

MARRAKECH – Réunion gouvernementale de haut niveau avec le GAC

Lundi 7 mars 2016 – 10h00 à 18h00 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

MOULAY HAFID ELALAMY: Messieurs les Ministres, monsieur le Président du conseil d'administration de l'ICANN, il arrive dans deux minutes, il est avec les caméras et les médias, il arrive dans un petit moment. Monsieur le Président Directeur Général de l'ICANN, mesdames et messieurs. Permettez-moi tout d'abord, au nom de sa Majesté le roi Mohammed VI, de vous souhaiter la bienvenue au Royaume du Maroc, et tout particulièrement à Marrakech.

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir répondu favorablement à notre invitation pour prendre part à la réunion gouvernementale de haut niveau du comité consultatif gouvernemental, le GAC, placé sous le haut patronage de sa Majesté le Roi. En tant que ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique du Royaume du Maroc, je suis honoré d'assurer la présidence de cette réunion et suis ravi de le faire avec mes côtés monsieur Thomas Schneider, président du conseil consultatif gouvernemental.

Nous sommes à la troisième réunion gouvernementale de haut niveau qui se tient parallèlement à la 55^e réunion de l'ICANN.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

C'est la première en terre d'Afrique et dans le monde arabe, ce qui témoigne de la volonté de l'ICANN de s'ouvrir davantage sur le monde et de poursuivre la démarche inclusive qui est la sienne.

Ces réunions tenues une fois tous les deux ans ont pour objectif principal de sensibiliser les responsables gouvernementaux de haut niveau aux enjeux politiques, démocratiques, culturels et stratégiques de la gouvernance de l'Internet, et d'accroître le niveau de soutien et d'engagement des gouvernements dans le processus multipartite de l'ICANN. Cette réunion participe à la volonté des gouvernements de s'impliquer dans des discussions cruciales qui auront des répercussions majeures dans la gouvernance d'Internet dans le monde.

Aujourd'hui, c'est un réel plaisir de voir autant de ministres et de hauts fonctionnaires participer à cette réunion, ce qui traduit l'appui au travail accompli par l'ICANN et la volonté collective de consolider, de renforcer et d'améliorer l'apport de cette organisation dans le domaine de la gouvernance mondiale d'Internet. Ceci démontre également combien il est important pour nous, représentants des gouvernements au sein du GAC, de contribuer à l'effort collectif visant à faire adapter et évoluer le modèle multipartite de gestion d'Internet pour servir les intérêts de nos citoyens et de nos communautés.

Mesdames et messieurs, cette troisième réunion gouvernementale de haut niveau se déroule dans le sillage de discussions au sein du forum de la gouvernance d'Internet organisées au Brésil en novembre 2015 et la réunion de haut niveau de l'assemblée générale des Nations Unies de décembre dernier sur la revue des résultats des 10 ans du sommet mondial sur la société de l'information.

Le processus de transition en cours devrait renforcer davantage la capacité de l'ICANN à prendre en compte les préoccupations légitimes des états et à garantir une gestion commune des ressources dans le respect de la diversité culturelle et dans l'équilibre des intérêts et des attentes des pays en développement.

L'évolution d'Internet dans le monde représente un indicateur fondamental de la centralité de cette ressource qui est passée de 100 000 personnes connectées en 1998 à plus de trois milliards d'individus aujourd'hui.

Le processus de négociation dans lequel nous sommes tous engagés depuis mars 2014 constitue une véritable plateforme de coopération pour communiquer des idées, échanger des expériences, renforcer la compréhension mutuelle et créer plus de points de convergence pour répondre aux intérêts de l'ensemble des parties impliquées.

Les questions de transparence et de redevabilité de l'ICANN reflètent des préoccupations réelles. Le travail accompli est important et nous permet d'avancer sereinement et de poursuivre ce processus évolutif et inclusif. Les pays développés et les pays en développement pourraient apprendre davantage les uns des autres et se concentrer sur les bénéfices de la ressource Internet et son impact sur le développement économique, social et culturel.

Le Royaume du Maroc qui a adhéré à l'ICANN très tôt après sa création en 1998 mesure l'importance du chemin parcouru, les progrès accomplis et les ouvertures réalisées pour consacrer le modèle multipartite de la gouvernance d'Internet.

Le Maroc partage également les attentes et les préoccupations des gouvernements au sujet du rôle du GAC et la façon dont il exerce ses responsabilités pour faire en sorte que l'intérêt public soit pleinement pris en compte dans le cadre du processus de transition en cours.

Le Maroc, ayant fait du partage avec l'Afrique une de ses priorités sous l'impulsion de sa Majesté le Roi Mohammed VI, se réjouit de voir autant de ministres africains prendre part à cette réunion. Hier, nous avons tenu une réunion des ministres africains des technologies de l'information, laquelle a été l'occasion de débattre des questions liées à la gouvernance de

l'Internet, des attentes de l'Afrique par rapport au processus de transition et de l'importance de l'implication du continent dans les délibérations du GAC.

Mesdames et messieurs, le programme de la réunion qui vous a été remis s'articulera autour de quatre sessions, chacune dédiée à une question clef au cœur des débats sur la transition. Nous aurons l'occasion donc de discuter, d'échanger et de fournir des recommandations sur ces questions pertinentes aux différents gouvernements.

Les présentations, analyses et discussions que nous auront tout au long de cette journée seront autant d'éléments qui nous permettront de nous éclairer. Nous profiterons de la présence de tous pour évoquer les autres aspects de la gouvernance d'Internet qui impactera demain encore plus nos modes de vie et de pensée ainsi que nos systèmes économiques, politiques, culturelle et sociaux.

Je voudrais remercier les panelistes d'avoir accepté de contribuer aux débats d'aujourd'hui et permettez-moi de rappeler que la réunion gouvernementale de haut niveau organisé en collaboration avec le comité consultatif du GAC et de vous donner trois précisions sur le fonctionnement de notre journée de travail.

Premièrement, le public peut suivre les débats en temps réel, soit en étant physiquement présent à la réunion ou à distance où qu'il soit dans le monde. Les transcriptions seront également publiées et accessibles au public.

Deuxième point, vous pouvez demander la parole en avisant l'une des personnes dédiées, disponibles sur les lieux et à chaque session, après la présentation des panelistes, nous tiendrons une liste des intervenants en suivant l'ordre des demandes.

Troisième et dernier point, je ferai part aux orateurs s'ils parlent trop vite pour les interprètes parce que comme vous le savez, derrière vous les interprètes traduisent dans toutes les langues de l'ONU et je crois aussi en portugais, n'est-ce pas ?

Donc nous avons un ordre du jour chargé et je pense que la gestion du temps sera l'un des défis que nous aurons à gérer. Pour des raisons pratiques, le temps imparti à chaque délégation ne devrait pas dépasser les trois minutes, pour donner l'occasion à l'ensemble des participants de contribuer aux débats. Comme à l'accoutumée, les ministres auront la priorité dans la prise de parole.

Avant de passer à la passer à la première session, je voudrais inviter les précédents hôtes des deux dernières réunions de haut niveau, le Canada et le Royaume-Uni, à nous faire part de leurs

appréciations sur le chemin parcouru depuis la réunion de Toronto et celle de Londres, et sur l'importance de la réunion de Marrakech par rapport aux enjeux de la gouvernance d'Internet.

Je donne la parole à madame la Vice-Ministre du Canada, madame Kelly Gillis.

Je vous remercie.

KELLY GILLIS :

Merci monsieur le Ministre. J'ai l'occasion ici, aujourd'hui, de mon ministre [inaudible] qui regrette ne pas avoir pu être ici lui-même.

Le Canada tient à remercier le Royaume du Maroc de son chaleureux accueil et de son esprit d'initiative pour la tenue de la troisième réunion des hauts responsables du comité consultatif gouvernemental du GAC.

En tant qu'hôte de la première réunion gouvernementale de haut niveau du GAC, nous considérons ces réunions comme étant très importantes pour mieux comprendre collectivement et mieux sensibiliser au travail de l'ICANN et à ses différents travaux liés aux questions de politique.

Cependant depuis sa rencontre inaugurale de 1998, il s'est transformé en profondeur et joue aujourd'hui un rôle consultatif

déterminant auprès de l'ICANN. Alors il comptait tout au départ 25 gouvernements membres, il en a maintenant plus de 150. Les conseils dispensés par le GAC au conseil d'administration de l'ICANN sont de plus en plus solides et reflètent une diversité de points de vue présentée sous forme de consensus. Les mesures de protection élaborées pour le GAC pour les domaines génériques de premier niveau constituent une importante réalisation et règlent les problèmes qui existaient depuis plusieurs années.

J'encourage le GAC à continuer à faire [inaudible] sur son succès, y compris à continuer à mettre les rôles et à renforcer les responsabilités des pays en développement et de mobiliser avec efficacité.

A mesure que la nouvelle vague d'utilisateurs s'unit à l'Internet, il est important qu'ils puissent contribuer avec leurs utilisateurs pour les résultats mondiaux dans le processus de prise de décision mondial. Le travail consacré à l'élaboration d'une proposition de transition du rôle de responsabilité des mains du gouvernement américain montre la résilience et l'adaptabilité du modèle multipartite. Dans le cadre de la responsabilité du GAC, la transparence est une composante clef de ce modèle. Permettez-nous de travailler ensemble pour parvenir à un bien commun, à une fin commune.

MOULAY HAFID ELALAMY: Si vous le permettez, on va donner la parole à monsieur Ed Vaizey, ministre d'état de la culture et de l'économie numérique du Royaume-Uni.

Monsieur le Ministre.

ED VAIZEY :

Merci bien. Je suis très heureux d'être ici.

Je voudrais dire quelques mots à propos de la session d'aujourd'hui. C'est un plaisir d'avoir accueilli la réunion de haut niveau de 2014 lors de la réunion de Londres, c'était un grand plaisir pour nous. J'aimerais bien avoir préparé une vidéo comme celle de Fadi qui a travaillé pendant quatre ans sur ces questions parce qu'on a eu une élection générale organisée qui aura lieu d'ici peu, mais je suis ravi de représenter mon gouvernement et le premier ministre m'a redésigné pour venir dire mes adieux à Fadi.

Je remercie toutes les personnes qui ont tant travaillé pour qu'on soit où l'on est aujourd'hui. Je remercie particulièrement son Excellence le Ministre et au gouvernement du Maroc d'avoir organisé une réunion de ministres qui est vraiment une réussite. On a bien plus de ministres aujourd'hui que ce qu'on a eu à

Londres et cela démontre un grand accomplissement du gouvernement marocain.

Cela montre également combien on a avancé avec ce processus extraordinaire de transition de l'IANA et avec le nouveau rôle de l'ICANN. On a beaucoup travaillé au cours de ces deux dernières années, nous avons beaucoup voyagé, on a échangé beaucoup de courriers électronique et donc je suis très content et j'espère vraiment qu'on conclura le processus aujourd'hui. On a presque fini, on est presque arrivés, et j'espère qu'on arrivera à 100% des résultats bientôt. On a fait de gros progrès concernant le rôle du GAC au sein de l'ICANN.

Il est intéressant d'entendre les points de vue des différentes personnes concernant ce processus, mais je me sens très à l'aise avec les processus suivis par le GAC pour permettre tout niveau de participation au processus du GAC et je pense que cela devrait être reconnu par nous tous.

Je veux dire tout simplement que notre réunion d'aujourd'hui, il me semble, sera très importante et on est presque à la conclusion réussie d'un processus qui semblait impossible il y a trois ou quatre ans, pour certains en tout cas.

Je n'étais pas sur la vidéo, Fadi, donc je voulais saisir l'occasion de vous remercier pour tout le travail que vous avez fait ensemble avec votre équipe.

Steve Crocker a parlé de vos travaux au sujet des noms de domaine de premier niveau et je me souviens de l'époque où on a commencé le processus, on pensait que ce serait une catastrophe mais ça ne l'a pas été, tout a très bien marché, tout s'est très bien passé. Vous avez également transformé l'ICANN en une organisation mondiale qui regarde vers l'extérieur, et ce sont deux initiatives extrêmement importantes. J'étais très content de rencontrer votre femme aujourd'hui, c'est une personne qui bien sûr a dû supporter cette charge de travail au cours des quatre dernières années et je la remercie aussi. Finalement, je voudrais dire qu'à l'époque où vous avez été désigné comme PDG de l'ICANN, monsieur Fadi, je travaillais avec des personnes de mon gouvernement auxquelles il fallait faire attention, donc soyez prudent Fadi, lorsqu'il y a des organisations qui embauchent ce membre de mon gouvernement.

MOULAY HAFID ELALAMY: Si vous le voulez bien, nous allons démarrer notre première session.

Alors première session, ce sont les résultats du processus de transition des fonction de l'autorité de gestion d'Internet et je donnerai la parole à monsieur Thomas Schneider.

THOMAS SCHNEIDER : Votre Excellence, et hauts fonctionnaires gouvernementaux et d'organisations internationales, chers collègues, d'abord j'aimerais remercier son Excellence le ministre du Maroc et son équipe qui inclut Redouane Houssaini, pour tous les efforts qu'ils ont faits pour rendre cette réunion possible. Ça a été un travail énorme en plus des autres travaux, j'en ai fait un peu partie alors je sais de quoi je parle.

Je suis impressionné par le nombre important de participants de haut niveau à cette réunion. C'est vraiment unique et c'est une surprise positive pour nous tous. Je suis ravi d'introduire le premier des sujets que vous trouverez à l'ordre du jour.

Comme on a un ordre du jour assez serré, pour maximiser le temps, je ne parlerai pas plus longtemps et je vais vous donner le temps pour que vous puissiez vous exprimer sur le sujet. Je vais commencer par donner la parole à notre ami Fadi pour parler de la transition de la supervision des fonctions IANA.

Merci. Fadi.

FADI CHEHADE : Je voudrais d'abord remercier le président de m'avoir invité, le ministre Elalamy, merci. Et je remercie également le Roi Mohammed VI, que Dieu le protège, parce qu'il nous a invités à venir dans son pays.

Avant de parler de l'état actuel de la transition, je voudrais remercier moi-même quelqu'un d'autre. Je sais qu'on va me remercier toute cette semaine, mais je voudrais moi-même remercier une personne qui a beaucoup fait pour l'ICANN et qui a beaucoup fait dans la plupart des projets qui font partie de mes succès.

Je remercie de tout cœur Thomas Schneider qui a été un très bon partenaire, un président du GAC magnifique, il a tout donné pour ce travail et pour ce poste, avec son flegme suisse. Il a tout fait avancé, merci Thomas, vous avez été un superbe partenaire.

Il faut bien sûr que je remercie également votre gouvernement représenté par Philipp Metzger, qui a fait un travail magnifique également.

J'espère que l'ICANN vous aura pendant encore beaucoup d'années et avec beaucoup d'autres personnes représentant votre gouvernement qui suivront votre exemple.

Ces quatre dernières années, on a vu différents modèles verticaux et horizontaux. Les gouvernements appartiennent à un modèle vertical établi, démontré. L'ICANN, avec son modèle multipartite, suit un modèle horizontal. Ce sont des modèles internationaux différents, je ne dis qu'ils sont meilleurs, c'est juste qu'ils sont différents, et on voit toujours un conflit entre les deux. Surtout ici, dans cette salle, qui est pleine de

gouvernements qui ont à cœur les intérêts de leurs citoyens, qui cherchent le soutien du public qui les a élus. Avec une communauté de l'ICANN qui est un peu transversale, horizontale, et qui travaille pour développer des ressources qui ne comprennent pas les frontières et les esprits verticaux. Donc il faut voir comment les deux s'intègrent.

D'une part s'intègrent-ils ? Ou y-aurait-il un modèle gagnant et un modèle qui ne s'alignerait pas aux résultats de ce modèle gagnant ?

Je pense qu'à l'ICANN, surtout aujourd'hui avec cette réunion, on voit que les deux modèles peuvent coexister. Il est possible d'avoir un dialogue multipartite qui engage et qui comprend le dialogue vertical des gouvernements. L'un ne peut pas éliminer l'autre et c'est dans cette intersection que l'ICANN vit. Le rôle des gouvernements au sein de l'ICANN est essentiel, il est important. Sans les gouvernements, on n'aurait pas de communauté multipartite.

Aujourd'hui, je suis là pour vous dire que la transition de l'ICANN - bien que certains la considèrent comme un transition d'indépendance d'un gouvernement alors que d'autres le considèrent comme la fin des gouvernements au sein de l'ICANN - n'est aucune des deux.

Cette transition est un point de départ pour que l'on commence à comprendre les rôles respectifs de toutes les parties pour le développement d'un modèle transparent, international des politiques qui vont réglementer l'avenir de l'Internet.

Je ne parlerai pas ici de l'historique, mais l'histoire sans doute enregistrera nos actions d'aujourd'hui, cela passera dans l'histoire.

Est-ce qu'on peut trouver cette intersection et la faire fonctionner? Elle fonctionne depuis 12 ans, bien sûr. Normalement, vous ne saisissez pas www.ibm.com pour accéder au site de Siemens. Les adresses fonctionnent. C'est ce que nous faisons et ça marche correctement.

Mais la question est peut-on continuer à faire cela sans qu'il y ait un gouvernement qui nous ait chargés de cette mission? Pour avoir cette mission, il faut établir des mécanismes de responsabilité auxquels toutes les parties prenantes, et cela bien sûr inclut les gouvernements, où toutes les parties prenantes participent à la définition de la manière dont cette responsabilité fonctionne. Je n'imagine pas comment on pourrait avoir des pouvoirs communautaires que certains pourraient exercer sans inclure les gouvernements. Les gouvernements doivent faire partie du débat, cela est important. On a différentes approches et ces différentes

approches comprennent l'avis des gouvernements et ils nous ont donné de très bons conseils, vous nous avez aidés, vous nous avez montrés du doigt lorsqu'on ne respectait pas notre rôle et nous avons pris vos avis au sérieux. C'est normal, bien sûr, et j'espère qu'on continuera de le faire.

Mais je vous en prie, à mesure qu'on avance avec les détails de la page 356, section A, alinéa 4, aujourd'hui et mercredi, il faut que l'on garde à l'esprit ce que nous faisons. Et je vous assure qu'après cette réunion, j'irai à l'école Kennedy de Harvard, à Oxford, et je travaillerai avec différents universitaires et différents étudiants pour voir comment on peut faire pour que l'ICANN, cet environnement merveilleux auquel vous appartenez, s'applique à la prochaine couche de délibérations qui ne sont pas spécifiques à l'ICANN. Comment va-t-on s'occuper des problèmes de cyber sécurité qui augmentent ? Des problèmes de guerre en ligne ? De droits de l'homme ? Des droits des enfants et de leur protection ? Des problèmes qui ne sont pas exclusifs à l'ICANN et qu'il faut que l'on discute pour les protéger.

Donc ce que l'on fait aujourd'hui sera un phare dans la manière dont les gouvernements, le secteur privé et la société civile qui travailleront ensemble à une intersection pour fournir une politique publique internationale mondiale, qui s'occupe des vrais problèmes de ceux qui souffrent aujourd'hui.

On a aujourd'hui 15 milliards de détecteurs connectés à Internet. D'après Stanford, en 2030, on aura 130 milliards d'objets qui seront connectés à Internet. Même ma main, vos cœurs sans doute, tout sera connecté. Quel est le cadre de la gouvernance ? Quelle est la politique publique qui règlera cela ?

Le modèle que l'on utilise aujourd'hui pourrait ne pas être le modèle qu'on suivra dans l'avenir, mais c'est un modèle de référence qui fonctionne. Complétons-le, montrons au monde qu'un modèle non légitimé par un contrat ni par un gouvernement mais plutôt légitimé par le fait qu'on se réunit tous et qu'on le respecte tous est faisable.

Je vous remercie tous et je vous souhaite bonne chance pour aujourd'hui, et vraiment je le vous dis, je suis très très content de vous voir tous ici, venir participer, chaque jour on a de nouvelles délégations qui rejoignent le GAC et on a également des OIG qui assistent pour nous donner leurs conseils et s'exprimer, on vous en remercie. Je vous souhaite une bonne journée, merci.

MOULAY HAFID ELALAMY: Merci, Fadi. Nous donnons la parole à monsieur Larry Strickling, secrétaire d'état adjoint de l'administration nationale des télécommunications et de l'information du département du commerce des Etats-Unis d'Amérique.

LARRY STRICKLING : Merci, je suis très heureux d’être ici à cette troisième réunion de haut niveau du GAC et j’aimerais remercier le gouvernement du Maroc de nous avoir invités, tout particulièrement monsieur le Ministre Elalamy pour sa générosité et son hospitalité.

J’aimerais également remercier les hôtes des deux dernières réunions, Kelly Gillis pour le Canada et Ed Vaizey pour le Royaume-Uni.

Nous avons donc cette première analyse et révision effectuée pour améliorer le soutien des gouvernements au modèle multipartite de l’ICANN. Le Canada, comme nous l’avons entendu [coupure] ont réaffirmé l’importance du modèle multipartite et ont fait des recommandations pour améliorer la responsabilité de l’ICANN. Ces recommandations ont été affirmées lors de la deuxième réunion, du deuxième rapport de 2013.

Nous nous sommes donc retrouvés à Londres à une autre réunion de ce type, avec des ministres et d’autres personnes qui annonçaient leur soutien à la transition de l’IANA qui venait juste d’être annoncée en mars de cette même année.

A la suite de la première réunion de Toronto et de la deuxième réunion de Londres, nous avons vu une plus grande maturité à

l'ICANN qui a franchi des étapes et pris des mesures pour améliorer sa transparence.

Aujourd'hui, à Marrakech, nous sommes véritablement à un point important puisque nous avons une proposition qui va être conclue cette semaine et qui sera remise au gouvernement américain. Ce, depuis la création de l'ICANN, c'est une première depuis 18 ans, c'est donc un moment historique.

J'aimerais donc résumer pourquoi la transition est si importante, pourquoi ce rôle de leadership de l'ICANN est essentiel. Depuis le lancement de l'ICANN en 1998, le gouvernement américain pensait que son rôle allait être temporaire. Nous reconnaissons qu'un processus privé de coordination avec un modèle multipartite serait mieux qu'une privatisation totale, et nous voulions répondre aux besoins des utilisateurs de l'Internet qui a connu une croissance si forte ces dernières années avec une multitude de personnes qui se sont réunies en provenance du monde entier, avec ce processus multipartite, qui ont travaillé par consensus.

Le gouvernement américain soutient tout à fait ce modèle et nous l'avons pensé en 2014, nous le pensons toujours aujourd'hui, ce modèle est le meilleur, ce modèle multipartite qui a fait ses preuves après de nombreuses années avec des mécanismes forts pour soutenir l'Internet comme moteur de

développement économique et de liberté. Deux ans ont passé depuis ce début de privatisation du système des noms de domaine. La communauté a énormément travaillé, a relevé les défis, les efforts, à ce jour, représentent le processus le plus important dans le modèle multipartite. Cela représente 26 000 heures de travail, plus de 33 000 emails et dialogues ont été échangés.

De par sa nature, le modèle multipartite n'est pas facile à réaliser, nous devons travailler ensemble pour atteindre le consensus, nous devons opérer de façon ouverte, transparente et responsable. Il peut parfois y avoir des contentieux, un aspect un peu chaotique à cela et personne n'obtient véritablement tout ce qu'il désire, mais on atteint néanmoins un accord avec tous les points de vue pris en compte.

Donc les membres du groupe de coordination et de travail pour la responsabilité ont travaillé sans relâche pour développer cette transition de l'IANA. Pour bien comprendre les défis à relever, pour bien comprendre les différents scénarios, pour s'engager avec toutes les entités constituantes de l'ICANN, cela n'a pas toujours été facile, mais l'ICG et le CCWG ont montré leur détermination, leur concentration, leur flexibilité pour s'ajuster à tous ces points.

Le CCWG a pris en compte diverses observations pour donner un pouvoir à la communauté pour avoir un système avec un seul membre, pour avoir une proposition avec un seul désignateur. C'était l'objectif pour donner à la communauté une protection maximale et j'applaudis tous ceux qui ont contribué à ce processus, l'ICG et le CCWG qui ont travaillé à des problèmes très complexes.

L'ICANN est plus fort aujourd'hui qu'hier et les résultats montreront bien au monde entier qu'il existe une véritable capacité à résoudre ces questions de gouvernance de l'Internet.

Ce travail de deux ans, est-ce qu'il y a encore des questions à ce sujet ? Je vous que nous sommes tous engagés pour le modèle multipartite, il reste des questions à régler, il y a encore des questions qui se posent, mais je crois que nous avons choisi le bon processus multipartite, que nous avons travaillé si rapidement pour résoudre tant de problèmes. La collaboration entre les intérêts divers qui recevra, je le pense, le soutien de la communauté, est véritablement un exemple de travail multipartite.

Nous avons donc ces organisations fondatrices et le conseil d'administration de l'ICANN qui, cette semaine, va transférer une proposition au gouvernement américain. Nous la recevrons

et nous l’analyserons en 90 jours pour nous assurer que nos critères sont respectés pour pouvoir lancer la transition.

Je vous rappelle les conditions dont nous vous avons parlé. La proposition doit soutenir ce modèle multipartite de gouvernance Internet développé par la communauté toute entière avec un soutien large de la communauté. Nous n’accepterons pas une proposition de transition qui remplacerait le NTIA pas un gouvernement ou une organisation de gouvernements.

Deuxièmement, il faut maintenir la stabilité, la sécurité et la résilience de l’Internet.

Troisièmement, cela doit répondre aux attentes mondiales des clients, des partenaires de la fonction IANA, et doit maintenir également l’aspect ouvert de l’Internet.

Nous évaluerons donc la proposition reçue de la part de l’ICANN et nous travaillons avec d’autres agences gouvernementales américaines qui seront affectées par cette transition. Le congrès américain s’intéresse beaucoup à cela et nous pensons qu’il suivra de près ce travail d’analyse de la proposition de l’ICANN.

Cela fait quelques années que nous parlons de ce rôle de transition, j’ai une grande confiance dans le modèle multipartite

et je pense que nous pourrons résoudre les différents problèmes techniques et politiques qui se posent.

J'ai fait une annonce il y a de cela deux ans pour obtenir le soutien pour ce modèle dans le monde entier, un mois après cette annonce, vous savez que le Brésil a lancé la conférence NETmundial qui a été très réussie où beaucoup de gens se sont rendus – sociétés civiles, représentants du secteur commercial, gouvernements, universitaires et ainsi de suite – et nous nous sommes basés sur des processus démocratiques.

Monsieur le Ministre Vaizey a donc travaillé à cette réunion de Londres où les ministres ont soutenu la proposition et le modèle multipartite dans son ensemble.

A la fin 2014, l'UIT a conclu évidemment que l'UIT devrait continuer à se concentrer sur son travail et ne pas se poser ces questions de cybersécurité. Donc en 2015, l'Inde, la plus grande démocratie du monde, a dit soutenir ce modèle multipartite pour la gouvernance de l'Internet, en juin à la conférence de Buenos Aires, Argentine.

La communauté internationale a soutenu ce modèle multipartite lorsque les Nations Unies, après une analyse de dix ans au SMSI, ont donc soutenu ce processus multipartite également, avec des phases de cinq et de dix ans. Il y a des

termes qui affirment donc la primauté de ce modèle multipartite pour les sociétés.

Cette année est la dernière année de l'administration Obama et nous resterons actifs dans le monde entier à l'ICANN, à l'IGF et dans toutes les autres réunions où l'on parle de cette gouvernance de l'Internet. L'OCDE, en juin, aura une réunion qui nous permettra également d'évaluer les politiques Internet de l'OCDE et le modèle multipartite. Nous reviendrons à des concepts de NETmundial à ce moment-là.

Donc pour conclure, nous tous, nous devons nous assurer de la croissance, du développement économique, de la formation rendue possible par Internet. Je vous demande de continuer à préserver cette excellente plateforme de liberté et d'expression.

Je vous remercie pour votre attention.

MOULAY HAFID ELALAMY: Nous arrivons à la partie débat et nous avons déjà un certain nombre d'intervenants pour la première session qui se sont inscrits, nous sommes à huit. Donc si vous le voulez bien, on démarre tout de suite.

Monsieur Ravi Shankar Prasad, ministre de la communication et des technologies de l'information de l'Inde, si vous voulez bien prendre la parole, monsieur le Ministre.

RAVI SHANKAR PRASAD : Votre Excellence monsieur Elalamy, le gouvernement du Maroc, je vous remercie pour votre accueil absolument extraordinaire. Monsieur Steve Crocker, Fadi, chers ministres, c'est la première fois que je viens à une conférence de l'ICANN. J'ai parlé de technologies à Buenos Aires, j'ai parlé du soutien de l'Inde au modèle multipartite, et j'aimerais dès le début vous parler de ce qui s'est passé en Inde et vous expliquer pourquoi nous soutenons ce modèle.

L'Inde, aujourd'hui, a un milliard de téléphones portables, nous avons 400 millions de personnes sur Internet. Nous sommes passés de 300 à 400 millions qui accèdent à Internet avec leur téléphone. Nous avons des plateformes d'identité numérique qui existent également en Inde pour de nombreux programmes. Ce leadership de notre premier ministre Monsieur Modi, nous avons transformé beaucoup de programmes pour donner à l'Inde une économie numérique forte pour plus de compétences, plus de start-ups, plus de jeunes pousses, d'entrepreneuriat, en Inde, tout cela basé sur l'Internet pour une société plus inclusive pour une économie numérique de haut niveau.

Nous sommes ici, aujourd'hui, présents, pour parler de cette expérience, de ces innovations, de ces programmes où l'on peut

avoir accès à des services bancaires pour aider de nombreux citoyens en Inde, d'une manière novatrice. L'expérience de l'Inde se base sur le modèle multipartite qui respecte les points de vue de toutes les personnes. Nous sommes pour l'entreprise privée, nous sommes également proches du système universitaire où règne la liberté en Inde. Nous voulons partager nos expériences et c'est pour cela que nous soutenons ce modèle de gouvernance Internet.

Nous pensons donc que l'Internet est une des plus grandes créations de l'être humain et ne doit pas être le monopole de seulement quelques personnes. Nous apprécions un Internet libre, ouvert, pluraliste et inclusif. L'accès à l'Internet ne doit jamais être une discrimination. Il est donc essentiel que l'on puisse avoir accès à cet outil fantastique. Il faut néanmoins se protéger de la cybercriminalité, du *dark Web*, et d'autres problèmes de ce type.

Donc le gouvernement, en tant que partie prenante, est essentiel. Il faut apporter la sécurité aux citoyens de l'Inde. Vous savez, dans le monde entier, on soutient ce modèle multipartite.

Monsieur le Président, j'aimerais vous assurer que le gouvernement de l'Inde vous soutient car il y a une grande beauté à l'Internet qui est disponible pour tous, qui est utilisée

par tous et qui pourtant n'est la propriété de personne. L'Internet est mondial et doit donc permettre d'avoir un lien avec le local, y compris les langues locales. Cela doit être assuré parce que nous aurons un nouveau milliard d'utilisateurs qui viendra de pays moins avancés. Nous pouvons partager les expériences de l'Inde, parce que sa diversité est phénoménale et nous la gérons dans le partage d'idées et la démocratie. Les ressources essentielles doivent être nombreuses et bien partagées.

Nous soutenons complètement la transition IANA. Nous espérons que le processus sera conclu le plus rapidement possible. Nous voulons également un processus de responsabilisation pour toute la communauté Internet mondiale et enfin, aujourd'hui, nous voudrions avoir un engagement constructif pour cette nouvelle architecture de la gouvernance de l'Internet.

Monsieur le Président, j'assure tous mes collègues ici présents que l'Inde sera modérée et fera preuve de conciliation pour la gouvernance de l'Internet, grâce à Fadi. Je vous ai rencontré quelques fois seulement, mais vous avez joué un rôle important, vous avez lancé un mouvement et je vous souhaite donc une excellente continuation et je souhaite tout le succès possible à monsieur Goran Marby. Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY: Merci, monsieur le Ministre. Je voudrais juste rappeler que nous allons être obligés d'arrêter les interventions à trois minutes. J'en suis vraiment désolé, mais la liste s'allonge donc on va être obligés d'être un peu plus intrusif sur les interventions.

Je donne la parole au Docteur Choguef Kokalla Maiga, ministre de l'économie numérique, de l'information et de la communication du Mali. Je vous demanderai vraiment d'essayer de rentrer dans les trois minutes.

CHOGUEF KOKALLA MAIGA : Merci, monsieur le Président. Je vais suivre vos conseils et aller directement à l'essentiel.

Mesdames et messieurs, les technologies de l'information et de la communication représentent aujourd'hui l'une des plus grandes opportunités pour l'Afrique pour se développer, se transformer et rattraper le retard dans les domaines de l'éducation, la santé, la bonne gouvernance et le développement humain.

Dans cette ère numérique, les ressources critiques de l'Internet telles que les adresses IP et les noms de domaine associés représentent la clef principale pour l'accès à la contribution à l'économie numérique.

Aussi pour nous, Africains - j'interviens ici en tant que président de la conférence des ministres de l'Union Africaine en charge des technologies de l'information et de la communication – il y a donc pour nous, Africains, la gestion et la distribution de ces ressources, il est important pour nous qu'elles se fassent de façon plus équitable, plus transparente et surtout plus sécurisée afin de construire une solide confiance dans l'usage d'Internet pour le développement socio-économique durable.

Mesdames et messieurs, deux questions me tiennent particulièrement à cœur et forment les deux points clefs donc de mon intervention. Il s'agit de la question de .AFRIQUE ou .AFRICA et celle du .ML, code de mon pays.

Je saisis l'occasion pour ce qui concerne le .AFRIQUE pour me réjouir de la décision du conseil d'administration de l'ICANN adoptée il y a trois jours pour avancer sur ce projet. Je saisis également l'occasion pour remercier le conseil et la direction de l'ICANN en disant qu'il importe aussi, encore une fois au nom de tout le continent, que nous exprimons notre retard pris dans la délégation de ce nom de domaine, retard qui n'a fait que porter préjudice à l'Afrique et au peuple africain, et retarde leur contribution à l'économie numérique. Cela affecte surtout les projets de développement des technologies de l'information et de la communication dans le continent, particulièrement le

renforcement des noms de domaine nationaux ou encore ccTLDs.

Ce qui m’amène, mesdames et messieurs, à la question particulière du code de mon pays, le .ML. Pour rappel, le .ML a été transféré, a été activé en septembre 1993 sur les serveurs de l’IANA. Après l’ouverture du secteur des télécommunications, la gestion du nom de domaine donc de l’opérateur historique à l’agence nationale de gestion des technologies de l’information et de la communication. Dans le cas de la recherche de solutions pour la promotion de noms de domaine, l’agence s’est engagée à travers un contrat avec une société privée appelée [Filnom ?] –

MOULAY HAFID ELALAMY: Monsieur, excusez-moi, nous avons dépassé les trois minutes, veuillez arriver à la conclusion si vous le voulez bien.

CHOGUEF KOKALLA MAIGA : Ah, d’accord. Je vais directement à la conclusion en insistant sur la nécessité pour nous qu’aujourd’hui, les organes dirigeants de l’ICANN, avec l’appui naturellement de l’Union Africaine et de l’Organisation de la Francophonie, puissent nous aider à trancher définitivement cette question afin que le Mali reprenne

en mains cet instrument, lui semble-t-il, de souveraineté numérique qu'est la gestion du .ML.

Je vous remercie, monsieur le Président, de votre indulgence.

MOULAY HAFID ELALAMY: Merci beaucoup pour l'esprit, vraiment bravo.

Nous donnons la parole à monsieur Conny Wahlstrom, ministre délégué chargé du logement, du développement urbain et de la technologie de l'information de la Suède.

CONNIE WAHLSTROM : Merci beaucoup, monsieur le Président. J'aimerais tout d'abord remercier le gouvernement du Maroc pour son excellente hospitalité et pour cette conférence importante. J'aimerais également remercier tous les membres du GAC et des autres groupes de travail qui ont travaillé avec acharnement pour rendre possible ces avancées.

J'aimerais également parler de l'importance pour nos sociétés aujourd'hui, pour l'innovation, pour le développement économique, pour la prospérité sociale et l'inclusion, pour la démocratie et les droits de l'homme. Nous avons beaucoup progressé depuis 1998 et le premier papier de recherche de la NTIA et les Etats-Unis ont fait beaucoup pour que le DNS passe

au secteur privé par l'intermédiaire de cette transition. Ça en est un excellent exemple donc cela montre que nous avons confiance dans le modèle multipartite.

Nous avons fait de grandes avancées, nous avons un modèle beaucoup plus équilibré, mais nous devons faire encore plus. Une fois que la transition IANA sera conclue, nous devons absolument améliorer notre système et voir comment nous pouvons analyser continuellement le nouveau système, continuer à améliorer la transparence et la responsabilité de l'ICANN.

Je crois que nous pouvons lancer le mouvement dès aujourd'hui, donc je suis content des progrès qui ont été réalisés, nous allons dans la bonne voie. Mais je veux m'assurer que cela se poursuive, que ce processus se poursuive parce que l'ICANN ne doit pas s'arrêter dans ce processus au mois de septembre.

Merci beaucoup, monsieur le Président.

MOULAY HAFID ELALAMY: Merci et bravo pour le temps.

Je passerai la parole à monsieur Yasuo Sakamoto, Vice-Ministre du Japon.

YASUO SAKAMOTO : Merci beaucoup, monsieur le Président.

Le développement actuel de l'Internet est évidemment quelque chose d'essentiel et quelque chose qui a été permis par le modèle multipartite de l'ICANN. C'est pour cela que l'ICANN a pu bien gérer l'Internet.

Le processus de transition IANA lancé avec la décision courageuse de la NTIA est une action concrète et ambitieuse et nous sommes sûrs va rembourser le cadre de référence pour la gouvernance de l'Internet. Donc nous aimerions réitérer notre soutien à ce processus.

D'un autre côté, ce n'est pas tout le monde qui reconnaît l'importance du modèle multipartite et c'est notre responsabilité que de créer et de prouver, de créer donc de meilleures pratiques lors de la transition, puis de poursuivre dans le cadre de ces meilleures pratiques, avec des objectifs forts que je voudrais partager avec vous, pour améliorer la responsabilité de l'ICANN, c'est essentiel, durant cette réunion de l'ICANN 55.

Nous avons parfois des problèmes, des abus que nous notons. Si nous avons une approche plus mûre, nous pourrions à la suite de nos nombreuses discussions avoir une meilleure transition et un

meilleur système. Les meilleures pratiques sont essentielles, cela permettra que toutes les parties prenantes atteignent un consensus durant cette décision avec beaucoup de respect mutuel et avec beaucoup de célérité également. Il faudra aller vite parce que la proposition finale devra être mise en œuvre après l'analyse du gouvernement américain.

Je vous remercie beaucoup pour votre attention.

MOULAY HAFID ELALAMY: Nous passons la parole à monsieur Rachid Ismailov, vice-ministre de la communication et des médias de la Fédération de Russie.

RACHID ISMAILOV: Et bien, j'aimerais exprimer mes remerciements à mes collègues marocains pour leur hospitalité.

Il y a de cela exactement deux ans, en mars 2014, la NTIA a fait une annonce au sujet du transfert des fonctions IANA et nous avons eu ces premiers principes pour lancer le processus. Ce fut une véritable étape révolutionnaire, une véritable révolution pour les fonctions de l'IANA.

Cela crée donc une situation asymétrique de la gouvernance de l'Internet. L'annonce de la NTIA, formulée de cette manière, les

gouvernements ne peuvent pas interférer par rapport à la gouvernance de l'Internet. Nous comprenons bien les inquiétudes de certains gouvernements. Le contrat a été renouvelé pour un an supplémentaire parce que la NTIA n'était pas satisfaite de la proposition, du développement et des procédures qui avaient été utilisées, dont on parlait pour le transfert.

Nous étions très inquiets par rapport aux débats au congrès américain quant au problème, parce que cela a démontré beaucoup de contradictions, permettez-moi de souligner cela au niveau interne, des contradictions internes qui existent aux Etats-Unis, au sein des Etats-Unis. Nous étions encore plus inquiets des déclarations effectuées par Ted Cruz lorsqu'il a condamné à Beijing, en 2015, certains points, nous avons pensé que l'ICANN allait rester une entité américaine, une entreprise américaine et un acteur américain et que les fonctions de la NTIA seraient dissoutes dans les procédures de l'ICANN et resteraient entre des mains américaines.

Nous espérons que la situation sera temporaire, parce que, pour le moment, l'ICANN n'est pas une organisation internationale. Nous espérons toutefois qu'à la suite du transfert – nous avons parlé au représentant américain et nous avons beaucoup d'espoir, nous pensons que des mécanismes internationaux seront mis en place et qu'à ce moment-là, l'ICANN deviendra

véritablement une organisation internationale, il y a encore beaucoup de problèmes à régler et j'aimerais donc offrir mes meilleurs vœux de succès pour la transformation de l'ICANN vers un équilibre dans ce modèle multipartite. J'aimerais donc vous inviter à vous rappeler que l'Internet est une ressource mondiale qui doit être gouvernée démocratiquement et de façon véritablement internationale.

MOULAY HAFID ELALAMY: Je donne la parole à monsieur Ed Vaizey, ministre d'état de la culture de l'économie numérique du Royaume-Uni qui voulait reprendre la parole.

ED VAIZEY : Merci beaucoup, effectivement.

Je vous remercie de toutes les contributions qui ont été faites jusqu'à présent. Je réitère ce qui a été fait, comme vous le savez, nous avons célébré l'annonce de mars 2014 de la NTIA et nous les remercions de leur attention de nous céder la supervision des fonctions clefs de l'Internet.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je pense qu'on a déjà accompli 99% du processus et la proposition centrale du rétablissement de l'IANA en tant qu'en tant qu'entité juridique indépendante

avec un comité permanent et un processus de révision des fonctions IANA est déjà en cours, cela depuis octobre.

J'ai été impressionné par le travail des trois communautés opérationnelles qui ont tant travaillé pour consolider leurs propositions en une seule au sein de l'ICG.

J'ai eu l'occasion de prendre la parole au début de la réunion mais je dirais que cette réunion est le 1% qui nous manque, c'est la dernière partie du processus pour nous mettre d'accord sur les interdépendances de la responsabilité concernant les fonctions de nommage.

Je comprends bien sûr qu'il s'agit d'une tâche difficile, que c'est un sujet complexe et que les gens ont différents points de vue sur la manière de procéder. C'est normal, je pense, parce que nous avançons ici, nous quittons ici les sentiers battus, donc ce processus a été extraordinairement novateur dans la manière dont nous avons travaillé pour donner ces mécanismes de pouvoir à la communauté mondiale pour l'habiliter. Ça va demander un travail collaboratif et coordonné de différentes parties prenantes très diverses et cela comprend le GAC et les autres parties prenantes.

Le GAC a un rôle de conseil auprès du conseil d'administration depuis très longtemps et a fait un très bon travail dans la manière dont il a fourni son avis. Mais le rôle du GAC au sein de

la communauté change également suivant les recommandations de la révision de transparence et de responsabilité et le GAC s'engage maintenant de manière plus transversale. Cela est par exemple lié au processus d'élaboration de politiques qui appartenait avant à la GNSO et qui est désormais un processus plus collaboratif auquel le GAC essaie d'assurer que les voix des gouvernements sont entendues pour ce qui est des questions juridiques et de politiques publiques.

Pour nous, les gouvernements, notre tâche est maintenant de trouver une nouvelle manière de travailler avec le GAC pour l'établissement de ces mécanismes qui nous permettront de nous faire entendre. Donc la participation du GAC a des implications pour la définition des seuils à suivre lors des décisions communautaires. C'est le 1% qui nous manque.

Comme je le disais, je sais que le GAC a travaillé à l'examen des propositions au cours du weekend et je pense qu'on peut faire confiance au fait que les recommandations du CCWG pourront être approuvées sans plus de discussions. On discutera de la transition dans le détail d'ici peu, mais je voulais simplement dire que le Royaume-Uni est très impressionné par l'ensemble du processus.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY: La parole est à présent à son Excellence monsieur Feng, vice-ministre du ministère de l'industrie et de la technologie de l'information de la Chine.

ZHANG FENG : Votre Excellence monsieur Elalamy, chers collègues, monsieur Steve Crocker et monsieur Fadi Chehade, éminences, ministres, mesdames et messieurs, bonjour.

C'est un grand honneur de venir à Marrakech pour assister à la réunion gouvernementale de haut niveau de l'ICANN, pour discuter des questions qui portent sur la gouvernance de l'Internet. Je saisis l'occasion pour remercier notre hôte le roi du Maroc.

Cela fait 22 ans que la Chine s'est connectée pour la première fois à l'Internet. Aujourd'hui, la Chine a 670 millions d'utilisateurs connectés à Internet, on a 32 millions de noms de domaine enregistrés et plus de 4 millions de sites Web.

L'internet a changé la vie des gens et la société est devenue une société de l'Internet. Le gouvernement chinois a accordé beaucoup d'attention au développement de l'Internet en tant que ligne directrice qui guide le développement de son pays.

Le gouvernement chinois a élaboré des politiques efficaces pour réglementer le service Internet dans son accès universel à l'information et pour réaliser les transformations de mise à jour et d'amélioration qui étaient nécessaires dans notre pays. Il y a toujours une fracture numérique mais on essaie de réduire la brèche, le fossé existant.

En ce qui concerne la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, nous voudrions remercier toutes les parties prenantes de leur dévouement et des efforts consacrés au développement de ce plan de transition et à la proposition de responsabilité.

Nous voudrions remercier monsieur Fadi Chehade pour le travail qu'il a accompli au cours du processus qui nous a amenés à la transition de la supervision IANA. Nous avons témoigné des efforts faits au cours des discussions, des efforts de tous les gouvernements et de toutes les parties prenantes d'ailleurs.

Nous nous centrons maintenant sur la discussion de la responsabilité. Nous croyons fermement que le gouvernement devrait avoir un rôle de contrôle, de superviseur dans toutes les questions relevant du domaine des politiques publiques. Nous espérons que toutes les parties pourront travailler ensemble pour que la transition de la supervision IANA puisse être complétée cette année.

MOULAY HAFID ELALAMY: Merci. Nous passons la parole à madame Tahani Abdallah, ministre de l'industrie et de la technologie de communication du Soudan.

TAHANI ABDALLAH : Monsieur le Ministre Elalamy, chers invités distingués, je me joins à vous ici, à Marrakech 55. Je remercie monsieur Crocker et monsieur Marby, que la paix soit avec vous. Je suis très contente du nombre de gouvernements qui nous s'est joint au gouvernement du Soudan que je représente, le nombre de gouvernements venus au Maroc pour célébrer cet événement international dans ce pays merveilleux, donc nous remercions le royaume du Maroc d'avoir organisé cette réunion. Nous remercions le peuple marocain et le gouvernement marocain.

Nous sommes très contents que le monde reconnaisse que l'Internet est d'une importance essentielle pour le rôle de développement des différentes sociétés. Nous travaillons donc avec le reste du monde pour assurer que le modèle multipartite soit respecté dans la gestion de l'Internet.

Aujourd'hui, si Internet n'est contrôlé que par un seul pays, on ne peut plus avancer. Le développement du réseau à l'avenir exige une gestion commune multipartite de l'Internet. Le

Soudan demande depuis très longtemps de changer le modèle, de réviser la manière dont l'Internet est gouverné, et pour être franche, le succès de l'Internet et le succès du réseau depuis ses débuts dépendent de ce souhait du gouvernement américain d'utiliser ce gouvernement.

Par conséquent, pour garantir la continuation de ce réseau, il faudrait qu'il y ait une seule organisation qui ait le contrôle exclusif et la gestion exclusive de l'Internet. D'autre part, il pourrait y avoir d'autres modèles qui ne suivront pas ce modèle-là, donc si c'était le cas, ils devraient relever de nombreux défis à l'avenir pour pouvoir exister. Je connais très bien cette réalité, hein.

A notre avis, Internet est un réseau international qu'il faut gérer depuis une organisation internationale qui ne dépend pas de bénéficiaires, qui ne dépend pas du parrainage d'aucun gouvernement exclusif. Il faut donc qu'on s'assure que ces ressources seront distribuées sur un pied d'égalité. On pourrait peut-être créer une organisation qui dépende des Nations Unies, ce qui serait tout à fait objectif. Par conséquent, le Soudan peut participer à travers un groupe comme l'ICG pour atteindre la fin du processus de transition et trouver un modèle de réglementation et de gestion de l'Internet qui fonctionnera pour tous. Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY: Nous passons la parole à l'ambassadeur Benedicto Fonseca du Brésil.

BENEDICTO FONSECA: Merci, monsieur le Ministre. Je commence par exprimer notre gratitude envers le gouvernement marocain de nous avoir invités cette semaine. Nous vous remercions de l'avoir organisée.

Monsieur le Président, le Brésil était un des pays qui a apprécié l'annonce du gouvernement américain de mars 2014. Comme monsieur Strickling l'a déjà dit, cette annonce a été faite quelques semaines avant le sommet NETmundial que le Brésil a organisé en mai 2014.

Je me souviens, à l'époque, qu'on sentait qu'on avait l'occasion de changer l'état de la communauté Internet mondiale pour collaborer dans une proposition qui nous permettrait de gérer collectivement l'Internet à travers cette transition du rôle de supervision de l'IANA, et c'est ce qui a rendu NETmundial, cette énergie qu'il y a.

Le document de résultats de NETmundial contenait des messages et des recommandations très importantes adressées à

ceux qui géraient ce processus, venant de la communauté multipartite de l'Internet mondial, même hors de l'ICANN.

Une des leçons que nous avons tirées au moment d'organiser NETmundial était qu'il fallait s'assurer que toutes les parties prenantes auraient l'occasion de s'organiser en fonction de leurs propres pratiques, en conformité avec leur propre culture.

Ce qui nous inquiète dans le contexte actuel, c'est qu'il pourrait y avoir dans les mécanismes proposés des mécanismes qui ne respectent pas correctement la façon dont les gouvernements prennent des décisions traditionnellement. Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par le fait que, outre la préservation du rôle de conseil, les gouvernements doivent céder l'opération ou le contrôle de certaines règles, et on leur impose certaines restrictions, c'est ce qui nous inquiète.

Donc le fait que la capacité des gouvernements d'exercer son rôle au sein de l'ICANN suivant le modèle multipartite que nous défendons et que nous soutenons de tout cœur pourrait nous inhabiliter.

Permettez-moi de réitérer, monsieur le Président, l'engagement du Brésil dans la collaboration pour l'achèvement réussi de ce processus de transition. A la fin de la transition, nous espérons collaborer pour renforcer le modèle multipartite de l'ICANN. Nous participons à l'ICANN depuis de nombreuses années au

cours desquelles nos travaux ont toujours défendu le modèle multipartite. Donc vous pouvez compter sur nous pour participer à la transition, pour faire partie des travaux de mise en œuvre de transition. Je réitère toutefois nos inquiétudes concernant la participation des gouvernements. Permettez-moi donc de vous assurer, monsieur le Président, que ma délégation contribuera à la défense de cette cause, non seulement à l'intérieur de l'ICANN mais également au sein de tous les forums et tous les processus liés à la gouvernance de l'Internet. Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY: Merci, monsieur l'ambassadeur. Je donne à présent la parole à madame Manal Ismail qui représente l'Egypte.

MANAL ISMAIL : Merci, monsieur le Président. Chers ministres, délégués distingués, permettez-moi de commencer par remercier le Ministre Elalamy, représentant du gouvernement marocain, notre hôte. Je remercie également les ministres et les délégués pour leurs propos.

L'Egypte a toujours soutenu la mondialisation de l'ICANN et demande depuis longtemps qu'elle soit indépendante. Cela fait deux ans depuis la date à laquelle la NTIA a fait son annonce que l'Egypte célèbre. Je voudrais réitérer encore une fois ce que

nous avons ressenti. L’Egypte célèbre et félicite les initiatives communautaires qui nous ont permis à ce point-là et apprécie la quantité de temps consacrée à ce processus ascendant multipartite qui prouve que la communauté peut travailler ensemble, se remettre de ses différences pour réussir.

Le gouvernement égyptien soutient pleinement la transition et a suivi toutes les discussions de manière active et a participé activement au processus. En tant que communauté, on devrait tous bénéficier de cette expérience positive et apprendre des leçons à tirer.

L’Egypte félicite particulièrement la transparence et la décentralisation du processus, ainsi que le fonctionnement sans sursaut du processus à travers les différents groupes, les différents présidents, agents de liaison, participants et membres de ces groupes.

En termes généraux, les groupes de travail intercommunautaires ont été un excellent véhicule qui nous ont permis de nous mettre d’accord sur différents points et différents aspects de la transition entre les différentes parties prenantes.

Le gouvernement égyptien reconnaît les efforts réalisés pour parvenir à la fin du processus, même au delà de la communauté de l’ICANN mais le rythme du processus et sa complexité auront peut-être empêché certains de participer activement.

Au bout du compte, l’Egypte s’attend à voir la proposition finale présentée vers la fin de cette semaine et invite le gouvernement américain à continuer dans son engagement à assurer que la transition aura lieu suivant le calendrier prévu.

Nous espérons que la réunion de Marrakech marquera la fin de ce processus, mais que l’esprit de collaboration et de dialogue survivra à la fin de cette période de transition.

L’Egypte réitère son engagement à faire avancer les travaux à travers les différentes étapes de mise en œuvre.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY: Merci. Il nous reste deux interventions. Son Excellence Pedreza Barrios Ricardo, du ministère de la technologie et de l’information de la Colombie.

PEDREZA BARRIOS RICARDO: Merci, monsieur le Président. Permettez-moi de parler en espagnol, s’il vous plaît.

Le gouvernement colombien félicite le Royaume du Maroc de l’hospitalité dont il fait preuve en étant notre hôte pour cette 55^e réunion publique de l’ICANN et pour cette troisième réunion ministérielle de haut niveau.

Le gouvernement colombien est très engagé dans ce processus multipartite, tel qu'il l'a exprimé lors de la réunion de haut niveau sur la révision des résultats du sommet mondial de l'Information des Nations Unies, en décembre 2015.

C'est dans ce cadre et dans la compréhension du rôle des gouvernements dans ce modèle multipartite que nous voulons remercier l'ICANN de la possibilité qu'elle nous a donnée de participer à ce processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA et c'est dans ce sens que nous exprimons notre plein soutien au processus de transition de la supervision de l'IANA, de la NTIA à l'ICANN.

Nous savons qu'il s'agit-là d'un moment unique suivant l'annonce du gouvernement américain de céder cette supervision, pourvu que certaines exigences qui garantissent le fonctionnement et la signalisation des fonctions de l'Internet soient respectées.

Une des initiatives de notre gouvernement est donc de soutenir ce processus de modification de manière participative, inclusive et dans le respect des différentes parties prenantes, avec le rôle spécial accordé aux gouvernements dans leur rapport avec l'ICANN.

Enfin, nous souhaiterions inviter tous les participants à garder la confiance, la souplesse dans la manière dont nous comprenons

ce processus de changement. Nous les invitons à collaborer dans ce processus de renouvellement de confiance à l'ICANN et à l'IANA.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY: Merci. Nous passons à la dernière question. Madame Hunter, chef de la délégation de l'office du premier ministre des Iles Cook.

TEPUA HUNTER : Merci, monsieur le Président.

Les Iles Cook voudraient remercier et soutenir les propos des autres délégations. Nous remercions donc le Royaume du Maroc qui a organisé cette réunion, qui nous a si bien souhaité la bienvenue, qui nous a si bien accueillis depuis notre arrivée dans ce pays.

Bien que nous reconnaissons le modèle multipartite de l'ICANN qui permet l'inclusivité à tous les niveaux - de nombreux bénévoles, individus, à travers les efforts collectifs ont contribué à un mécanisme d'élaboration de politiques et de processus techniques très complexes, pour assurer la transition de la supervision de l'IANA.

Il est nécessaire de reconnaître et d’avoir à l’esprit la quantité de défis à relever au niveau national, surtout pour les petites îles comme les Îles Cook. Nous, les pays en développement, avons parfois des défis qui nous empêchent de participer efficacement au niveau mondial.

Les Îles Cook, comme d’autres états insulaires en développement, les Îles Cook s’engagent pleinement et essaient de participer aux travaux de l’ICANN au sein des différents groupes de travail, que ce soit en personne ou à distance.

Nous avons des obstacles qui nous empêchent très souvent de le faire en personne, donc notre isolement et les grandes distances qui nous éloignent des principales villes internationales, le manque de services de transports internationaux, le coût élevé des déplacements, le manque de débit fiable d’Internet dans nos petites îles et dans nos petits pays sont parmi les défis et les difficultés que nous, en tant qu’états insulaires en développement, devons essayer de surmonter au jour le jour.

En même temps, nous avons des limitations de capacités au niveau national que nous devons surmonter également pour traverser de longues distances afin de pouvoir assister aux réunions. Cela implique que notre participation aux différentes réunions.

Cependant en dépit des différents défis que je viens d'expliquer, je réaffirme que les Iles Cook sont toujours impliquées et soutiennent le modèle multipartite. Ce modèle n'est peut-être pas parfait pour garantir la participation pleine et efficace, mais c'est valable de le soutenir, il mérite d'être soutenu.

Pour ces raisons, je confirme que les Iles Cook participeront toujours au GAC et aux efforts continus qui sont si importants.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY: Merci beaucoup. Je dois féliciter l'ensemble des intervenants parce que nous sommes exactement à deux minutes de plus que ce qu'on nous avait accordé.

Nous prenons quinze minutes de pause, pas une minute de plus parce que nous devons redémarrer à 11:45. J'ai demandé d'arrêter la liste des intervenants parce que nous sommes déjà à seize intervenants que nous avons récupérés au fil du temps.

Donc nous redémarrerons à 11:45 pile, si vous le voulez bien.
Merci beaucoup.

[Pause café]

MOULAY HAFID ELALAMY: Mesdames et messieurs, nous allons démarrer dans une minute, prière d'abandonner le soleil dehors et de rentrer à l'ombre.

Bien, mesdames et messieurs, nous allons démarrer notre deuxième session. Je demanderai à l'ensemble des intervenants, en effet, d'être cette fois-ci vraiment rigoureux pour les trois minutes parce que nous avons beaucoup d'interventions.

Avant de démarrer, je voudrais saluer la présence de monsieur Zhao parmi nous, qui est secrétaire général de l'UIT, lui souhaiter la bienvenue et en profiter pour lui souhaiter bon anniversaire parce que j'ai appris que c'était son anniversaire aujourd'hui.

Voyez, tout se passe dans la bonne humeur.

La session 2, donc c'est le renforcement de la responsabilité de l'ICANN et le rôle des gouvernements dans la nouvelle configuration de l'ICANN.

Pour démarrer, je vais passer la parole à monsieur Thomas Schneider, président du GAC.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, monsieur le Ministre.

Comme on vous en a informés au sein du GAC et vos représentants vous l'ont dit, la question dont nous allons parler est une question très importante, non seulement pour la gouvernance mais pour toutes les parties prenantes et en particulier, bien sûr, en plus de la question de l'amélioration de la responsabilité, c'est le rôle des gouvernements dans ce modèle.

Nous avons là quelque chose, un point sur lequel il y a des vues divergentes qui existent depuis le début, depuis le premier sommet sur la société de l'information.

Je ne vais pas en parler davantage pour l'instant car il y a une longue liste de personnes souhaitant exprimer leur opinion. Je vais donc m'arrêter là et simplement attendre de vous écouter.

Merci. Je vais maintenant donner la parole au Docteur Steve Crocker qui est à ma droite.

STEVE CROCKER :

Merci, Thomas. J'aimerais également remercier tous ceux qui sont présents ici.

Comme vous l'avez déjà entendu, il y a eu différentes présentations ce matin qui ont souligné l'importance de notre réunion. C'est vraiment impressionnant de voir le nombre de représentants officiels de haut niveau présents ici, ce qui veut

donc dire que nous bénéficions d'un soutien officiel important des différents gouvernements.

Je voudrais parler de deux choses, mais d'abord je voudrais ajouter mes félicitations pour l'anniversaire de monsieur Zhao, c'est un plaisir de l'avoir avec nous en ce jour. Et justement, pour ce qui est des représentants de haut niveau, son soutien au processus a toujours été très apprécié.

J'ai le privilège de parler au nom du conseil d'administration de l'ICANN, mais je ne suis que l'une des personnes qui font partie du conseil, et j'aimerais demander aux personnes présentes ici qui sont au conseil – certains sont dans d'autres réunions – mais pour celles qui sont là et ne sont pas en train de participer aux réunions du CCWG ou autre, je vais donc leur demander de se lever s'ils sont présents.

Je vois presque jusque là-bas. Il y a Erika, me semble-t-il. Peut-être Rinalia. Asha. Lito. Très bien, merci. Un des nouveaux au conseil. Et quelques autres personnes qui se sont déjà rassises. Le conseil d'administration prête une attention très particulière au processus dont on a parlé, et en grande partie le travail ayant trait à la responsabilité, a pour préjugé comme quoi le conseil d'administration résiste à ce changement et ne souhaite pas abandonner les pouvoirs, c'est exactement le contraire.

Nous sommes tout aussi engagés que les autres parties dans ce processus pour bâtir un ICANN qui soit solide, réactif et donc notre délai est limité bien sûr. Nous souhaitons en héritage une institution renforcée. Nous provenons de la même communauté que vous, que tout le monde et nous y reviendrons suite à notre mandat.

Nous essayons de prendre la parole de manière attentive en prenant nos précautions, mais sachez que nous appuyons le projet.

En ce qui concerne le processus de responsabilité, je crois que la plupart des choses qui doivent être dites ont déjà été dites. Le processus dure deux ans, nous en sommes au point mémorable, au point clef, puisque les propositions vont être rassemblées pour être présentées au conseil qui les transmettra au gouvernement des Etats-Unis. Il y a donc énormément de travail qui a été investi dans ce projet.

Un des éléments qui est en fait intégré dans tout le processus, c'est de savoir quel est le rôle des gouvernements actuellement et de savoir quel sera ce rôle à l'avenir et au fil du temps [coupure] multipartite.

Le plan, ou plutôt le souhait, n'est ni de diminuer ni d'augmenter le rôle des gouvernements. Nous avons eu la

chance énorme d'avoir l'application des gouvernements au sein du GAC et ils se sont investis dans le processus multipartite.

Comme vous l'avez déjà entendu, les règles de base de la transition sont que l'ICANN ne peut pas être pris en charge par les gouvernements. Ce n'est pas un remplacement du gouvernement des Etats-Unis par un autre gouvernement ou plusieurs autres gouvernements. Mais en même temps, le GAC, le comité consultatif gouvernemental ainsi que d'autres canaux gouvernementaux restent très importants. Votre présence justement souligne ceci.

Nous attendons avec impatience de travailler en étroite collaboration avec le comité consultatif gouvernemental. Au fil des années, nous avons amélioré notre processus et notre communication, et j'ai la conviction que ceci a amélioré l'efficacité et la pertinence du GAC pour le bénéfice de tous. Certainement pour le bénéfice des gouvernements mais également pour le bien de l'Internet de l'ICANN en général.

Pour ce qui est des détails et du traitement des avis du GAC, et bien nous avons passé beaucoup de temps à essayer d'améliorer ces processus pour nous assurer de la bonne communication, de la bonne compréhension de ce qui est communiqué, pour nous assurer de faire une analyse adéquate de ce qui est proposé.

Quant à la question de l'acceptation des avis du GAC, s'ils sont refusés il y a vraiment un processus intense de reconsidération et de réflexion et, d'une manière générale, ces avis nous les acceptons de la même manière que nous acceptons ceux des autres communautés. Nous y réfléchissons très sérieusement et le processus est rigoureusement suivi.

Parfois il existe certains enjeux, en termes de ressources, en termes d'attention, et je crois que parfois on ne prête pas assez attention du point de vue politique ou philosophique ou aux manières dont tout ceci fonctionne, afin d'avoir un travail responsable et fructueux pour le bien de tous. Egalement, la question c'est de savoir comment le processus peut devenir plus visible qu'il ne l'a été par le passé. C'est notre objectif à long terme, le niveau de détails au delà des questions sur la responsabilité, est important à prendre en considération et c'est un des domaines dans lequel je me suis investi personnellement.

Ceci étant, je vais repasser le micro à l'assemblée. Nous avons eu des contributions très intéressantes jusqu'à maintenant et j'attends avec impatience de tous vous écouter au fil de la journée.

THOMAS SHNEIDER : Merci, Steve. Nous avons le plaisir d’avoir avec nous aujourd’hui les trois co-présidents de ce groupe de travail qui ont passé leurs jours et leurs nuits, au cours de l’année et des six derniers mois à travailler à l’amélioration de la responsabilité au sein de l’ICANN. Ils ont fait un travail extraordinaire, il y a beaucoup de pression de tous les côtés de la part des différentes parties. Donc je les accueille avec plaisir.

Vous avez Mathieu Weill, Leon Sanchez et Thomas Rickert.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup, monsieur le Président. Vos Excellences, merci de nous permettre de vous rejoindre lors de cette réunion avec des représentants de gouvernements, d’organisations internationales, de délégués, merci à vous tous de nous permettre de vous rejoindre au sein de cette séance.

J’aimerais commencer par vous donner une présentation générale du travail que nous avons fait jusqu’à maintenant.

Diapositive suivante, s’il vous plait.

Lorsque nous avons commencé le processus de transition, il y a eu une préoccupation soulevée par la communauté concernant la conclusion du rôle historique du gouvernement des Etats-Unis au sein de l’ICANN, sur la base du contrat existant. Il y a eu également la question de la perception comme quoi le

gouvernement a toujours été un peu un obstacle au sein de la communauté. Voilà donc pourquoi, au sein de la communauté de l'ICANN, nous avons avancé le besoin de renforcer les mécanismes de transparence et de responsabilité, étant donné le fait qu'il existe ce rôle historique du gouvernement des Etats-Unis qui donc prenait fin.

Ensuite diapositive suivante, s'il vous plaît. Merci.

Dans le cadre des efforts entrepris pour améliorer la responsabilité de l'ICANN ainsi que la transparence, nous avons mis en place un groupe de travail qui a donc commencé à travailler en décembre 2014. Donc j'aimerais utiliser cette opportunité pour remercier tous les participants du GAC, tous les membres du GAC qui sont présents et qui nous ont assistés pendant ce processus. Votre contribution a été fondamentale et continuera de l'être à l'avenir, pour le reste du processus.

Vous voyez donc sur cet écran que dans le cadre de notre travail, nous avons établi des pistes de travail parallèles. Premièrement, le travail du CWG qui était responsable de la proposition sur les noms, l'ICG le groupe de coordination et le groupe de responsabilité et de transparence de l'ICANN. Ce dernier devait donc mettre en place une proposition pour l'amélioration de la responsabilité dans l'ICANN. Nous avons déjà donné une

proposition à nos organisations membres et maintenant nous avons une consultation lancée avec nos groupes.

Nous avons envoyé notre proposition à l'ICANN, au conseil, de manière à ce que eux puissent la transférer au gouvernement des Etats-Unis, à la NTIA, pour approbation.

Pour organiser notre travail, nous avons décidé de diviser les tâches en deux pistes de travail. L'objectif était clair : nous souhaitons mettre en place une proposition, élaborer une proposition qui renforce la transparence et la responsabilité de l'ICANN, un système qui implique les différentes parties prenantes donc ceci était au cœur de notre proposition.

Nous avons divisé le travail en deux phases. Premièrement, focalisation sur les mécanismes et sur les étapes ayant pour but d'améliorer la responsabilité de l'ICANN et sa transparence, parce que ceci doit être mis en place avant la transition. La deuxième piste de travail se focalisait sur les questions qui pourraient prendre plus longtemps et qui pourraient donner lieu à un débat au delà de la transition.

Donc nous avons conclu la piste de travail numéro 1 au sein de notre groupe de travail et nous sommes en train de prévoir la deuxième.

Pour vous donner un peu une idée de la quantité de travail qu'a généré ce processus, j'ai cette diapositive. Plus de 200 personnes qui ont participé à l'effort et qui se répartissaient assez uniformément dans le monde, même si la participation de l'Amérique Latine et de l'Afrique devrait être accrue. Nous avons eu 110 observateurs de nos listes de diffusion et il est important de le noter parce que le travail a été effectué à 100% de manière inclusive et pluraliste. Tout est enregistré et vous avez accès à tout ce qui a été fait. Il y a plus de 12 400 emails qui ont été échangés, plus de 205 appels et réunions et plus de 400 heures passées en réunion. Pour ce qui est des heures de bénévolat, et bien on les compte par milliers. Il nous faut absolument nous féliciter, à ce niveau-là, en tant que communauté.

Tout ce travail a eu pour résultat la proposition finale de notre groupe de travail sur la piste de travail numéro 1 et ses recommandations. Nous avons donc un document de 52 pages avec 15 annexes qui contiennent le détail de chacune des recommandations. Il y a également 11 appendices qui rassemblent toute la documentation de cette proposition. Les traductions de ces documents sont prêtes, en arabe, en espagnol, en français, en russe, en chinois et en portugais. Nous vous invitons donc à les consulter.

Diapositive suivante. Au jour d'aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons trois des organisations

membres sur les six qui ont approuvé la proposition. L'ALAC, l'ASO et le SSAC, voici donc les organisations qui ont déjà approuvé notre proposition.

Par ailleurs, nous avons reçu une confirmation du CWG comme quoi les dépendances de responsabilité qu'ils avaient identifiées dans leur propre travail étaient traitées et donc ceci n'a pas donné lieu à des considérations futures.

Je vais maintenant passer la parole à monsieur Rickert pour le reste de la présentation.

THOMAS RICKERT :

Merci beaucoup, Leon. Vos excellences, messieurs les ministres, représentants des gouvernements et des organisations internationales, chers collègues distingués, je vais vous faire une présentation de très haut niveau de ce que nous avons inclus dans notre rapport.

Lorsque nous avons commencé cet exercice, nous avons essayé d'envisager des modèles de gouvernance pouvant être utilisés pour fournir un bon équilibre des pouvoirs pour l'ICANN. Vous allez avoir la joie d'apprendre que le modèle que nous avons trouvé, le modèle sur lequel nous nous sommes basés a été développé par des gouvernements, par des états pendant des années.

Vous le voyez à l'écran devant vous, vous avez donc la constitution, c'est-à-dire les statuts, les principes sur lesquels l'ICANN se base pour fonctionner et bien sûr un système juridique, le système de révision, de recours, avec le conseil d'administration, un peu comme les états, puis la communauté habilitée. Alors la communauté habilitée, c'est la communauté qui, en fait, prend en charge la responsabilité qui, pour l'instant, dépend du gouvernement des Etats-Unis.

Si vous vous souvenez, le gouvernement des Etats-Unis, lors de son annonce a dit abandonner son contrôle. Maintenant cette autorité, à qui appartient-elles ? Et bien nous nous sommes dit que cette autorité devait être placée entre les mains de la communauté internationale, des communautés que nous trouvons dans l'environnement de l'ICANN, parmi lesquelles le GAC.

Nous proposons donc avec notre rapport d'intégrer ces différentes communautés dans la communauté générale de l'ICANN, pour lui donner l'opportunité de prendre la parole, de se manifester lorsque le moment est venu de prendre des décisions sur le modèle de l'ICANN.

THOMAS RICKERT:

Donc le premier élément, il s'agit des statuts. Il y a eu certaines inquiétudes d'avoir plus d'envergure, d'avoir une envergure qui

connaît une expansion un peu trop forte. Nous devons garder la mission de l'ICANN telle qu'elle est.

Nous en avons déjà beaucoup débattu de la régulation des contenus, nous avons également mis à jour le rôle de l'ICANN pour ce qui est des paramètres et des noms de domaine et nous avons inclus également les révisions ATRT par exemple qui ont été très efficaces à l'ICANN et qui ont bien montré qu'elles devaient faire partie des statuts.

Le dernier mais non des moindres, nous avons inclus un engagement envers les droits de l'homme qui sera dans les statuts. Il y a eu beaucoup de débat à ce sujet. Est-ce que ce devrait être dans les statuts les droits de l'homme ? Nous en avons parlé dans la piste de travail numéro 2.

Passons à la diapositive suivante. Donc nous avons une entité indépendante pour faire appel, cela a été revu, il ne s'agit pas seulement des problèmes de procédures, il y a des tests qui sont faits avec les résolutions du conseil d'administration de l'ICANN. Nous voulons avoir un panel permanent avec des experts, notamment juridiques, pour résoudre les conflits et les litiges éventuels. Ce panel permanent sera d'au moins sept membres, trois seront choisis pour les litiges, et pas seulement pour les aspects procéduraux mais également en ce qui concerne la substance, le contenu.

Donc le rôle du conseil d'administration de l'ICANN a été clarifiée pour que le conseil d'administration ait un ensemble de statuts beaucoup plus clair, pour qu'il connaisse mieux son rôle. Nous avons travaillé également aux rapports entre le conseil d'administration et le GAC, pour la réception des conseils du GAC, comment ils seront gérés par le conseil d'administration.

Et en ce qui concerne la communauté de l'ICANN, ça c'est l'essentiel. Nous avons voulu donner plus de pouvoir à la communauté, la responsabiliser fortement. Comme vous le voyez, on lui donne beaucoup plus de pouvoirs. C'est important parce que nous pensons que ces pouvoirs sont nécessaires pour que la communauté puisse définir l'ICANN, puisse rectifier parfois certains problèmes qui pourraient exister dans le cadre des statuts, dans le cadre du fonctionnement, qu'il y ait un peu des garde-fous et que la communauté joue ce rôle.

Donc la communauté peut rejeter un budget, a l'autorité nécessaire pour se faire entendre également au niveau des problèmes budgétaires, rejeter des changements aux statuts. Une fois qu'il y a une résolution du conseil d'administration, il y a donc des statuts standards, des statuts fondamentaux qui sont essentiels pour les opérations de l'ICANN, valeurs essentielles, missions de l'ICANN, existence d'un panel indépendant pour qu'on ne puisse pas de mettre un côté une analyse indépendante trop facilement. Cela donne donc à la

communauté une autorité d'approbation d'éventuels changements des statuts. Il y a la possibilité de limoger un membre du conseil d'administration ou même de révoquer le conseil d'administration tout entier. Donc vous voyez qu'il y a beaucoup de pouvoirs qui ont été donnés aux communautés.

Notre approche était la suivante: nous voulions que l'ICANN puisse fonctionner bien au quotidien et puisse faire son travail. Ça, c'est notre processus d'engagement. L'ICANN s'engage déjà d'une manière volontaire avec la communauté, mais ça, on l'a inscrit dans les statuts. Cela permettrait donc de limiter le risque de friction entre les communautés et le conseil d'administration dans ses décisions, les disputes éventuelles qui pourraient survenir entre la communauté ou des parties de la communauté et le conseil d'administration.

Il existe un processus d'escalade avec différentes étapes. C'est uniquement à partir d'un certain seuil, si le conseil d'administration ne veut pas honorer une décision de la communauté, là il y a un processus avec différents niveaux, différents seuils. Donc ça, c'est que l'on puisse bien faire respecter les statuts de l'organisation, ces nouveaux statuts.

Je suis à la fin de ma courte présentation. J'aimerais conclure en disant que le GAC est au sein de cette proposition, en est un

participant, fait partie prenante de ce processus. Nous pouvons faire partie de toutes les délibérations de la communauté -

MOULAY HAFID ELALAMY : C'est pour dire qu'il va falloir accélérer un peu.

THOMAS RICKERT : Et il n'y a qu'un seul moment où le GAC peut prendre des décisions, mais je pourrai répondre à des questions sur cela. Je voudrais donner la parole à Mathieu.

MATHIEU WEILL : Je vais parler en français.

Votre Excellence monsieur le ministre, mesdames et messieurs les ambassadeurs, chers membres du GAC et chers collègues, je vais aller extrêmement rapidement sur les derniers transparents pour que l'ensemble des interventions puissent avoir lieu dans de bonnes conditions de temps.

Il est important de souligner que notre groupe n'est qu'une partie d'un travail plus large et que nous avons été très attentifs à la connexion entre les deux travaux. Nous avons la satisfaction de pouvoir confirmer que les deux branches ont bien travaillé ensemble puisque les fonctions techniques de la fonction IANA a pu confirmé que les améliorations que Thomas Rickert vient de

vous présenter remplissent bien les conditions qu'ils avaient fixé.

C'est extrêmement important puisque c'est ce qui conditionne l'accord de l'ensemble des communautés intéressées par l'évolution de l'ICANN.

Le transparent suivant, s'il vous plaît.

En termes de calendrier, je ne reviendrai pas beaucoup dessus puisque Steve Crocker l'a expliqué. Pour ce qui est de ce à quoi on peut s'attendre cette semaine, cette semaine est absolument crucial pour le processus. Nous avons, en tant que groupe, soumis, à l'ensemble des organisations ayant contribué à notre charte, un rapport final qui doit encore être ratifié par chacune de ces organisations.

Trois sur six l'ont déjà fait, comme nous l'avons déjà dit. Nous nous attendons à ce que les trois dernières, y compris le GAC, se prononcent d'ici à mardi ou, au plus tard, mercredi. C'est vraiment le sujet de la semaine. De manière à ce que, dès jeudi lors de sa réunion prévue en fin de journée, le conseil d'administration de l'ICANN puisse lui aussi endosser et transmettre au gouvernement américain les propositions pour l'évolution de la gestion de la fonction IANA.

Le prochain transparent, s'il vous plaît.

Il est important de souligner que pour autant, nos propositions ne sont qu'un pas dans un processus beaucoup plus long d'amélioration continue de la redevabilité de l'ICANN et nous avons identifié un certain nombre de sujets sur lesquels nous allons continuer à travailler, notamment des sujets qui intéressent particulièrement les gouvernements comme la diversité au sein de l'ICANN et de l'ensemble des composantes de l'ICANN, comme l'application des droits de l'homme, comme la question des juridictions. Nous sommes donc dans un processus qui va se poursuivre, même si aujourd'hui nous sommes dans une semaine cruciale.

Enfin mon dernier transparent, puisque je sais qu'il faut faire assez vite, dernier transparent s'il vous plaît. C'est simplement pour rappeler que les deux choses que propose notre groupe, c'est de mettre en place des améliorations de la redevabilité de l'ICANN qui sont strictement nécessaires pour permettre la transition. Cette fameuse séparation des pouvoirs évoquée par Thomas Rickert, mais aussi rendre possible le fait que les prochaines améliorations puissent être mises en œuvre même s'il y a un peu de résistance au changement par le biais de la structure et qu'aucune capture ne puisse s'opposer à ce que l'ICANN entre une amélioration continue de sa redevabilité.

Je m'en tiendrai ici, monsieur le Ministre, de manière à ce que l'ensemble des délégués puissent faire leurs contributions. Je vous remercie chaleureusement.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci, merci infiniment pour avoir écouté. Nous sommes déjà à 20 questions. J'étais à 16, je vous annonce que la liste est définitivement arrêtée et que nous allons être très vigoureux sur les trois minutes parce que nous ne nous en sortirons pas.

On démarre tout de suite, monsieur Ravi Shankar Prasad, ministre d'Inde.

AJAY KUMAR : Merci, monsieur le Président de séance. Je vais donc faire ce discours au nom du ministre de l'Inde, je suis Ajay Kumar.

Tout d'abord, j'aimerais saisir cette opportunité pour remercier chacune d'entre vous qui avez passé tant d'heures et de jours avec une forte détermination pour faire avancer cette proposition concernant la transition de l'IANA.

Ces deux dernières années, la communauté Internet a travaillé avec acharnement pour arriver à ce moment historique, dans cette si belle ville de Marrakech, pour trouver la dernière pièce du puzzle, avec les membres du CCWG qui ont participé au

travail de responsabilité de l'ICANN. Nous sommes à une étape, à un moment où nous devons être prêts à prendre les rênes des fonctions IANA. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. J'aimerais donc souligner quelques points dans le cadre de la piste de travail numéro 2.

Mesdames et Messieurs, nous sommes tous d'accord pour dire que cette piste de travail numéro du CCWG est essentielle pour la transition IANA. Les questions visant à s'assurer une plus grande diversité à l'ICANN par exemple pour qu'il y ait une responsabilisation des SO et des AC, aussi pour plus de transparence, une amélioration des documents de l'ICANN pour la divulgation de tous les documents, la questions des juridictions qui se pose. Nous savons que le CCWG a déjà fait beaucoup à ce sujet. Nous pouvons travailler ensemble pour nous assurer que nous aurons bientôt des parties prenantes encore plus diverses, encore plus engagées.

Nous allons parler de ces questions de diversité et continuer à faire des progrès dans cette deuxième piste de travail qui permettra de travailler pour les économies essentielles du monde, mais également pour les autres pays.

Ce cadre de référence donc a fait l'objet de beaucoup de contentieux et il me semble important que le rôle du GAC, que ces conseils prodigués par le GAC soient utiles à l'avenir pour

qu'il y ait une prééminence encore plus forte de la gouvernance de l'Internet.

Je demanderai donc à toutes les parties prenantes de continuer sur leur lancée, sur cette excellente voie, leur travail.

Je vous remercie de votre attention.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup. Madame Kelly Gillis, du Canada.

KELLY GILLIS : Merci encore, monsieur le Ministre.

J'aimerais maintenant vous parler un peu de l'ensemble de la communauté mondiale qui a travaillé dans ce modèle multipartite. Le Canada soutient fortement un Internet ouvert fondé sur le *leadership* du secteur privé, sur le modèle ascendant, sur cette plateforme Internet pour l'entrepreneuriat fondé sur les connaissances partagées, fondé sur le consensus.

La proposition préserve le rôle essentiel du GAC pour donner des conseils de politique au conseil d'administration qui joue un rôle essentiel également puisqu'il doit répondre aux propositions du GAC. Cela permet au GAC de s'engager encore plus avec la communauté mondiale dans ce modèle multipartite de nombreuses parties prenantes soutenant la mondialisation d'un

Internet. Nous sommes donc tout à fait satisfaits au Canada de poursuivre. Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup. Monsieur Conny Whalstrom, de Suède.

CONNOR WHALSTROM : Merci beaucoup, monsieur le Président.

Comme nous l'avons entendu, nous avons une proposition collective pour la transition NTIA. Nous pouvons être fiers de notre travail. Il est absolument essentiel d'avoir un équilibre fort entre les intérêts légitimes de tous dans ce modèle multipartite. Cette proposition ne doit pas permettre d'accroître le rôle de certains par rapport à d'autres et donc d'avoir un équilibre fort entre les différences influences que nous observons.

La qualité de la gouvernance de l'Internet est essentielle pour nous tous, mettre en œuvre cette transition va nous permettre de nous trouver dans une situation différente. Nous allons devoir un peu réapprendre à travailler ensemble. Comme cela a été dit auparavant, ce n'est pas un grand changement mais il y aura quand même un certain changement.

Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY : Monsieur Yasuo Sakamoto, du Japon.

YASUO SAKAMOTO : Merci beaucoup, monsieur le Président. J'aimerais tout d'abord dire à quel point le rôle de l'ICANN sera, à l'avenir, essentiel, une fois que l'ICANN sera indépendant et s'occupera de ces fonctions IANA, ce sera un élément essentiel de la gouvernance de l'Internet. C'est pour cela que nous devons avoir des rapports de confiance forts entre les différentes communautés. Le GAC devra continuer à être fortement engagé dans les activités de l'ICANN, en tant que membre, et maintenir, en tant que GAC, un solide rôle de conseiller.

Le développement de l'Internet doit beaucoup à cette procédure multipartite pour que l'information puisse circuler librement. Les gouvernements ne peuvent pas réguler l'Internet. Cela s'applique également aux rapports qui existent entre l'ICANN et le GAC. L'équilibre entre les communautés et entre le GAC et l'ICANN doit continuer à exister après la transition. Nous apprécions beaucoup la participation des communautés et en tant que communauté le GAC peut beaucoup contribuer au développement de politiques publiques.

Ce qui est essentiel dans cette réunion, c'est que le GAC, le conseil d'administration et d'autres organisations comprennent bien, mutuellement, le résultat positif que nous essayons

d'obtenir, un message positif envoyé au monde. Cela doit être le résultat d'un modèle multipartite, nous devons nous faire confiance et créer, de façon historique, un nouveau cadre de référence.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

Monsieur Rachid Ismailov, de Russie.

RACHID ISMAILOV : Merci beaucoup.

J'aimerais maintenant m'adresser non seulement aux leaders de l'ICANN, mais aussi aux ministres parce que c'est notre séance.

Tous les principes de la gouvernance de l'Internet dans le modèle multipartite ont été définis lors du forum mondial de Tunisie et nous n'avons pas besoin de nous poser des questions à savoir quelles sont les parties prenantes qui sont responsables du développement des politiques publiques ou des politiques gouvernementales sur l'Internet. Tous ces principes ont été réaffirmés par les participants au processus de négociation lors du sommet SMSI qui s'est terminé par l'assemblée générale des

Nations Unies avec la révision de la décision, c'était donc à New-York en 2015.

Donc à l'ICANN, au sein de ce forum, nous continuons de parler du rôle des gouvernements et je crois que ceci est dû au fait qu'il nous faut repenser le rôle consultatif des gouvernements au sein de l'ICANN.

Alors que les autres parties prenantes, les autres participants sont impliqués dans les politiques, dans les décisions, dans la domination des candidats, qu'ils élisent des membres au conseil d'administration et ont le droit de voter, les gouvernements n'ont pas ce droit dans le cadre de l'ICANN qui est donc une société.

A notre avis, il n'est pas acceptable de limiter la contribution des gouvernements et de ce qu'ils ont à apporter dans leur participation aux discussions et aux mécanismes d'habilitation des communautés, de limiter les actions des gouvernements par une règle unique – la prise de décision par consensus – n'est pas adéquate, surtout étant donné les questions ambiguës de prise en considération des différents points de vue.

Je suis en train de déclarer ceci pour vous dire qu'ignorer le rôle des gouvernements et limiter leur implication dans la gouvernance de l'Internet, c'est un risque. En fait, ce n'est pas

une question d'intérêt multipartite, mais plutôt une question d'intérêts commerciaux.

MOULAY HAFID ELALAMY : Monsieur Paulo Ferrao, du Portugal.

PAULO FERRAO : Merci bien, monsieur le Ministre.

Messieurs les ministres de l'industrie et des télécommunications, monsieur le président du conseil d'administration de l'ICANN, monsieur le président du GAC, chers délégués et vous tous qui êtes rassemblés, je vais commencer en anglais puis je terminerai en portugais.

Alors tout d'abord, j'aimerais remercier le Royaume du Maroc, nos amis, d'avoir organisé cette extraordinaire réunion.

Nous savons que les technologies de l'information et des télécommunications ont un impact majeur sur l'économie, sur les individus, dans le monde entier. Les nouveaux enjeux en termes de TIC et les nouveaux enjeux auxquels nous sommes confrontés tel que l'Internet des choses, *big data*, les systèmes de machine à machine, l'interaction entre ces différentes machines auront un impact énorme sur la société, sur les différentes entreprises et sur les peuples. Par conséquent, il est extrêmement de

préservé l'Internet comme un système sécurisé, solide, ouvert, transparent et non fragmenté qui soutienne le développement durable.

Cela n'est pas une coïncidence que le *worldwide Web* ait été développé comme un laboratoire de recherche d'idées, comme un instrument ouvert et accessible aux chercheurs du monde entier. C'est également pour cette raison qu'au Portugal, nous faisons le plaidoyer de ce modèle de l'ICANN au sein d'un cadre international.

Le système multipartite a démontré son fonctionnement avec le transfert des connaissances, le renforcement des capacités grâce à l'implication de ces multiples parties prenantes. Et ceci s'applique aux régions en développement.

Je vais maintenant parler en portugais.

Chers délégués distingués, messieurs-dames, les gouvernements sont les seuls à pouvoir préserver l'Intérêt public et créer une condition dans les communautés techniques, le secteur privé et la société civile tel que leur rôle soit reconnaissable. En matière de gouvernance de l'Internet, les capacités deviendront de plus en plus efficaces au fur et à mesure que nous aurons l'opportunité de connaissance. Les gouvernements sont comparables parce qu'ils ont des caractéristiques similaires. Ils incluent les propositions de

différentes parties prenantes comme élément-clef dans leur processus de prise de décision. Leurs caractéristiques ont donc besoin d'être traitées comme des points forts et non comme des points faibles dans le cadre du système de gouvernance de l'Internet. Le Portugal et toutes les communautés portugaises du continent peuvent avoir un contact plus étroit avec d'autres et donc ceci doit être mis en place.

Je voudrais vous remercier pour tout le travail que vous effectué pour améliorer la responsabilité et la transparence.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci, monsieur Franck Carruet, ambassadeur de Belgique à Rabat.

FRANCK CARRUET : Merci beaucoup, monsieur le ministre et monsieur le président. Je prends la parole au nom du gouvernement belge, et du vice-premier ministre Alexandre de Croo, et du ministre de la coopération au développement et de l'agenda numérique.

Je commencerai par une citation. Le difficile, c'est ce qui peut-être tout de suite, l'impossible, ce qui prend un peu plus de temps, selon Georges Santayana. Le plus pessimiste qui ne

croirait toujours pas aujourd’hui en la possibilité de nous accorder sur le futur de la redevabilité d’une ICANN émancipée se voit ainsi d’emblée rassuré. Au pire, prenons donc encore un peu de temps.

Cette émancipation de la gouvernance de l’Internet qui constitue un projet de longue date n’ayant été jamais été aussi proche d’aboutir est aujourd’hui suspendue à l’obtention d’un consensus global au sujet des recommandations communiqués par le CCWG. Les efforts et le travail accompli à ce jour sont considérables. Il convient avant tout de saluer leurs auteurs.

L’enjeu, pour les gouvernements, est de taille, car se pose ici la question de leur place dans le système multipartite qui anime l’ICANN depuis sa création.

Sur le plan des principes, le CCWG redevabilité prévoit qu’il reste au sein de l’ICANN une assemblée au travail de l’IGC qui s’inquiète et s’empare des sujets liés au respect des lois et aux enjeux de politiques publiques et qui conseille, avec une certaine autorités, sur ces sujets.

C’est un constat positif et fondamental, la future ICANN telle qu’envisagée aujourd’hui devra ainsi dûment prendre en compte les avis des gouvernements en matière de politiques publiques et reconnaître leur responsabilité en la matière. Ces

principes seront élevés au rang de principes fondamentaux, ce qui en confirme l'importance.

Dans les détails et en pratique, il est crucial que le rôle actuel et l'autorité des gouvernements soient, à tout le moins, consolidés. Il est important que les états disposent des moyens d'assumer leurs responsabilités et d'assurer la défense de leur société dans la limite des projets souhaités dans l'ICANN future. Il est heureux qu'il s'agisse là de la direction prise par les travaux conséquents réalisés par le CCWG. En effet, d'une part les états demeurent des acteurs importants auquel le conseil d'administration doit rester particulièrement attentifs. D'autre part, l'ICANN ne devient pas une organisation intergouvernementale.

Sur certains points, la communauté reste néanmoins en quête d'un compromis qui cristalliserait un consensus global. Je laisserai là la main aux négociateurs qui disposent, je le pense, des outils pour arriver à un compromis satisfaisant et je leur souhaite, au nom du gouvernement belge, ainsi qu'au comité de l'ICANN, mes meilleurs vœux de succès.

Merci beaucoup, monsieur le Président.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

Monsieur David Martinon, ambassadeur pour la cyber diplomatie et l'économie numérique de la France.

DAVID MARTINON :

Merci, monsieur le Ministre. Je commencerai pas vous dire à quel point la France partage les convictions que vous avez exprimées ce matin dans votre discours d'ouverture. La France remercie le gouvernement de sa Majesté le roi de nous accueillir au Maroc. C'est une réunion très importante, il est très important qu'elle se tienne en Afrique et en plus, vous nous offrez la magie de Marrakech donc que demander de plus.

Je souhaiterais dire en une phrase à Fadi qu'il a fait beaucoup de bien à l'ICANN, et Fadi, les yeux dans les yeux, je voudrais dire que nous te regretterons.

Je voudrais dire également que dans l'histoire de l'Internet, la gestion du DNS assurée par le gouvernement américain a été efficace et productive et qu'elle a grandement contribué au développement d'Internet, et pour cela le gouvernement américain peut en être remercié.

Internet étant devenu mondial, cette situation n'était plus justifiée, c'est la raison pour laquelle la France a plaidé depuis longtemps, et à plusieurs reprises en faveur d'une internationalisation de l'ICANN. C'est donc tout naturellement

que nous avons exprimé notre satisfaction et notre espoir à l'annonce de cette transition indispensable à nos yeux, elle ne pouvait qu'aller de pair avec la modernisation des mécanismes de redevabilité de l'ICANN dans le respect du modèle multipartite de l'ICANN.

Sans surprises, en conformité avec les préoccupations qu'elle n'a cessé d'exprimer et qui n'ont pas été prises en compte, la France est déçue, comme d'autres apparemment, de la proposition présentée malgré un certain nombre d'avancées positives, notamment la modernisation du panel de révision par exemple qui est une très bonne chose.

Quoi qu'on dise, les états se voient marginalisés au sein de l'ICANN parce que la proposition de réforme leur impose pour toujours leurs propres règles de décision dont nous voyons bien qu'elles mériteraient d'être améliorées. Par ailleurs, les états ne se voient pas reconnaître les mêmes droits que les autres parties prenantes dans les mécanismes de recours mis à la disposition de la communauté contre les décisions du conseil d'administration de l'ICANN.

Face à ce risque de mise en péril du modèle multipartite de l'ICANN, la France, conformément à ses positions constantes rappelées dans la déclaration de la minorité qui a été signée par près d'une vingtaine de pays, ne trouve pas son compte dans

cette réforme, alors même qu'elle souhaite plus que jamais le succès de cette transition, notamment la prise en compte de l'objectif d'une réelle diversité au sein de l'ICANN et d'une véritable lutte contre les conflits d'intérêts.

Tout au long du processus de réforme, la France s'est investie dans un esprit constructif pour tenter, avec d'autres, d'arriver à un compromis, notamment le compromis proposé par le Brésil à la réunion de Dublin. Ce compromis consensuel a été entièrement rejeté par le CCWG, je dirai en conclusion, monsieur le ministre, qu'on ne peut pas prétendre travailler à bâtir un consensus et ne pas prendre en compte les objections. La France considère que cette réforme bouleverse les équilibres internes de l'ICANN et encore une fois, porte atteinte au modèle multipartite de l'ICANN.

Je vous remercie.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci pour votre intervention.

Monsieur Finn Petersen, directeur des relations internationales de l'autorité du Danemark.

FINN PETERSEN : Merci, monsieur le Président, et merci d’avoir organisé cette réunion importante.

Je crois que nous en sommes à un point très important dans l’historique de l’Internet et la transition des fonctions IANA a été demandée par les gouvernements et par d’autres depuis longtemps. Je soutiens la proposition avancée et j’attends la transition avec impatience au cours de l’année à venir.

Nous aimerions faire un commentaire par rapport à tout le travail très important investi dans la collaboration et par rapport à l’amélioration de la responsabilité de l’ICANN effectuée.

J’aimerais aussi remercier particulièrement nos trois mousquetaires qui sont à la table, Thomas, Leon et Mathieu, pour leur excellent travail.

Le processus a été difficile mais la communauté a relevé les défis. Il est très positif que tant que gouvernements et de représentants soient présents et aient participé à ce travail très important.

Les gouvernements ont un rôle important à jouer en ce qui concerne les questions de politiques et les questions d’intérêt public. Voilà donc pourquoi la participation active des gouvernements pour résoudre les problèmes avec les

communautés au tout début est essentiel pour la suite et l'après transition.

Par contre, l'ICANN est une société privée et les gouvernements ne doivent pas participer aux décisions de nature opérationnelle. En tant que tel, le GAC doit continuer d'être un comité consultatif. Il y a maintenant des manières significatives par lesquelles le GAC pourra continuer d'avoir une influence à l'avenir, et il dépend de nous de nous mettre d'accord sur les procédures qui seront les plus efficaces pour nous impliquer pour donner nos avis.

Par exemple, la proposition donne au GAC un rôle accru, un mandat accru en matière consultative auprès du conseil d'administration de l'ICANN et de la communauté habilitée. Il dépend maintenant de la communauté, ainsi que des gouvernements qui sont inclus, et de l'ICANN, de montrer que le moment est venu que le système est mûr et que les responsabilités ont été prises pour que l'Internet reste ouvert, sécurisé et résilient, que c'est une ressource internationale pour tout le monde.

Merci, monsieur le Président.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

Madame Qi Xiaoxia, direction générale de la coopération internationale de l'administration du cyberspace de la République de Chine.

QI XIAOXIA :

Merci, monsieur le Président.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le gouvernement du Maroc et la communauté de l'Internet pour cette organisation particulièrement réussie de la conférence à ce moment critique dans l'historique de l'ICANN.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à monsieur Fadi Chehade pour son *leadership* particulièrement intéressant, vous avez vraiment changé les choses.

Je vais parler du rôle et des responsabilités des gouvernements dans l'écosystème de la gouvernance de l'Internet en général ainsi qu'au sein de l'ICANN, sur la base de l'expérience de la Chine.

Le chef de la délégation chinoise a, lors de la première séance, présenté le développement absolument extraordinaire de l'Internet en Chine. Donc si on condensait notre expérience de 20 ans en une seule phrase, on pourrait dire que c'est le gouvernement chinois qui fournit l'interaction sur l'Internet, ou les possibilités d'interaction sur l'Internet. L'ouverture qui est

fournie par le gouvernement de l'Internet, en fait, sans le gouvernement il n'y aurait pas d'internet.

En Chine, nous soutenons activement la réforme de l'écosystème de gouvernance de l'Internet. En décembre dernier, l'administration du cyberspace de la Chine a tenu une conférence avec pour thème un monde interconnecté et partagé, constitution de nos communautés pour un avenir commun.

Le Président de notre pays a défini quatre principes : le respect pour la souveraineté, le maintien de la sécurité, la promotion de l'ouverture et de la coopération, la culture du bon ordre. Donc ces principes, ces propositions ont fait le point sur le point de la Chine sur la gouvernance de l'Internet. Nous avons d'ailleurs des copies disponibles au fond de la salle, si vous souhaitez les prendre.

Actuellement, la gouvernance de l'Internet, on est arrivé à une étape intéressante et cruciale. Nous pensons que la communauté internationale de l'Internet doit reconnaître que les gouvernements, surtout ceux des pays en développement, sont essentiels pour diriger le progrès des sociétés. L'ICANN devrait écouter avec attention les contributions et les avis du GAC doivent être pris en considération, respectés et écoutés.

Enfin, au nom du ministre du cyberspace en Chine, j'aimerais tous vous inviter à la conférence du tiers-monde sur l'Internet qui aura lieu à l'automne en Chine.

MOULAY HAFID ELALAMY : L'ambassadeur Dirk Van Eeckhout du conseil de l'Europe.

DIRK VAN EECKHOUT : Merci beaucoup, monsieur le Président.

Mesdames et messieurs, je vais vous parler au nom du conseil de l'Europe, en tant que coordinateur pour la société de l'information.

Le conseil de l'Europe est une entité pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. En tant qu'observateur à l'ICANN et au GAC, j'aimerais souligner que le droit à la liberté d'expression en tant que droit de l'homme est un problème de politiques publiques qui doit être sauvegardé. C'est la position du conseil de l'Europe qui compte 47 états membres, disant que la liberté d'expression s'applique au système des noms de domaine et que les états doivent s'assurer que les restrictions aux noms de domaines répondent aux critères de légitimité, de nécessité et de proportionnalité dans le cadre des lois régissant les droits de l'homme dans le monde entier.

Le conseil de l'Europe a contribué par le biais d'opinions d'experts pour ses décisions et nous allons continuer à soutenir le GAC dans le cadre de ses contributions pour la promotion des droits de l'homme.

Le conseil de l'Europe voudrait inviter le GAC et les autres parties prenantes dans le contexte de ces processus de sauvegarde à avoir de nouveaux processus de protection pour les droits de l'homme et la liberté d'expression dans les groupes de travail du GAC, dans le respect des lois internationales.

Je vous remercie.

MOULAY HAFID ELALAMY : Monsieur Geert Moelker, chef de l'unité des marchés de télécommunications au ministère de l'économie des Pays-Bas.

GEERT MOELKER : Merci beaucoup de me donner la parole.

Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter pour la finalisation de cet excellent travail et la conclusion vos débats. On l'a entendu de la part des trois co-présidents, nous avons des mesures maintenant pour la transition des fonctions IANA, c'est véritablement un moment historique.

Ça n'a pas été facile comme processus, on a eu besoin d'une coopération intense, près de deux ans de négociations. La première étape, c'était de régler la plupart des problèmes, c'était déjà quelque chose qui nécessitait un effort certain.

La deuxième étape, trouver des solutions et des mécanismes qui fonctionnent était tout aussi difficile. Pendant ce processus, il était important de bien travailler et de collaborer.

Permettez-moi de rentrer un peu plus dans les détails. Nous avons un modèle multipartite avec de nombreuses parties prenantes. Il faut que cela puisse être mis en œuvre, que les décisions puissent être mises en œuvre et soient acceptables dans le cadre de la diversité de toutes ces parties prenantes. C'est pour cela qu'un processus de consensus, un principe de consensus était absolument essentiel et était une des pierres angulaires de notre travail.

Le résultat n'est pas exactement ce à quoi on s'attendait au GAC, à Dublin. Ce n'est peut-être pas optimal, mais lorsque l'on observe cela en prenant un peu de recul, le gouvernement des Pays-Bas pense que nous sommes arrivés à un point satisfaisant qui ne donne pas à certaines parties prenantes trop de pouvoir par rapport à d'autres pour la prise de décisions. C'était essentiel pour la redevabilité.

Deuxièmement, le rôle du GAC reste un rôle consultatif, mais également pour les mécanismes de derniers recours. Nous pensons que cela était nécessaire parce que si une décision a un impact fort sur l'intérêt public et sur la stabilité de l'Internet, il faut pouvoir réagir.

Troisièmement et pour finir, les conseils du GAC auront plus de poids et il pourra pas y avoir d'objections du conseil d'administration à moins qu'il y ait une majorité de 60%. Donc nous pensons que nous travaillons déjà par consensus et il y a une forte raison à cela, c'est la pratique préférée dans notre modèle multipartite comme je l'ai dit auparavant.

Pour conclure, la proposition d'aujourd'hui est équilibrée, la proposition que nous aurons à voir cette semaine est équilibrée dans un modèle multipartite. Nous défendons ce modèle dans l'arène internationale donc agissons dans l'esprit de ce modèle, tombons d'accord lors de ce moment historique. Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Pedraza Ricardo Barrios, conseiller des relations internationales et de la communication de la Colombie.

PEDRAZA RICARDO BARRIOS : Je vais donc m'exprimer en espagnol.

Le gouvernement colombien apprécie beaucoup l'ouverture et la flexibilité de l'ICANN en introduisant des changements à ses procédures et mécanismes de responsabilité pour une meilleure transparence de l'ICANN. Les mécanismes qui existaient, les recommandations qui ont été effectuées vont nous permettre d'améliorer les processus de l'ICANN et d'avoir une plus grande redevabilité dans le cadre de la transition IANA. Nous avons donc un pas fait dans la bonne direction pour une nouvelle structure d'engagement qui nous le pensons sera inclusive, équilibrée et qui respectera chacun, qui respectera les différences et la diversité des différentes parties prenantes.

En tant que gouvernement, nous avons été de protagonistes de la gouvernance de l'Internet depuis ses débuts, depuis Genève, depuis Tunis, le sommet de Tunis sur la société de l'information. Le modèle multipartite et cette expérience ont été véritablement une preuve des succès que nous pouvons obtenir et des besoins que nous avons pour parfois ajuster un petit peu les opérations et le fonctionnement de ce modèle.

Je pense donc que le rôle essentiel joué par les gouvernements devrait être préservé avant et après la transition IANA. Il ne faut pas oublier les responsabilités envers les politiques publiques nous avons et la protection de l'intérêt public. En tant que gouvernement, nous devons protéger l'intérêt public. Nous comprenons bien qu'il y a eu plusieurs ajustements effectués à

la nouvelle proposition concernant la responsabilité, concernant ces mécanismes. Nous pensons qu'il faut améliorer l'influence des gouvernements dans l'ICANN.

Notre gouvernement espère que ces changements dans la responsabilité de l'ICANN, dans ses mécanismes vont se poursuivre dans un esprit de flexibilité et de cohérence pour respecter les différences entre les différentes parties prenantes.

Enfin, le gouvernement colombien est prêt à soutenir toute initiative dans ce but pour la mise en œuvre des améliorations de la responsabilité de l'ICANN, tout cela dans un esprit de consensus.

Je vous remercie.

MOULAY HAFID ELALAMY : Bien. La parole est à présent au docteur Shhaosseini, université des sciences et des technologies de la République Islamique d'Iran.

SHHAOSSEINI : Excellences, délégués, monsieur le Ministre, en tant que conseiller principal de l'organisation pour les entités de la communication de l'Iran, je suis très heureux de parler au GAC aujourd'hui, à Marrakech.

J'aimerais donc remercier le gouvernement du Maroc et le ministre de l'industrie de l'économie numérique d'être notre hôte pour cette importante réunion et pour son hospitalité tout à fait remarquable.

J'aimerais également remercier monsieur Fadi Chehade pour son travail acharné dans la gestion de la communauté de l'ICANN ces quatre dernières années.

L'Iran est un pays extrêmement éduqué avec une population extrêmement jeune, c'est une économie émergente dans la région et les règles concernant l'Internet jouent un rôle très important pour un environnement qui se développe rapidement avec une infrastructure nouvelle et moderne.

Nous avons un eGouvernement, un gouvernement où l'Internet joue un rôle très important dans notre vie publique et sociale et l'Iran restera engagé dans la vision et la mission consistant à avoir un monde plus connecté.

J'aimerais remercier le CCWG pour son travail pour faire transitionner les fonctions IANA, pour les recommandations qui existent et qui nous sont présentées, ce qui représente beaucoup de travail ces 14 derniers mois.

Beaucoup a été fait mais je crois qu'il reste encore beaucoup à faire. Il faut peaufiner le processus et notamment dans la piste

de travail numéro 2 pour avoir une résolution améliorée, pour avoir des synergies qui se dégagent pour préserver les droits des états en ce qui concerne le rôle et la responsabilité de la gouvernance de l'Internet, les états doivent jouer un rôle.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci. Nous passons la parole à présent à l'ambassadeur Benedicto Fonseca Filho, du Brésil.

BENEDICTO FONSECA FILHO : Merci, monsieur le Président.

Comme je l'ai indiqué auparavant, je crois que ce n'est pas la même vision que nous avons ici depuis le dernier sommet que nous avons eu lors de l'assemblée générale des Nations Unies après l'analyse des dix ans effectuée. La gouvernance de l'Internet devrait être basée sur la participation de toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, qui doivent jouer leurs rôles respectifs.

Même si la proposition a beaucoup de mérite, certaines parties de cette proposition, les recommandations 1, 2 et 11 ne sont pas satisfaisantes et nous empêchent de véritablement l'approuver dans son intégralité.

Le gouvernement brésilien a été très cohérent dans le contexte de la transition et également dans la gouvernance de l'Internet au niveau des forums internationaux, au niveau des processus internationaux, parfois dans des circonstances très difficiles, comme l'année dernière, nous avons toujours défendu l'approche multipartite et la capacité que de nombreuses parties prenantes puissent avoir voix au chapitre.

Ceci dit, j'aimerais m'aligner avec ce que j'ai entendu de monsieur David Martinon, pour la France, je suis tout à fait d'accord avec qu'il a dit, et je m'aligne avec la France avec une perspective différente. Nous devons documenter ces différentes perspectives et permettre au GAC d'indiquer ses points de vue concernant la proposition du CCWG.

Le Brésil a l'intention de travailler de manière constructive et responsable à ces débats avec tous les autres gouvernements.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : A présent, monsieur Syed Ifthikar H. Shah, du Pakistan.

SYED IFTHIKAR H. SHAH: Merci beaucoup, monsieur le Ministre.

Je suis, en effet, du ministère de l'économie numérique.

J'aimerais remercier le Royaume du Maroc, Fadi Chehade, chers collègues, Excellences, c'est ma troisième de l'ICANN et je représente donc le Pakistan, je voudrais dire au Royaume du Maroc un grand merci d'être nos hôtes de façon si agréable.

C'est un moment important pour la gouvernance de l'internet. Au niveau mondial, le GAC est le lien entre tous les gouvernements et le reste de l'ICANN. Nos gouvernements jouent un rôle essentiel dans l'amélioration le système des noms de domaines et le rôle du GAC est essentiel au sein de l'ICANN et tout cela bénéficie beaucoup à toutes les communautés. Le GAC tente toujours d'améliorer la gestion de l'Internet.

Le Pakistan est membre du GAC depuis 2004 et participe beaucoup aux initiatives de l'ICANN, aux gTLDs et aux mécanismes de responsabilité de l'ICANN également.

Je peux dire que l'ICANN a fait du monde un village mondial, global. Il n'y a plus de barrières géographiques, il y a un flux d'informations extraordinaires. Il y a maintenant des domaines qui existent dans le cyberspace et nous devons travailler ensemble pour cette transition IANA. J'apprécie beaucoup les efforts réalisés par le conseil d'administration et par monsieur Fadi Chehade, PDG de l'ICANN.

Je pense donc que ce système fonctionne bien sans influences externes. Il y a des fonctions administratives, il y a des clients de l'IANA, des fonctions IANA, et je pense qu'ils resteront satisfaits.

En ce qui concerne la transition de l'ICANN, je propose que nous ayons toujours une sécurité accrue de l'Internet que nous continuions à travailler à sa résilience. Le Pakistan apprécie également le travail intercommunautaire effectué pour la redevabilité et nous proposons que le rôle des gouvernements soit accru dans cette proposition. Nous devons prendre en compte toutes les déclarations effectuées.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup. Nous passons à l'intervention de monsieur Azhar Hasyim, d'Indonésie.

AZAR HASYIM : Merci, monsieur le Président.

Chers participants, au nom du ministère des technologies de la communication et de l'Internet de l'Indonésie, j'aimerais remercier le Royaume du Maroc.

J'aimerais remercier monsieur Fadi pour son excellent travail. De plus, monsieur Fadi, nous pouvons vous apporter tout notre soutien à Bali.

Cette réunion de haut niveau du GAC doit soutenir l'approche multipartite et améliorer le transfert des fonctions IANA pour avoir une organisation indépendante.

A Bali, nous avons eu cet IGF qui s'est tenu, je me rappelle également de la réunion de l'ICANN à Londres, de celles du NETmundial et de celles d'autres forums internationaux sur la gouvernance de l'Internet. Il y a eu cette question des gouvernements qui auraient la possibilité de gérer l'Internet pour leur propre nation. Mais nous avons d'un autre côté les transactions Internet, électroniques et les transactions commerciales et il est important de développer cet aspect. Tous les pays doivent être en mesure de développer leur propre expertise technique. Nous devons nous assurer d'une plus grande prospérité pour nos pays et pas seulement accroître l'importance des questions de logiciels et de matériel pour l'Internet. Nous devons prendre en compte ces technologies de communication via Internet, ces applications Internet qui devraient plus souvent être développées localement.

Cette réunion ICANN 55 avec des participants de tant de gouvernements vient à un moment extrêmement important pour faire avancer l'Internet dans toutes nos sociétés.

Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY : Nous passons la parole à Stefan Schnorr, chef de la délégation de l'Allemagne.

STEFAN SCHNORR : Excellences, mesdames et messieurs, j'aimerais d'abord remercier le pays qui nous accueille, le Maroc, pour cette organisation particulièrement réussie.

Ce moment est décisif pour la communauté de l'ICANN. puisque la décision a été prise de transférer la supervision au modèle multipartite. Comme beaucoup d'entre vous, je me souviens très bien des négociations de New-York sur le sommet SMSI. J'aimerais vous rappeler l'engagement qui a été pris par les gouvernements lors de cette réunion de haut niveau.

Nous pensons que plutôt que de perpétuer les discours des décennies passées, il nous faut maintenant une intégration de l'IGC au profit de tous.

Du point de vue de l'Allemagne, l'Internet ne devrait jamais se retrouver confronté à un risque de contrôle par une seule partie prenante, que ce soient les entreprises, les gouvernements ou un autre groupe.

Il faut qu'on atténue les différents intérêts et que l'on remette tout le monde sur un pied d'égalité, et cela est également le rôle des gouvernements. Ceci représente un enjeu pour les gouvernements. L'enjeu pour les gouvernements, c'est justement de se positionner parmi les parties prenantes, tout en servant à titre de représentant de leur gouvernement.

Nous pensons que les responsabilités des gouvernements sont de s'assurer que tous puissent être entendus. La solution à cet enjeu, à ce défi que nous présente le modèle multipartite existe dans le modèle lui-même. Tant que tout le monde peut représenter ses propres intérêts de manière adéquate, il n'est pas nécessaire que les gouvernements le fassent à leur place. Pour l'Allemagne, ceci nous rappelle qu'il faut nous assurer qu'il existe un pied d'égalité pour tous les fournisseurs et les utilisateurs de l'Internet.

Voilà la raison pour laquelle je salue le travail qui a été fait par le CCWG. C'est un exemple remarquable pour le modèle multipartite.

L'Allemagne considère que l'initiative de l'administration des Etats-Unis de transferts des fonctions de supervision IANA à l'ICANN est une étape très importante. Cette transition crée une opportunité pour toutes les parties prenantes, celle de tenir un rôle important.

Cette réussite dépend d'une communication adéquate parmi les parties prenantes.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

La parole est à madame Olga Cavalli, représentante de l'Argentine.

OLGA CAVALLI : Merci beaucoup, je vais parler en espagnol.

Messieurs les délégués, l'Argentine souhaite remercier le Royaume du Maroc pour leur accueil et pour leur hospitalité.

L'Argentine remercie énormément et reconnaît le travail qui a été fait par les trois co-présidents ainsi que par toute la communauté de l'ICANN dans le cadre du processus de transition.

Nous souhaitons également remercier monsieur Fadi Chehade pour son travail, son dévouement et sa démarche.

L'Argentine a participé dès le début au processus de transition et a accepté les conditions établies dès le départ parce que nous croyons fermement en un Internet ouvert, sécurisé et résilient, basé sur le modèle multipartite.

En même temps, nous croyons fermement que toutes les parties prenantes doivent avoir la liberté de choisir la manière selon laquelle elles prennent leurs décisions. Le rôle des gouvernements est pertinent dans le cadre de la structure participative de l'ICANN. Il ne doit y avoir aucune limite imposée aux participants dans le nouveau cadre de participation à l'ICANN. L'Argentine croit que cette transition respectera les conditions qui sont au cœur du modèle multipartite.

Nos préoccupations sont liées aux restrictions de participation des gouvernements au sein de l'ICANN suite à la transition. Ceci a été illustré dans la déclaration de la minorité présentée par moi-même ainsi que par d'autres.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup. La parole, à présent, est à madame Manal Ismail, représentante de l'Égypte.

MANAL ISMAIL : Merci, monsieur le Président. Délégués distingués, au nom de son Excellence notre ministre, j'aimerais remercier nos hôtes

très généreux, j'aimerais remercier les ministres et les différents délégués pour toutes leurs remarques, j'aimerais remercier les co-présidents du CCWG pour leurs présentations et pour tout leur travail, ainsi que toute la communauté pour la quantité énorme de travail qui a été fournie.

J'aimerais vous faire part de quelques points qui pourront apporter quelque chose à la discussion d'aujourd'hui

Tout d'abord, l'Egypte croit qu'il est important que les gouvernements aient un rôle très important après la transition IANA. Il faut absolument que nous fassions partie intégrante de la communauté en termes de politiques.

Deuxièmement, il ne faut pas oublier l'importance du travail du GAC, le travail est basé sur le consensus qui permet à tous les gouvernements d'être entendus et pris en considération par le biais des avis du GAC, de manière à permettre au conseil d'administration de les mettre en application ces avis.

En même temps, le GAC doit pouvoir rester autonome, avec ses propres prises de décision et avec ses propres méthodes de travail.

Enfin, comme principe général, nous souhaiterions mettre l'accent sur le fait qu'il ne faut pas donner à n'importe quel groupe, quel qu'il soit, davantage de pouvoirs qu'à un autre.

L'ICANN doit rester inclusif, toutes les parties prenantes doivent être les bienvenus et doivent pouvoir participer à un cadre de travail uniforme où chacune des parties prenantes respecte les autres, les intérêts divers et variés, et où chacun peut quand même avancer dans le travail.

Nous espérons que les détails ne nous éloigneront pas du processus principal qui est donc la transition du rôle des fonctions IANA et nous espérons que ce nouveau modèle, avec le temps, pourra évoluer et pourra être ajusté en fonction de ce qui sera nécessaire et de ce que la communauté décidera.

Enfin, j'aimerais également mentionner l'appréciation de l'Égypte envers Fadi, par rapport à tout ce qu'il a fait pour l'ICANN, pour la communauté et pour notre région. Donc Fadi, vous allez nous manquer. Nous vous souhaitons vraiment beaucoup suite à cette réunion.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Une dernière intervention. Madame Milagros Castanon, représentante du Pérou.

MILAGROS CASTANON : Merci beaucoup, monsieur le Président.

Je représente le Pérou, un pays de 40 millions d’habitants, je ne représente aucune entreprise. Nous sommes donc un état souverain, indépendant et de la même manière que mes collègues qui ont fait des commentaires, mes collègues de la France et du Brésil, j’aimerais exprimer l’engagement du Pérou par rapport au modèle multipartite. Mais de la même manière, j’aimerais exprimer notre déception par rapport à un projet qui a pour objectif de limiter le rôle des gouvernements. C’est même un projet qui crée un petit peu un cadre de travail avec des arbitres, avec des entités qui ont le pouvoir d’imposer un veto sur les décisions du GAC.

Chacun des représentants du GAC représente des millions d’habitants donc ce projet qui a donné lieu à tant de travail peut être amélioré, à mon avis. Cette partie du projet n’est pas acceptable pour le Pérou.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup pour votre intervention.

Je donne à présent la parole à monsieur Thomas Schneider, président du GAC, pour un début de conclusion.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, monsieur le Ministre.

Je voulais simplement vous assurer que, comme vous l'avez entendu, nous avons encore des points de vue divergents sur la proposition et, en particulier, en ce qui concerne le rôle des gouvernements.

Alors la manière d'organiser ceci et la manière dont nous allons procéder à l'avenir au sein de l'ICANN ne sont pas encore très claires. Ceci étant, il y a toujours eu des divergences d'opinions, en particulier parmi les gouvernements, dans l'histoire.

Je dois vous assurer qu'en tant qu'organisateur du processus pour les gouvernements dans cet environnement, je ferai tout mon possible pour m'assurer que nous trouverons un moyen d'exprimer une opinion définitive au nom du GAC aux co-présidents du CCWG, de manière à ce que chacun, chaque membre du GAC se reconnaisse dans cette opinion définitive que nous soumettrons.

Mais j'aimerais également vous inviter à ne pas commencer par les éléments qui prêtent à controverse dans notre discussion, parce que nous sommes d'accord sur certains points. Donc commençons par là, soyons souples, soyons pragmatiques autant que possible, de façon à pouvoir réellement et utiliser le consensus tout en soulignant, bien évidemment, les points un peu plus controversés.

Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci.

Je passe la parole à Fadi pour un mot.

FADI CHEHADE : Merci beaucoup, monsieur le Ministre.

Une appréciation à tous les délégués aujourd’hui, vraiment, pour les conclusions et un effort que j’ai vu, un effort énorme pour arriver à quelque chose ensemble.

En vous écoutant tous, je crois, comme Thomas Schneider l’a dit, je crois qu’il y a un trajet et on a deux jours pour travailler ensemble pour y arriver.

Mais il faut y arriver. Il faut y arriver. C’est un moment très important, c’est un moment qui passera. Alors, c’est vrai qu’on n’est pas tous exactement à la même page, mais je crois qu’on est dans le même livre et on y arrivera ensemble.

Alors, essayons, demain et le jour suivant, d’arriver, comme on l’a fait de nombreuses fois avant. Mais ça, c’est un moment qui passera.

Alors utilisons cette opportunité, utilisons-la et que ce soit une opportunité exceptionnelle.

MOULAY HAFID ELALAMY : Je voudrais remercier tous les participants pour cette séance riche en interventions et en contenus, et tout particulièrement vous remercier de vous être vraiment assignés à nos trois minutes. Bravo, parce que nous avons eu nos vingt questions et nous les avons traversées.

En effet, le débat est constructif et on sent que nous avançons pas à pas vers des choses consensuelles. Il y a toujours du travail et ces sessions qui viennent sont là pour compléter ce qui a été dit aujourd'hui.

Je voudrais vous dire que nous nous retrouvons dans la même salle à 15 :00.

Le secrétariat a des annonces à faire. Si vous voulez bien nous informer de la suite des événements.

OLOF NORDLING : Avec plaisir, maintenant. Son Excellence le Ministre Elalamy invite tous les ministres et les autres chefs de délégation à déjeuner. Ceci aura lieu dans la salle Grande Bleue qui se trouve au bord de la piscine, en sortant dans le jardin vers le bas.

Il faut souligner que c'est uniquement à cause de questions de capacités de la salle, uniquement pour les Ministres et les autres chefs de délégations.

Voilà, bon appétit et on se retrouve ici à 15 :00.

MOULAY HAFID ELALAMY : Juste... Alors juste avant, si vous le voulez bien, j'aimerais bien appeler à mes côtés monsieur Zhao, le secrétaire général à l'UIT. D'abord parce que c'est son anniversaire mais aussi pour nous dire un mot avant de partir.

HOULIN ZHAO : Merci beaucoup, monsieur Elalamy. Je suis très heureux de vous rejoindre, d'être avec vous pour cette réunion.

J'ai vraiment beaucoup apprécié mon séjour. C'est la deuxième fois que je viens à Marrakech. La première fois c'était en 2002, lorsque l'UIT a organisé une conférence ici.

Je suis donc très heureux d'être ici parce que c'est toujours un plaisir, merci de m'avoir invité à cette conférence. Egalement j'apprécie beaucoup votre bonté, parce que bien sûr c'est mon anniversaire, c'est une journée particulière pour moi. Je suis d'ailleurs très heureux de passer mon anniversaire avec la famille de l'ICANN, et à Marrakech en plus.

Bien sûr, cette réunion est extrêmement importante, c'est une réunion qui, au bout de deux ans de consultation intensive, illustre le moment clef d'institutionnalisation des fonctions IANA par l'ICANN.

J'aimerais remercier mon ami Fadi. Fadi a été nommé, je crois, en 2002, c'est ça ? 2012, pardon, 2012. Et donc il a été nommé par l'UIT pour travailler avec nous et nous avons eu une réunion très sensible au cours de laquelle il a vraiment pris le risque de venir à nos réunions et il a eu un message assez fort de coopération. Il nous a encouragés à accroître la coopération entre l'ICANN et l'UIT, il s'est rendu à diverses réunions très importantes tel que le sommet SMSI. Et je crois que réellement le moment est venu pour moi de participer à ces conférences et de le féliciter également pour tout ce qu'il a fait au cours des quatre dernières années. Il laisse vraiment un patrimoine énorme. Au cours de ces quatre années, il a dépensé énormément d'énergie pour promouvoir la famille de l'ICANN, pour promouvoir l'idée de la transition.

Donc nous sommes très heureux actuellement de voir que tout le monde, finalement, est optimiste, même s'il reste des choses à finaliser au cours des jours qui viennent. Il me semble que nous allons avoir un document historique qui sera soumis au gouvernement des Etats-Unis pour définir l'avenir. J'aimerais

donc vraiment féliciter Fadi pour sa contribution historique à l'Internet.

J'aimerais également saluer Larry Strickling, mon ami, parce que je sais bien que sans le gouvernement des Etats-Unis, nous n'en serions pas là. Tout le monde n'est pas nécessairement d'accord, donc ouvrir la discussion sur ce sujet il y a deux ans était quelque chose qui aurait pu prêter à controverse. Je dois vous dire que lors d'une réunion, il y a plusieurs années, il y a eu différentes voix, différentes opinions qui ont exprimé le fait que ce n'était pas réellement une bonne idée et les Etats-Unis n'étaient pas d'accord. Larry a encouragé les différentes personnes à continuer de travailler de ces dernières années. Je viens de lui demander, justement, quel était son point de vue et il m'a dit « je suis très optimiste ».

Donc nous allons souhaiter bonne chance à Larry et au gouvernement des Etats-Unis, et d'ici septembre, j'espère que nous pourrons voir un changement. L'ICANN est beaucoup plus solide, beaucoup plus mûr maintenant.

Excellences, j'aimerais maintenant prendre quelques instants parce qu'en fait je dois partir juste après la réunion.

Je devais vous rejoindre pour le déjeuner, malheureusement je ne pourrai pas rester parce que je dois me rendre à l'aéroport, mais j'aurais bien aimé le faire. Malheureusement, je dois me

rendre à Sydney pour une réunion assez importante pour tout ce qui a trait au *spectrum*. L'an dernier, un *spectrum* a été approuvé, d'envergure très importante, pour le futur développement de l'Internet. Ensuite, je me rendrai à Dubaï. Donc vous voyez, je vais beaucoup voyager cette semaine, pour la réunion de la commission des Nations Unies sur la bande large, pour son déploiement, pour une connexion des milliards de personnes pas encore connectées à l'Internet. Donc vous voyez, beaucoup de choses à faire.

Mais simplement quelques mots sur certains moments historiques. Nous avons beaucoup parlé du modèle multipartite. Nous avons parlé du SMSI en décembre dernier avec les Nations Unies. Nous avons également mentionné la plateforme multipartite comme l'IGF. L'IGF a été créé par le SMSI. Il y a deux réunions organisées, dont une en Tunisie, mais le SMSI a été lancé au moment où l'ICANN a été créé en 1998. C'est l'UIT, lors de la réunion de 1998 qui a proposé, qui s'est mis d'accord par le biais d'une résolution pour mettre en place sommet, parce que l'UIT s'est rendu compte que si des ingénieurs parlaient à des ingénieurs, c'était une communication entre services donc il fallait absolument un système multipartite. Donc c'est à ce moment-là que l'UIT a suggéré l'organisation de ce sommet mondial. Nous sommes d'ailleurs très heureux de cela.

Cette année a été très importante pour nous parce que vous voyez Fadi, vous voyez également monsieur Gohan Marby qui vient d'être nommé et je voudrais saisir cette opportunité pour le féliciter. Ce sommet du SMSI est extrêmement important pour nous.

Mais c'était lors de la conférence de Minneapolis, au moment où j'ai reçu un message me disant qu'on se reverrait à l'IETF, et j'ai dit « très bien ». Donc le nouveau directeur de l'UIT a reçu un email et donc c'était en 1999, et c'est moi qui, au nom de l'UIT, ait signé un accord. Avec l'IETF, avec ETSI, avec le C3C, nous avons décidé d'appuyer l'ICANN. Nous avons un groupe de liaison technique qui soutient l'ICANN. Nous avons pu coopérer très étroitement depuis, et maintenant nous avons donc une collaboration étroite.

En 2002, lorsque j'ai été réélu, l'IETF également m'a énormément aidé, parce qu'en 2002 j'ai eu une visite avec le PDG de l'ICANN de l'époque, qui est venu me voir à Genève, je me suis rendu moi en Californie, puis il y a eu un document publié sur la réforme de l'ICANN. Ce document a été approuvé de manière uniforme par tous les membres de l'IETF, du conseil.

Pendant l'été, j'ai été nommé par la communauté de l'ICANN comme une des trois personnes qui pouvaient choisir un membre du conseil. J'ai passé deux mois pendant l'été, je n'ai

pas eu de vacances, j'ai passé deux mois à travailler là-dessus. Puis on m'a demandé d'être le directeur du TSP à Marrakech.

Voilà, Marrakech est un très bon endroit pour moi et j'ai beaucoup d'excellents souvenirs de Marrakech à l'esprit. Je souhaite donc à Fadi, lorsqu'il partira de l'ICANN – mais en fait il va continuer de travailler dans ce domaine, dans l'ICANN d'une manière ou d'une autre, donc je voudrais également lui exprimer mes meilleurs vœux.

Ce matin, lorsque je suis arrivé dans la salle, j'ai rencontré beaucoup d'amis. C'est un peu comme les rencontres de l'UIT. Les procédures, les opinions, etc. Je crois que c'est excellent, c'est comme une réunion de l'UIT véritablement, ça se passe comme ça.

Donc ce que vous avez ici, je le vois, je vois qu'il y a beaucoup de satisfaction et je suis satisfait, nous sommes satisfaits et je serai très heureux de coopérer avec l'ICANN. Il y a une collaboration forte entre l'UIT et l'ICANN, c'est important, nous appartenons à la même famille, nous coopérons pour un objectif final, pour apporter de meilleures technologies aux citoyens du monde, une meilleure connectivité.

Je vous souhaite une excellente réunion de l'ICANN. Merci beaucoup.

OLOF NORDLING: Pour le déjeuner dans la salle Grande Bleue, merci de bien vouloir suivre le personnel de l'hôtel qui vous accompagnera dans cette salle.

[PAUSE DEJEUNER]

MOULAY HAFID ELALAMY : Mesdames et messieurs, merci d’être presque à l’heure.

Nous allons redémarrer immédiatement la session 3 : politiques publiques et noms de domaines génériques.

On démarre avec la présentation de mon sieur Akram Atallah, président de la division des domaines globaux de l’ICANN.

AKRAM ATALLAH : Merci, monsieur le Ministre, je vais parler en anglais.

Je vais tenter d’être bref et de ne pas prendre trop de votre temps puisque je crois que sinon vous risquez de faire la sieste après ce déjeuner.

Nous allons donc parler un peu des communautés numériques et du programme des nouveaux gTLDs. Nous allons parler des conseils du GAC et des résultats pour les politiques et un peu des possibilités de participation au prochain programme, à la prochaine série des gTLDs.

Merci beaucoup. Voici un transparent sur la croissance de l’économie numérique. Le G20 nous a indiqué que l’économie numérique représente 4,2 trillions de dollars, et on attend une croissance encore renforcée. Là vous avez les chiffres de 2016 et cette croissance est assez exponentielle. Ça, c’est seulement le G20 qui nous donne ces chiffres, nous pensons même que les

chiffres sont encore plus importants car on ne parle que du G20 et non de l'économie mondiale.

Les pays en développement de plus bas évidemment, mais leur croissance est encore plus rapide, 18%, tandis que les pays développés ont une croissance de 8%. C'est donc véritablement une réalité importante et nous devons participer au processus de cette croissance de l'économie numérique.

L'Internet permet également aux petits et moyennes entreprises d'accroître leurs revenus et ce de manière substantielle, comme vous le voyez sur ce diagramme où nous avons beaucoup d'utilisation de l'Internet. Cela représente un avantage de 7% par rapport aux pays n'ayant qu'une utilisation moyenne ou faible de l'Internet. Donc les petites et moyennes entreprises et les très petites entreprises bénéficient beaucoup de l'Internet. C'est pour cela que l'accès à l'Internet est si important pour le développement de ces entreprises.

Un des grands avantages de l'Internet également, c'est de pouvoir aller plus loin au niveau géographique, et d'avoir une portée géographique, non seulement pour vendre des produits mais également pour acheter des produits à des tarifs plus concurrentiels. Lorsqu'on est en ligne, ces petites et moyennes entreprises ont beaucoup à gagner au niveau de leurs revenus, de leur chiffre d'affaire, ces avantages sont absolument clairs

pour nous tous et c'est pour cela que nous voulons tant participer, notamment avec le nouveau programme de gTLD, pour qu'il y ait une grande équité dans le monde, pour que nous soyons sur un pied d'égalité en ce qui concerne l'accès à l'Internet.

Le programme des nouveaux gTLDs a été conçu pour régler trois problèmes : la concurrence, l'innovation et le choix.

Donc nous avons vu que le choix est beaucoup plus large, avec beaucoup plus de gTLDs. Nous avons vu beaucoup de concurrence, de plus en plus de prestataires de services dans le DNS, ces services qui sont proposés pour et par les bureaux d'enregistrement, donc l'écosystème est beaucoup plus large avec beaucoup plus d'investissements. Plus de concurrence, plus de choix.

En ce qui concerne l'innovation, nous avons vu également que lorsqu'il y a des dépôts de dossier de nouveaux gTLDs, les entreprises, les marques, les enseignes, avec .BRAND par exemple, cette présence pour les enseignes est extrêmement importante puisque nous avons une économie fortement, maintenant, numérisée, un commerce qui se fait sur l'Internet.

Donc les marques, les différentes enseignes, des entreprises, c'est quelque chose qui représente une grosse demande et une pression sur l'ICANN pour avoir de nouveaux gTLDs pour les

entreprises qui n'ont pas participer à la première série de gTLDs, elles veulent participer, tout le monde veut s'y mettre, ce qui montre bien le succès du programme des gTLDs.

Il est important de mentionner que le GAC a participé à ce processus dès le départ. Le programme a pris environ dix ans pour se développer jusqu'à la situation que nous avons actuellement et l'ICANN a fait beaucoup pour cela. Je suis arrivé à l'ICANN, on est allé à Bruxelles et nous avons eu une réunion avec le GAC. Il y avait une fiche de scores de 90 points je crois, et nous avons mis en œuvre beaucoup de ces points et le GAC a participé dès le début au processus et a joué un rôle essentiel pour développer ce programme des gTLDs. Nous avons ces processus, ce dépôt de dossier et une période d'attente où le GAC indiquait s'il y avait des avertissements, il y avait un processus d'avertissement qui se trouvait tôt dans le processus. Le GAC nous a demandé un mécanisme d'acceptation, un processus pour répondre aux dépositaires de dossier, un engagement pour l'intérêt public également. Certains de ces TLDs ont fait des concessions et des questions contractuelles se sont posées. Il y a eu les PICs, les expressions d'intérêt public qui ont été instituées également.

On a eu, plus tard, de nombreux communiqués du GAC qui parlaient de ce programme gTLDs, 70 conseils reçus du GAC, qui ont été insérés dans l'engagement d'intérêt public numéro 11.

Nous avons mis cela en annexe au contrat des gTLDs qui devaient donc respecter ces points.

La manière dont le conseil d'administration a répondu au GAC, c'est par trois méthodes dirais-je. Il y avait des conseils sur les dossiers de demande, ça c'était au cas par cas. Il y a eu une catégorie 1, avec des conseils qui se trouvaient à la spécification 11, au niveau du contrat et il y avait la catégorie 2, avec l'accès exclusif à des gTLDs. Les dépositaires de dossiers pouvaient changer leur dossier pour être non exclusif ou pour attendre la prochaine série des gTLDs. Beaucoup n'ont pas voulu attendre et ont donc signé le contrat tel quel. Mais je crois que le côté non exclusif, c'est quelque chose sur quoi la GNSO a travaillé, c'est un problème de politiques important. Nous avons géré le problème pour la série actuelle des gTLDs et pour la prochaine, nous continuerons à faire cela.

Ces trois diapositives sont simplement des exemples, je ne veux pas trop rentrer dans les détails, comme je vous l'ai dit je serai bref.

Passons donc à la diapositive numéro 14. Voilà.

Donc en ce qui concerne les conseils du GAC, il y avait plusieurs catégories, limiter les activités abusives, il y avait des contrôles de sécurité et a accepté tous ces conseils du GAC et on a mis en

œuvre des mesures qui sont devenues des spécifications que l'on doit absolument respecter.

On vérifie périodiquement pour le WHOIS son exactitude. Deux fois par an, on prend des échantillons de données et on les compare et avec le temps, on peut voir l'amélioration de l'exactitude des données WHOIS.

Pour limiter les abus, nous avons donc cette spécification 11 qui est dans le contrat des bureaux d'enregistrement pour les registres. Si quelqu'un fait preuve d'abus, le nom de domaine peut être retiré par le bureau d'enregistrement.

Au niveau des contrôles de sécurité, cela aussi fait partie de la spécification 11. Tous les registres doivent faire des contrôles de sécurité et nous le faisons pour finaliser une norme pour ces registres et bureaux d'enregistrements.

Nous voulons gérer les plaintes également, nous avons un mécanisme pour traiter les plaintes au niveau du WHOIS ou des activités abusives et il y a un processus de remédiation également qui existe.

En ce qui concerne les conseils de catégorie 1 provenant du GAC, il y a une acceptation de ces garde-fous, de ces paramètres de sécurité, cela a été mis en place. Une nouvelle fois, je n'entre pas dans les détails mais les conseils du GAC n'étaient pas

véritablement spécifiques à chaque TLD mais nous ont donné des secteurs, des domaines où il y avait beaucoup de TLDs. Ce que vous avez à l'écran, c'est lorsqu'il y a des secteurs régulés, il y a des critères auxquels il faut répondre. Certains secteurs étaient extrêmement régulés avec des critères encore plus importants à respecter, et il y avait aussi des TLDs spécifiques avec leurs propres critères. Tout cela a été inclus dans la spécification 11 pour que les TLDs respectent tous ces critères. Tout cela a été mis en place et ça fait partie des obligations contractuelles existantes.

Cela représente des obligations pour l'intérêt public. C'est pour cela que le contrat est si important. Les obligations contractuelles de chaque TLD qui doit respecter ces éléments contractuels, c'est pour ça que nous avons un processus défini de cette manière. Il y a parfois quelque chose qui dépasse le mandat de l'ICANN, on ne peut pas être juge et juré à la fois donc il y a un panel externe à l'ICANN avec lequel on peut travailler et s'assurer ainsi que les registres répondent aux critères.

Je l'ai mentionné un peu plus tôt, nous avons des gTLDs exclusifs. Lorsqu'il y a une demande d'exclusivité, on a demandé qu'il y ait un changement du dossier de demande. Certains ont décidé d'attendre la prochaine série de TLDs.

L'avenir, maintenant. L'avenir de ce programme de nouvelle série de gTLDs. Des problèmes se posent au niveau des significations parfois religieuses, géographiques, culturelles, nationales, s'assurer qu'il n'y ait pas de confusion dans les gTLDs, avec les chaînes également. La GNSO a fait une liste d'items sur lesquels il faut se pencher lors du processus PDP qui existera dans la prochaine série de gTLDs. Nous avons une affirmation d'engagement. 9.3: nous voulons promouvoir la concurrence, la confiance du consommateur et le choix du consommateur. L'ICANN s'engage à ce sujet pour le processus d'évaluation des dossiers qui sont déposés. On a donc besoin de mesures en place pour la prochaine expansion des gTLDs. Ce que nous avons fait, c'est que nous avons demandé à l'équipe opérationnelle de l'ICANN d'assurer une analyse, une évaluation du programme aussi et voilà un peu ce qu'ils ont trouvé à la suite de leur analyse, en tenant compte de tout le travail déjà effectué et qui se poursuit, qui est fait par les différents groupes des communautés au sujet des noms géographiques, effectué en utilisant toute l'équipe mondiale pour qu'on fasse mieux connaître le programme des gTLDs. Tout est disponible en ligne, de nombreuses informations sont diffusées. Nous avons un rapport qui est une analyse opérationnelle de la performance du programme des gTLDs.

Nous avons reçu des commentaires publics, ces commentaires publics ont été ajoutés en annexe à l'évaluation pour s'assurer que nous préservions la pureté du processus d'évaluation et des évaluateurs, le personnel et le programme.

En ce qui concerne les processus de révision, nous avons lancé un processus CCT. Nous avons maintenant un panel qui est chargé de cela et qui s'est chargé du travail d'évaluation des instruments de mesures utilisés. Il faut qu'on ait les bons instruments pour mesurer notre travail, on a besoin des bonnes données également. Le personnel est là pour soutenir cette évaluation du programme.

Nous avons également eu une analyse indépendant faite pour les marques de fabrique et pour l'entité qui les gère. C'est important de voir que l'analyse de la stabilité de la racine, c'est quelque chose qui a interpellé le GAC et sur lequel nous avons reçu un conseil.

Suite à cette analyse, il y a eu un développement de politiques qui se poursuit, il y a de nouvelles procédures gTLDs. On regroupe les problèmes au niveau des processus, au niveau des recommandations que nous recevons, de la GNSO par exemple qui a formé un groupe de travail pour lancer le processus de développement des politiques. Tout cela se poursuit et nous allons revoir tous les contentieux que nous avons pu avoir lors

de la première série pour améliorer la situation et la clarté du processus pour la prochaine série.

Nous avons également des mécanismes des droits, nous avons un processus UDRP. Nous voulons protéger les start-ups. Nous avons également des protections pour les conflits, les litiges concernant les procédures post-délégation.

Merci beaucoup, donc diapositive suivante.

Il est essentiel que nous commençons très tôt à nous engager dans un débat si on pense qu'il y a un problème, qu'on peut améliorer la situation, qu'il y a de meilleures façons de procéder. Et bien, voilà comment nous pouvons avoir un impact sur la série. Nous avons, dans la GNSO, le processus de développement de politiques, nous avons ces processus et ces panels indépendants d'évaluation, et vous avez donc toutes ces possibilités qui s'offrent à vous pour participer, pour s'assurer qu'on travaille dès maintenant sur la prochaine série.

Voilà ma présentation et j'espère que cela vous a donné une idée des gTLDs et a répondu à certaines questions du GAC. Je suis toujours à votre disposition.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup. Nous n'avons pas beaucoup d'interventions, une dizaine, n'est-ce pas ? Nous étions à trois au début de la séance et ça a fait des petits, donc on va y aller rapidement.

Première intervention, son excellence Dumisani Ndlangamandla, ministre de l'information, de la technologie et de la communication du Swaziland.

DUMISANI NDLANGAMANDLA: Merci, merci. Messieurs les ministres, au Swaziland, nous appuyons le .AFRIQUE, .AFRICA, et nous croyons que c'est un programme, un projet, et que le retard de sa mise en place sur le continent est problématique, et nous appuyons le travail de l'ICANN dans le programme.

Un des problèmes en termes de noms de domaine de premier niveau, c'est le coût de la candidature, le coût que l'on doit payer pour la candidature, 180 000 dollars et plus. Lorsque l'on regarde les économies des pays d'Afrique, ainsi que le taux du dollar qui évolue, cela représente un fardeau pour les pays africains en termes de candidature pour ces TLDs. En plus, il y a un potentiel de retour sur investissements. Donc est-ce que l'ICANN pourrait examiner de manière plus importante cette question ?

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci. Nous passons la parole à monsieur Phillip Metzger, directeur général du bureau fédéral des communications de la Suisse.

PHILLIP METZGER : Monsieur le Ministre Elalamy, Excellences, mesdames et messieurs, j'aimerais tout d'abord remercier chaleureusement le Maroc d'avoir organisé cette réunion dans un endroit aussi splendide et aussi rassembleur comme nous l'a rappelé le PDG de l'ICANN ce matin.

Ce qui m'amène à remercier tout aussi vivement Fadi Chehade pour l'énorme travail accompli depuis 2012.

Maintenant en ce qui concerne les gTLDs, nous en sommes à un point crucial de notre travail, puisque nous devons évaluer les résultats de la première série de gTLDs qui a commencé en 2011, ce qui veut dire que nous allons devoir ajuster notre travail à l'avenir.

Suite à cette première série, il y a eu de réelles réussites dans mon pays, et en dépit des changements et de l'élargissement du système, il continue de bien fonctionner.

Ceci étant, nous avons également expérimenté beaucoup de problèmes du point de vue de l'intérêt public, et à notre avis, ceci doit donner lieu à un travail.

Premièrement, il y a eu une distribution inégale, puisque ce sont surtout les sociétés des pays développés qui ont soumis des centaines de candidatures, mais il y en a très peu eu des pays en voie de développement. De la même manière, le processus par rapport aux ensembles conflictuels veut dire qu'il y a seulement un petit nombre de TLDs qui ont pu être délégués.

Deuxièmement, les processus d'équilibre des différents droits et des différents intérêts dans une chaîne pour un domaine de premier niveau signifient qu'il faut des mécanismes où chacun peut avoir voix au chapitre de façon à ce que l'intérêt public soit servi de manière équitable.

Ensuite, il n'y a pas de bonne protection des noms et des acronymes des organismes internationaux, avec donc des organismes qui, souvent, assistent des personnes qui en ont besoin. Il y a également la question du Croissant rouge avec des normes humanitaires de protection et il nous faudrait donc un système permanent de protection.

Les gouvernements ont donc un rôle important à jouer et ils doivent travailler avec l'ICANN, avec la GNSO de manière à fournir des avis clairs et significatifs en s'engageant pour créer

un avantage pour le public et pas uniquement pour quelques intérêts limités, quelques groupes d'intérêts limités.

Le GAC doit également avoir des moyens de faire ses commentaires au reste de la communauté. Nous pensons aussi que l'ICANN et les opérateurs de registre des nouveaux gTLDs pourraient bénéficier à suivre davantage les avis du GAC, surtout en ce qui concerne la protection des consommateurs et par rapport aux risques qui sont au détriment de l'intérêt public.

Enfin, pour mieux remplir son rôle dans un environnement difficile, le GAC dépend d'un secrétariat efficace, le financement est donc clef. Nous reconnaissons le travail fait par le Brésil, la Norvège et la Suède et j'annonce que la Suède va contribuer également au financement du secrétariat du GAC.

Nous encourageons toutes les délégations à prendre cela en considération de façon à assurer la pérennité du travail du GAC.

Merci beaucoup pour votre attention.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci bien. Comme on l'a entendu, il y a des financements et des accompagnements, on vous a donné un peu plus de temps, donc merci pour votre intervention.

La parole est à monsieur Jean-Paul Phillipot, de l'Union Européenne, de la radiotélévision.

JEAN-PAUL PHILLIPOT : Merci. Je m'exprimerai au nom de l'*European Broadcasting Union* et je voudrais tout d'abord en son nom vous remercier pour le formidable travail fait par l'ICANN, Fadi Chehade et toutes les équipes pour aboutir aujourd'hui à une proposition de modernisation de l'ensemble du système.

Nous apprécions et soutenons, comme la grande majorité des participants, la reconnaissance du modèle de gestion au travers de multipartisme. Nous soulignons également, ces dernières années, la prise en compte de plus en plus significative des notions d'intérêt général, de sa promotion, de service aux citoyens, de la protection du citoyen et de transparence dans le modèle de gouvernance.

Nous voudrions partager avec vous trois réflexions. La première tient à la place de l'écosystème audiovisuel dans la gouvernance de l'ICANN. Internet est un monde de technologie et d'innovation, un monde d'infrastructures et d'applications, c'est également un monde de contenus et de création. La majorité des échanges, du partage, des consultations, de la production des commentaires sur Internet relève du partage de contenus audiovisuels. La majorité des contenus audiovisuels produits

dans le monde le sont par l'industrie des médias. L'industrie des médias est un acteur culturel, créatif et économique significatif, c'est un acteur déterminant du monde de l'Internet et nous souhaitons dans le futur, comme dans le processus d'évolution, que l'écosystème audiovisuel soit pris en compte et partie prenante de la gouvernance.

La deuxième préoccupation a déjà été partagée par d'autres orateurs. Lors du dernier round pour l'attribution des gTLDs, seuls 3,6% des demandes proviennent de communautés. Un tiers de ces demandes, 70 sur 1930, ont été challengés, parmi ces challenges, un seul aujourd'hui a abouti à une décision opérationnelle. Ça pose deux problèmes pour nous : le support et l'incitation des communautés à introduire des demandes, et la balance des intérêts dans la prise en compte des différentes demandes pour satisfaire et rencontrer, parmi d'autres, les intérêts et les attentes des communautés.

La troisième préoccupation que nous souhaitons partager tient à un domaine un peu plus large. Dans le domaine des médias, nous savons qu'une des conditions nécessaires de la prospérité et du succès, c'est la question de la confiance. Nous pensons dès lors que dans la gouvernance de l'Internet, un certain nombre de principes qui tissent la confiance entre le citoyen et le système doivent être également pris en compte. Nous pensons au respect d'un certain nombre de valeurs universelles, comme

les discours de haine ou la liberté d'expression, au respect du citoyen dans le domaine de l'accumulation et de la gestion de données, au respect d'utilisateurs faibles, et nous pensons notamment à la pédopornographie et son interdiction d'accès, ou à la défens des auteurs, et nous pensons au copyright.

Je vous remercie pour votre attention.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup. Madame Olga Cavalli, représentante de l'Argentine.

OLGA CAVALLI : Merci beaucoup de me donner cette opportunité. Je vous remercie pour la présentation, Akram, qui était excellente.

Vous avez mentionné que les propositions des gTLDs étaient donc l'innovation, la concurrence et le choix. Les objectifs sont excellents, mais les intérêts des pays et des communautés ne doivent pas être oubliés.

L'ICANN a établi un groupe de travail sur la protection des noms de domaine pour analyser cette première série, pour mettre au point de meilleures pratiques, de meilleures idées à assurer l'avenir, la nouvelle série. Il faut absolument s'assurer que ceci est pour le bien des communautés et des pays, ainsi que des

candidats. Ceci permettrait d'économiser de l'argent pour toutes les parties.

L'Argentine s'attend à ce que la nouvelle série soit suffisamment souple pour prendre en considération non seulement les intérêts des sociétés, des détenteurs de marques et autres, mais également les intérêts des pays, des régions et des communautés en lien avec l'utilisation des noms qui sont extrêmement pertinents pour eux, mais qui ne sont pas inclus dans une liste officielle.

Lors de la première série, le guide du candidat incluait des règles, des références à ces communautés, à ces lieux géographiques, mais ces textes ne suffisaient pas, puisque nous en avons fait l'expérience lors de cette première série. Certains membres du GAC se sont appliqués dans une analyse de ces nouveaux éléments, de ces nouvelles règles avec pour objectif d'éviter les conflits à l'avenir pour les différentes parties.

Le GAC suit les développements à venir au sein de l'ICANN. Nous espérons que ces idées seront prises en considération pour les règles de la nouvelle série des nouveaux gTLDs.

Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

Monsieur Henri Kassen, représentant de la Namibie.

HENRI KASSEN :

Merci, monsieur le Ministre. Vous êtes également le président de cette réunion, merci.

Je prends maintenant la parole pour rejoindre mes collègues et pour féliciter et remercier le gouvernement américain et les ministres qui nous accueillent. Je vous remercie pour votre hospitalité ainsi que vous accueil lors de notre arrivée. Nous attendons avec impatience cette opportunité de nous exprimer au sein de cette réunion et nous pensons que Marrakech sera vraiment une étape décisive dans le développement de l'Internet.

Je voulais également soulever un point et remercier Akram Atallah pour sa présentation. J'ai noté que les trois objectifs principaux du programme des nouveaux gTLDs étaient d'encourager la concurrence, l'innovation et le choix. Cela fait déjà trois ans que le premier programme a été mis en place et je crois que nous en avons tiré beaucoup de leçons, parmi lesquelles le maintien de ces trois principes.

Je prends maintenant le micro pour appuyer monsieur le Ministre du Mali, ainsi que le ministre du Swaziland et que d'autres collègues qui ont sans doute la même opinion, et

J'aimerais mentionner la question du .AFRICA qui a été une question depuis 2013, cela fait donc déjà trois ans que nous essayons d'obtenir la délégation de ce nom de domaine. Nous remercions l'ICANN pour leur soutien inébranlable, surtout en ce qui concerne la décision prise au mois de mars qui nous a dit que nous pouvions maintenant aller de l'avant avec cette délégation.

Mais étant donné la nature de la prise de décision au sein de l'ICANN, nous avons maintenant un problème juridique puisque le candidat a commencé une procédure. Donc nous espérons que nous pourrions conclure cette question rapidement.

Je souhaite simplement vous dire qu'il est important qu'il n'y ait plus de retard dans le processus. Nous souhaitons avoir notre place dans le cyberspace. En tout cas, nous remercions le conseil d'administration de l'ICANN ainsi que l'ICANN pour leur soutien.

Deuxièmement, nous croyons qu'il est essentiel d'équilibrer les intérêts publics et l'intérêt de l'ICANN, parce que le .AFRICA c'est un programme, ce n'est pas seulement un TLD.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

Madame Rita Forzi, directeur général au ministère du développement économique de l'Italie.

RITA FORZI :

Merci, monsieur le Président.

Bonjour à tous, messieurs les Ministres, messieurs les Vice-Ministres, mes chers collègues de la communauté de l'ICANN, j'aimerais commencer par remercier le Royaume du Maroc pour leur hospitalité. Nous en sommes tous très heureux. Je vous amène les salutations de Federica Guidi qui est notre ministre, ainsi que du sous-secrétaire d'état, Antonello Giacomelli.

Au cours des dernières années, l'Italie a promu l'idée du multipartisme pour la gouvernance de l'Internet dans différents forums. En particulier au sein du CCWG, nous avons travaillé avec le GAC et d'autres unités constitutives de manière à ce que le processus de gouvernance transparent soit promu. Dans le cadre de travail multipartite, la responsabilité de protection de l'intérêt public doit être assurée.

Le programme des nouveaux gTLDs qui arrive maintenant à son aboutissement soulève quelques préoccupations au niveau des gouvernements, puisque la nouvelle série des nouveaux gTLDs doit pouvoir être prises en considération par les politiques publiques. Par exemple, pour ce qui est de la révision, et nous ne

parlons pas des intérêts commerciaux mais des questions sensibles du point de vue politique.

Par exemple, lors du processus d'analyse ou de révision, nous pensons qu'il est nécessaire de définir des politiques spécifiques pour la protection des enfants, ainsi que des moyens de sauvegarde et de protection des droits de la propriété intellectuelle. La délégation future des TLDs doit donner au consommateur un lieu sécurisé sur l'Internet. De manière à optimiser l'efficacité de ces mécanismes, il pourrait être utile d'avoir le soutien de toute la communauté de l'ICANN et que tout le processus soit revu.

Un document en décembre dernier a été soutenu par 193 états membres et nous réaffirmons que les droits de l'homme doivent être protégés en ligne.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

Docteur Isais Barretto Darosa, de la communauté économique de l'Afrique de l'Ouest.

ISAIS BARRETTO DAROSA : Merci beaucoup, monsieur le Président.

Messieurs les ministres, messieurs-dames, je prends maintenant la parole au nom de la communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest, la CDAO, une organisation intergouvernementale qui compte 15 états membres de l'Afrique de l'Ouest.

Comme nous le savons tous, le milliard d'utilisateurs de l'Internet suivant sera un milliard qui viendra du monde en voie de développement, et donc de beaucoup de pays d'Afrique.

Nous avons pris note de la décision du conseil d'administration de l'ICANN en ce qui concerne la question de .AFRICA. Cependant, nous sommes tout à fait conscients du fait que le programme doit encore arriver à un aboutissement, donc nous utilisons cette opportunité pour lancer un appel.

Premièrement, nous vous souhaitons que ce problème soit totalement résolu aussi vite que possible et que tous les obstacles soient éliminés, parce que les retards dans ce domaine ont été vraiment problématiques pour l'Afrique.

Par ailleurs, un appel par rapport aux mesures nécessaires qui doivent être mises en place de façon à ce que ce type de problèmes puisse être évité à l'avenir.

Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci.

Madame Charlotte Lindsey, de la Croix Rouge.

CHARLOTTE LINDSEY : Merci beaucoup, monsieur le Ministre.

Messieurs les Ministres, chers collègues, je remercie le gouvernement du Maroc de me donner la parole. Merci d'avoir organisé cette réunion à Marrakech.

J'aimerais faire référence au discours de Fadi, ce discours magnifique sur la raison d'être et l'esprit de l'ICANN.

La Croix Rouge a été fondée pour aider ceux qui étaient malades en période de guerre. Il est très important de se rappeler de cet objectif, de cet esprit, cette raison d'être humanitaire de la Croix Rouge. De la même manière que les gouvernements protègent leurs citoyens, la Croix Rouge protègent les droits de l'homme.

Il est très important d'avoir une protection temporaire des noms de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, et le soutien continu du GAC au cours de l'année passée pour protéger ceci est très positif. Nous voulons que ceci soit maintenant permanent au deuxième niveau et pour toutes les séries de candidatures aux nouveaux gTLDs. Nous faisons référence aux désignations et aux noms entiers, ainsi qu'aux identificateurs, y compris le ICSC, les

190 sociétés et la fédération internationale, sur la base des normes internationales qui existent sur le droit humanitaire et dans l'intérêt public.

Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY : Monsieur Teta, secrétaire d'état du ministère de l'information de l'Angola.

PEDRO SEBASTIAO TETA : Son Excellence monsieur le Ministre Elalamy, Excellences, mesdames et messieurs, on commence par remercier d'abord pour les conditions mises à notre disposition et l'accueil.

Je vais commencer par joindre ma voix à tous les ministres africains qui se sont prononcés sur .AFRICA qui nous porte préjudice à tous les pays africains, et nous croyons que c'est un problème qui doit être résolu pour éviter que, dans le futur, ce problème ne se répète.

Je voulais aussi féliciter monsieur Fadi et toute son équipe pour tout le travail accompli au niveau de l'ICANN.

Mon pays soutient aussi le processus de transition. Nous croyons que ce n'est pas un processus, un document parfait, mais je crois qu'on doit avancer.

On demande aussi un soutien juridique pour les pays africains pour mieux défendre leur souveraineté dans l'écosystème de l'Internet et la gestion des domaines des pays.

Je vous remercie, monsieur le Ministre.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

Dernière intervention, monsieur Arch Sunday Echono, secrétaire général permanent du ministère de la communication du Nigéria.

ARCH SUNDAY ECHONO : Votre Excellence, mesdames et messieurs, tout d'abord, au nom du gouvernement du Nigéria, j'aimerais indiquer à quel point nous sommes satisfaits de l'hospitalité que nous rencontrons ici, à Marrakech, au Maroc, et j'aimerais remercier Fadi Chehade et son équipe toute entière qui a fait un travail remarquable ces quatre dernières années.

Deux points concernant le Nigéria, en ce qui concerne les gTLDs et .AFRICA. Les mécanismes de résolution de litiges prennent trop de temps et nous voulons renforcer et repositionner l'ICANN, lui donner plus d'autorité. Lorsqu'il y a une décision de

prise, il faut qu'elle soit acceptée et il faut qu'elle soit contraignante. Cela aurait dû être le cas pour .AFRICA.

Le deuxième problème, c'est la transition de l'IANA. Nous avons besoin d'effectuer des compromis. A ce sujet, je suggérerai que l'ICANN ait une nouvelle conception de l'architecture de cette gouvernance et qu'on soit tous au même niveau, sur un pied d'égalité. Une fois que nous aurons fait cela, je crois que nous aurons beaucoup progressé.

MOULAY HAFID ELALAMY : Avant de clore cette session, je voudrais donner la parole à monsieur Akram Atallah, si vous voulez bien répondre, il y a eu quelques questions qui vous étaient directement adressées.

AKRAM ATALLAH : Merci, monsieur le Ministre.

Je suis heureux que la plupart des problèmes dont on a parlé ne soient pas des surprises. Ce sont des choses auxquelles on travaille avec assiduité et d'une manière permanente. Nous avons ces processus, ces PDP, ces mécanismes de révision et si nous commençons tôt, je suis sûr que nous pouvons absolument régler ces problèmes et que la prochaine série de gTLDs sera [coupure].

En ce qui concerne .AFRICA, je suis tout à fait d'accord avec les délégués africains. Les retards sont trop longs et c'est inacceptable pour la communauté africaine. Je m'engage personnellement, le personnel s'engage également. Je sais que le conseil d'administration a prévu une décision jeudi. Nous voulons avancer le plus vite possible pour déléguer .AFRICA. Comme vous l'avez mentionné, vous êtes des personnes responsables de gouvernements et vous savez qu'il y a des lois et qu'il faut respecter l'ensemble de ces lois. Nous avons eu quelques difficultés au niveau juridique mais nous pensons que nous pouvons maintenant aller vite et déléguer .AFRICA le plus tôt possible. Avant votre préparation pour la prochaine réunion de l'ICANN, je suis sûr que vous aurez de bonnes nouvelles et que vous en serez tout à fait satisfaits.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

Nous avons deux options : nous arrêter ou nous continuer vers la quatrième session.

Je vous suggère que Tarek Kamel nous rejoigne ici, s'il est dans la salle. Il est là ? Je demanderai à ce qu'il nous rejoigne tout de suite et je vous propose qu'on démarre la session 4, et je vous promets que nous allons accélérer, ne vous inquiétez pas.

Donc si vous le voulez bien, je demanderai à monsieur Tarek Kamel qui est conseiller du président de l'ICANN, chargé de l'engagement avec les gouvernements, de nous faire la présentation introductive de la quatrième session.

TAREK KAMEL :

Merci beaucoup, Excellence. J'aimerais, au nom de l'équipe, vous remercier.

Cette présentation va se dérouler en deux parties, au niveau des opérations. Nous allons avoir ma présentation, puis Baher Esmat et Pierre Dandjinou nous diront quelques mots au sujet de l'Afrique. Puis la deuxième partie se concentrera sur les régions moins desservies, dans le cadre du GAC.

Nous allons mettre la présentation Powerpoint à l'écran. Nous allons principalement parler des pays en voie de développement, du DNS et des activités de renforcement des capacités.

Quel est le rôle de l'ICANN dans ce cadre ? J'aimerais vous présenter, Excellence, ces activités que nous faisons pour renforcer les capacités pour travailler dans différentes régions en développement. Cela fait partie d'un effort de mondialisation de l'ICANN, donc nous allons avoir très rapidement la présentation à l'écran.

Très bien, merci.

Comme je l'ai dit, trois parties forment le cœur. Je vais parler des pays en développement à l'ICANN, puis mon collègue Baher Esmat parlera des centres que nous avons pour l'entrepreneuriat, un nouveau centre en Egypte, un exemple de développement des activités au Moyen-Orient. Ensuite, Pierre Dandjinou nous parlera de l'engagement en Afrique dans le cadre du DNS.

J'aimerais commencer par vous dire que nous avons bref ordre du jour : parler de notre mission, de notre engagement. Cela nous permet de rappeler un peu quel est notre travail et dans le cadre du processus du CCWG, on parle beaucoup de la mission de l'ICANN et des limites également de l'ICANN. Nous allons parler rapidement de stratégies pour le développement, des progrès que nous avons effectués. Nous avons parlé des possibilités qui s'ouvrent à nous à l'avenir et donner des exemples pratiques, et nous tirerons des conclusions, nous parlerons avec monsieur Esmat pour le Moyen-Orient.

Lorsque l'on parle de notre mission et de notre engagement, il est essentiel de se rappeler que la mission de l'ICANN est précise : nous ne sommes pas une agence de développement ICT, je le répète, mais nous avons une mission pour assurer un

Internet mondial, ouvert, bénéficiant d'une interopérabilité et d'une stabilité.

Deuxièmement, nous avons un rôle de coordination et de soutien d'identifiant unique, avec les RIRs, les parties constituantes, nous gérons ces noms, ces adresses, ces protocoles Internet. Nous devons absolument avoir un DNS solide, qui fonctionne bien au niveau mondial, et je souligne le terme mondial. Nous avons une stratégie de mondialisation, de globalisation, qui a été lancée par monsieur Fadi Chehade. Il y a quatre ans, le conseil d'administration a demandé à notre groupe de faire un maximum en ce sens pour s'assurer que notre DNS est absolument mondial.

Ceci dit, en ce qui concerne notre mission, quelle est notre stratégie de développement en ce sens, que cherchons-nous à réaliser ? Nous avons un écosystème pour le développement du DNS. Nous devons utiliser un effet levier grâce à la richesse de nos expériences et de nos capacités en tant que communauté mondiale de l'Internet. Nous devons tous collaborer, y compris au niveau des ccTLDs, au niveau de toutes les expériences positives que nous avons à l'ICANN, grâce au soutien que nous pouvons obtenir, cela fait partie de nos stratégies de développement dans les pays en développement.

Nous avons maintenant 161 gouvernements représentés au GAC. C'est véritablement un groupe important, un groupe nombreux, qui nous permet d'avoir une présence forte dans le monde, avec trois centres opérationnels et huit bureaux, ce qui représente une équipe mondiale dans plus de 30 pays.

Dans le cadre de notre programme, comme nous l'avons mentionné auparavant, en plus de Singapour, nous avons en Europe un centre, à Istanbul et un autre qui se trouve à Singapour pour l'Asie. Donc nous avons un nouveau bureau, comme l'a dit Fadi, maintenant à Nairobi, au Kenya. Cela représente une équipe véritablement mondiale. C'est notre écosystème que nous bâtissons pour nous assurer des efforts solides de sensibilisation dans le monde entier, auprès de la société civile et des gouvernements. Parce que l'écosystème n'est pas limité à une seule unité constitutive, il existe plusieurs couches dans cet écosystème. Nous devons développer de cette façon le DNS au niveau mondial. Voilà ce que nous essayons d'obtenir : une participation de tous les pays de l'ICANN pour que cela signifie plus, pour être plus efficace, pour développer les politiques de l'ICANN, pour montrer qu'il y a des opportunités commerciales qui existent également.

Cela nous permettra de renforcer nos avancées, notre réseau aussi de spécialistes qui auront un impact fort sur le processus de prise de décision à l'ICANN. Je parle de 161 gouvernements

représentés au GAC, ça c'est grâce aux efforts de Fadi, aux efforts de Sally Costerton et de toute son équipe, de nombreux vice-présidents de l'ICANN et du président de l'ICANN. On peut vraiment en être fier parce que c'est un point de référence dans de nombreux pays du monde.

Donc ce n'est pas seulement pour améliorer les possibilités d'affaires, mais pour avoir une participation significative à l'ICANN dans toutes les régions du monde, pour un meilleur développement de politiques, c'est ce qui est essentiel à l'ICANN, le développement des politiques. Mais cela aura un impact sur les différents pays et sur leur développement.

Nous avons donc effectué des progrès, nous avons des stratégies régionales, nous allons parler de l'Afrique et du Moyen-Orient aujourd'hui, puisque nous sommes à Marrakech, c'est absolument parfait grâce à nos hôtes. Nous allons pouvoir vous présenter deux stratégies. Mais nous n'avons pas oublié les autres continents, l'Amérique Latine, l'Asie et les autres, nous avons un processus ascendant pour se faire. Nous développons cet écosystème DNS pour raisons que j'ai mentionnées, pour qu'il soit absolument efficace.

Aujourd'hui également, nous avons une autre illustration de cela, de nos progrès. Nous travaillons avec les organisations gouvernementales, nous avons le secrétaire général de l'UIT qui

nous a dit quelques mots il y a de cela quelques heures, et cela est tout à fait positif, beaucoup de collaboration entre associations gouvernementales. Ça ne veut pas dire qu'on est toujours d'accord sur tout, mais nous avons le respect de beaucoup de personnes, beaucoup d'associations et d'organisations. Nous sommes reconnus dans notre travail pour le DNS, pour les adresses Internet. Nous travaillons à New-York, nous travaillons à Genève, nous bâtissons des ponts avec d'autres ONG et organisations internationales. Nous travaillons au développement des IDN, ce qui est une priorité pour nous, dans la délégation pour les adresses internationalisées. Nous savons qu'on n'est pas encore là où on voudrait être, mais c'est un message de mondialisation que nous lançons avec ces adresses internationales et internationalisées en arabe, en hébreu, en cyrillique et ainsi de suite, de nombreuses langues sont représentées de par le monde.

L'industrie du DNS n'est pas un secteur isolé. Comme l'a dit Akram, nous sommes intégrés à un niveau multilingue, à un niveau régional, nous faisons partie de l'industrie des services. Nous ne sommes pas seuls, nous bâtissons un réseau d'experts qui peuvent véritablement nous aider, à l'ICANN, à développer ces industries et ce secteur commercial, dans l'ensemble du secteur de la communication. Dans un monde de plus en plus global, nous avons une forte intégration. Nous le voyons en

Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, ainsi qu'en Europe. Toute l'industrie du DNS travaille en ce sens, dans les projets commerciaux des entreprises, pour le développement des IDN. Voilà donc pour les noms de domaines internationalisés, nous en avons déjà parlé.

Quelles sont les possibilités existent à l'avenir? Et bien, nous savons tous qu'en 2015, nous avons eu plusieurs occasions qui ont bien montré l'importance au niveau mondial de notre secteur. En septembre 2015, nous avons noté le développement de l'ICT au niveau horizontal, nous avons vu le catalyseur que cela représentait pour le développement durable, notamment les objectifs de développement durable. Nous avons travaillé avec ISTAR et toute la communauté technique. En décembre, nous avons travaillé au forum WSIS +10, au CSTD. Nous voulons bien montrer que le modèle multipartite est le meilleur modèle pour faire participer toute la communauté.

Au niveau international, nous travaillons très étroitement pour nous assurer que ce secteur industriel connaisse une forte maturité au niveau international et nous voulons nous assurer que lorsque nous aurons la prochaine série de gTLDs, comme l'a dit Akram, nous serons tout à fait prêts et les pays en développement apprécieront notre travail et déposeront plus de dossiers de demandes que lors de la première série.

Le dernier message que j'aimerais vous présenter, ce sont quelques exemples de ce que nous faisons pour renforcer les capacités à l'ICANN, pour avoir un réseau d'experts. Pour les gouvernements, pour la société civile, nous devons représenter le monde tout entier à l'ICANN. On doit avoir plus de connaissances du processus de développement des politiques, de l'industrie du DNS, du secteur de l'Internet. C'est donc absolument essentiel. Nous allons donner aux différentes Excellences ici, dans la salle, des exemples pour l'Afrique, pour le Moyen-Orient, avec monsieur Baher Esmat qui va nous parler des centres d'entrepreneuriat que nous avons. Nous avons fait des visites avec monsieur le Ministre, nous étions au Caire, avec Fadi Chehade récemment, avec Goran et Steve Crocker.

Merci beaucoup pour votre attention. Il ne s'agissait que d'une introduction. Je vais donc maintenant donner la parole à Baher et à Pierre et nous parlerons un peu plus des régions les moins desservies.

Merci beaucoup pour votre attention.

BAHER ESMAT :

Merci beaucoup. Merci à tous, merci aux ministres, merci aux chefs de délégation ainsi qu'aux membres du comité consultatif de l'ICANN. Je vais donc poursuivre la présentation.

Je vais donc parler d'une initiative qui représente l'engagement des différentes parties prenantes et qui a émergé du travail effectué par les membres de la communauté en Afrique et au Moyen-Orient pour développer des stratégies pour l'ICANN, des stratégies d'engagement dans les différentes régions. Dans les différentes stratégies mises en place, il a été clair dans le domaine de l'industrie des noms de domaines, il fallait appuyer un peu sur le développement, sur l'élaboration et les améliorations. Donc le centre est en fait un référentiel d'expertise, de renforcement des capacités, de partage des informations.

Il s'agit donc d'un partenariat avec le gouvernement de l'Égypte ainsi qu'avec le comité de réglementation de télécommunications de l'Égypte qui est en fait une entité qui gère les noms de domaines de premier niveau IDN. Il s'agit également d'un partenariat avec d'autres parties prenantes, nombreuses, de la région, au sein de l'Afrique et du Moyen-Orient, qui ont donc contribué à la mise en place de ce centre, de ce bureau.

L'objectif principal de ce centre est de mettre en place un réseau d'experts en DNS, différents aspects du DNS depuis les politiques et les questions commerciales, les questions juridiques, opérationnelles, etc. Donc d'avoir un réseau dans toute l'Afrique ainsi qu'au Moyen-Orient. Ce centre vise à être

une ressource qui permettra de coordonner l'utilisation de cette expertise qui sera disponible dans la région.

Le centre sera situé au Caire, au centre de l'agence qui s'en occupe. Ce projet a été lancé il y a un an et demi, c'est quelque chose qui a été mis en place suite à la réunion de Londres, et la phase de mise en œuvre a commencé l'année dernière et s'est concentrée principalement sur activités de renforcement des capacités.

Nous avons également commencé à aider le personnel pour que le centre soit opérationnel. Nous avons maintenant un nouveau directeur qui va s'occuper d'un plan stratégique, d'un business plan, etc. L'année prochaine, nous lancerons la phase suivante et le centre pourra, à ce moment-là, partager son expertise avec les différents bénéficiaires, que ce soient les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement, les ccTLDs, ou d'autres entreprises qui pourront faire partie de cet écosystème.

La suite, s'il vous plaît, merci. Comme je le disais, il s'agit d'un partenariat, donc vous voyez à l'écran les noms et les logos des différents organismes qui ont contribué à la mise en place de ce centre, que ce soit l'hébergement, la formation, l'organisation d'atelier, qui ont contribué avec différents supports, différents contenus aux séances de formation. Ces partenaires viennent de la région, il y a beaucoup de ccTLDs de la région qui ont exprimé

leur intérêt pour ce que le centre pouvait leur apporter. Il y a eu un certain nombre d'activités organisées, il y a des bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN, certains ccTLDs qui ont contribué au travail également.

Au cours de l'année dernière, nous avons eu neuf ateliers dans cinq pays différents, plus de 250 personnes ont pu participer à ces réunions, de plus de 15 pays, selon les différents programmes proposés par le centre, que ce soient les affaires, les politiques. Certains se sont concentrés sur le développement du DNS, ou alors développement des affaires, ou les relations entre opérateurs de registres et bureaux d'enregistrement, comment améliorer les liens entre les deux, pour d'autres ateliers, c'était plus le marché des ccTLDs.

Il a donc eu des séances organisées avec les ccTLDs et les bureaux d'enregistrement locaux, les revendeurs locaux qui se sont concentrés sur un travail d'analyse des atouts et des faiblesses, de manière à identifier les défis et les opportunités dans ces marchés, avec des recommandations sorties de nos réflexions pour améliorer la situation. D'autres ateliers traitaient plus le côté technique du DNS, le DNSSEC, le fonctionnement du DNS, etc. Il y a une piste clef également qui s'appelle « former le formateur ».

Donc encore une fois, l'objectif n'est pas uniquement de faire de la formation, mais un des objectifs principaux est de voir des experts ressortir de ces formations, de ces ateliers. Nous avons organisé plusieurs ateliers de formation des formateurs et la bonne nouvelle, c'est que nous commençons à avoir des formateurs de la région qui ressortent de ces programmes. Actuellement, nous avons quatre formateurs qui viennent de pays du Moyen-Orient, qui ont participé à des formations avec le personnel de l'ICANN. Très prochainement, ils seront en mesure de commencer à participer, à être vraiment des formateurs et à même, eux, former leur communauté.

Egalement, ce qui est bon à savoir, c'est que le centre est présent à Marrakech, ils ont une présence à Marrakech, au salon d'exposition donc vous pouvez aller les rencontrer sur leur stand pour obtenir davantage d'informations sur ce qu'ils font.

Je crois que c'est mon dernier transparent. Très bien. Je crois que j'ai terminé, merci. Je vais repasser la parole à Pierre. Merci.

PIERRE DANDJINO : Merci beaucoup de me donner cette opportunité d'indiquer les points saillants de ce que nous avons fait en termes d'engagement en Afrique. Bien sûr, il y a ce centre dont on vient de parler qui fait parler de toute la stratégie d'engagement en

Afrique. Nous avons profité de ce centre, nous avons formé des personnes qui viennent d’Afrique sub-saharienne.

Pour ce qui est important, j’aimerais mentionner ce que nous avons fait en termes de stratégies. Il y a trois ans, nous avons réfléchi avec un groupe d’Africains à ce que nous pouvions faire, et l’idée, c’était un peu de voir comment l’ICANN pouvait mieux aider l’Afrique. Il y avait deux questions auxquelles nous avons cherché à répondre.

Premièrement, comment s’assurer que les Africains participent réellement à l’ICANN. La deuxième c’était comment l’ICANN peut-elle être présente en Afrique ?

Ensuite, un groupe de personnes a mis au point cette stratégie et s’est rendu compte que ce qui manque en Afrique, c’est l’industrie du DNS, les chiffres le montrent, il reste encore beaucoup de travail à faire en Afrique.

Je dirais qu’il y a eu aussi la partie renforcement des capacités : comment développer des capacités de manière à ce que les gens puissent réellement contribuer, apporter quelque chose dans l’élaboration des politiques au sein de l’ICANN par exemple ? De manière à ce qu’ils ne viennent pas pour ensuite simplement rentrer chez eux sans avoir apporté leur contribution.

Nous avons organisé une série de programmes, de projets, je vais vous les passer en revue rapidement. Mais ce qui est très important, c'est ce dont nous avons parlé, donc le DNS et les affaires.

Notre point de départ, c'est la politique en matière de stratégies en Afrique. En ce qui concerne le DNS en Afrique, ce qui est important c'est la sécurité. Nous avons le programme DNSSEC, nous nous sommes rendus dans différents pays, plus de 15 pays, pour former les gens.

Nous avons également organisé des ateliers à thèmes. Par exemple, très peu de personnes parlent des noms de domaines, des marques commerciales, des droits de la propriété intellectuelle en Afrique. Donc nous commençons à lancer ce type de programmes, avec des avocats et des juristes qui y participent.

Rapidement, ce que je peux dire, c'est qu'au bout de trois ans, nous avons pu entrer en lien avec différentes personnes en Afrique, et le résultat c'est que nous commençons à voir la présence d'Africains, ici, à Marrakech. Et le chiffre ne cesse d'augmenter, le nombre de participants continue d'augmenter. Ce qu'il faut maintenant, c'est que les gens soient plus impliqués.

La présence de l'ICANN en Afrique. Nous avons entendu aujourd'hui l'annonce de ce nouveau centre, de ce nouveau bureau de liaison à Nairobi, au Kenya. Nous aurons également d'autres activités d'engagement à partir de maintenant.

[Coupure]

Alors, je vais donc m'arrêter là, en fait, et je suis très heureux de ce partenariat.

MOULAY HAFID ELALAMY : La parole à Madame Alice Munyua, qui est co-présidente du groupe de travail du GAC sur les régions mal desservies. On passera juste après aux interventions.

ALICE MUNYUA : Merci, monsieur le Président.

Messieurs les Ministres, au nom de monsieur Moctar Yedaly, la Commission de l'Union Africaine félicite le Royaume du Maroc pour l'accueil de cette réunion de l'ICANN. Nous vous remercions pour votre travail.

Comme vous le savez, les principes opérationnels du GAC fournissent la création de comités et de groupes de travail. Le groupe de travail des régions mal desservies a été créé pour répondre à certains enjeux de développement auxquels sont

confrontés différents pays, non seulement par le biais des processus du GAC, mais aussi au sein de l'ICANN.

Les objectifs de ce groupe de travail sont de mettre au point différents mécanismes d'assistance et de conseil de manière à augmenter le nombre de participants des pays en voie de développement, des petits pays, ainsi que d'augmenter les connaissances et la bonne compréhension, la capacité des membres du GAC de ces régions, pour permettre la participation et l'engagement, pendant non seulement la révision en cours des séries de nouveaux gTLDs, mais aussi pour la suite, ainsi que d'encourager le développement des noms de domaines et du DNS dans les sous-régions.

Nous nous focalisons également sur le renforcement des capacités ciblant en particulier la région africaine, les Caraïbes, les îles de l'Océan Indien, l'Asie du Sud-Est, etc. Au sein du groupe, nous avons des séances de renforcement des capacités tous les deux ans, de manière formalisée, avec différents supports dans les différentes langues du GAC. En collaboration avec le GAC et d'autres groupes de travail au sein de l'ICANN, nous renforçons les capacités dans des domaines traitant de la sécurité publique, de la cyber sécurité, de la protection du consommateur, des noms géographiques, des TLDs de codes pays, ainsi que d'autres questions techniques ayant trait à la sécurité, l'IPv6, les noms de domaines internationalisés, etc.

Nous nous concentrons également sur l'industrie du DNS et son développement. Actuellement, nous sommes impliqués dans le processus de révision qui est en cours, en ce qui concerne la série actuelle des nouveaux gTLDs, et l'impact que cela a sur les économies en développement avec l'ICANN. Comme vous l'avez noté, il n'y a qu'un pourcent des demandes, donc 24 sur un total de 1930 reçus de l'Amérique du Sud, et moins d'un pourcent pour l'Afrique – 17 – et aucune des îles du Pacifique, des Caraïbes ou de l'Amérique Centrale.

Comme il a déjà été mentionné, pour les pays en développement, les exigences pour ces pays en voie de développement et ces petites îles, non seulement pour ceux qui souhaitent participer à la série actuelle des nouveaux gTLDs, comme les noms géographiques, il y a également le problème du .AFRICA mentionné à plusieurs reprises. Tout ceci représente des enjeux vraiment difficiles pour la région, pour qu'elle puisse prendre sa place sur l'Internet mondial.

Je vais m'arrêter ici et je vais attendre vos questions pour la suite.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci. Si tout le monde est prêt, nous passons à la session des interventions.

La première intervention, c'est monsieur Ernis Mamyrganov qui est vice-ministre du Kirghizstan.

La parole est à vous.

On reste limité à trois minutes s'il vous plaît.

ERNIS MAMYRKANOV:

Chers collègues, merci beaucoup.

J'avais demandé à parler lors de cette séance sur les infrastructures car j'aimerais vous parler du rôle de la République du Kirghizstan dans la région d'Asie Centrale.

Si vous connaissez notre région, vous savez qu'au cours des dix dernières années, l'Internet a été terminé, parce qu'en fait, nous avons été le dernier pays. En 2015, il y a eu des événements historiques puisque l'Internet a pu accéder à la Chine, ainsi que dans d'autres pays, nous avons pu également établir une connexion du Sud de l'Asie.

Depuis 2015, nous travaillons avec le Kazakhstan, avec l'Afghanistan, ainsi qu'avec d'autres pays dans la région d'Asie Centrale. Nous avons négocié un système unifié d'interactions et nous souhaiterions faire remarquer le rôle du Kirghizstan comme état transitoire depuis le début. Depuis que nous avons obtenu le statut souverain, nous avons des lois relativement

souples qui ont permis de soutenir non seulement le développement de l'Internet, mais aussi les opérateurs de la communication en tant qu'entreprise.

Nous sommes maintenant membre du GAC, et j'ai la joie de reconnaître que dans ce forum, nous pouvons non seulement parler des besoins de notre pays, mais de toute notre région. Nous représentons nos intérêts à obtenir un nom de domaine et nous espérons que nous pourrions rejoindre les autres pays qui ont un nom de domaine en cyrillique.

Nous voudrions donc que vous sachiez que la République du Kirghizistan a une plateforme de travail et nous souhaitons que, dans notre pays, la situation puisse s'améliorer.

Nous avons un slogan pour notre pays : connecter des pays, unir des peuples. Si les gens pouvaient voir en l'ICANN un partenaire susceptible de nous aider pour faire avancer ce type d'initiatives, nous serions vraiment très reconnaissants.

Très récemment, nous avons parlé avec Michael Yakushev qui représentait l'ICANN. Cette initiative de nouveaux bureaux serait très intéressante pour notre région et nous sommes prêts à l'appuyer, nous sommes prêts à engager un processus de négociation de manière à ce que le rôle de l'ICANN dans notre région d'Asie Centrale soit plus important qu'il ne l'est aujourd'hui.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance à notre hôte qui nous a invités au Maroc et qui a créé cette plateforme très utile, au sein de laquelle nous pouvons exprimer nos points de vue ainsi que définir des opportunités d'avenir.

Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY : La deuxième intervention, madame Maryanne Mikaere Namakin, vice-ministre des îles Kiribati.

MARYANNE MIKAERE NAMA KIN : Merci, monsieur le Président.

J'aimerais saisir cette opportunité pour reconnaître avec reconnaissance le gouvernement du Maroc qui a accueilli cette importante réunion, ainsi que pour féliciter l'ICANN de ceci.

Premièrement, notre gouvernement souhaite appuyer ce qui a été exprimé par nos voisins les îles Cook, en ce qui concerne les difficultés et les enjeux qui nous concernent.

Nous avons un certain nombre de problèmes assez importants, nous allons essayer de ne pas répéter ce qui a déjà été dit dans l'intérêt des délais impartis, mais en termes d'emploi, le secteur des communications est très important dans notre pays. L'accès limité à Internet est réellement un problème, surtout en ce qui

concerne le facteur de croissance économique et social dans le pays.

L'accès limité à Internet a limité les communautés en termes d'accès à l'éducation, d'accès à l'information et surtout en ce qui concerne l'accès aux avertissements de catastrophes naturelles.

L'Internet est une opportunité de développement, une opportunité pour les différents citoyens de notre pays, il faudrait donc absolument que nous puissions élargir cet aspect.

Monsieur, je voudrais féliciter les amis, les représentants de la région Pacifique, des petites îles, des états en développement, qui ont travaillé avec acharnement avec l'ICANN pour être reconnus, et surtout pour partager et apprendre les uns des autres. Cela est important en termes de développement économique.

En tout cas, nous sommes très heureux d'être présents à cette réunion.

J'aimerais pour conclure encourager l'ICANN à prendre en considération davantage d'assistance, davantage de programmes de renforcement des capacités dans les petits états, dans les pays en développement de la région du Pacifique, sur l'Internet et la connectivité.

Nous continuerons de soutenir le travail de l'ICANN, d'appuyer son travail par le biais du GAC. Nous sommes tout à fait heureux de cette approche multipartite.

Merci beaucoup, monsieur le Président.

MOULAY HAFID ELALAMY : La parole est à madame Liliane Massala, secrétaire générale du ministère de la communication du Gabon.

LILIANE MASSALA : Merci, monsieur le Président.

C'est plutôt le ministère de l'économie numérique et de la poste du Gabon. Je voudrais donc m'exprimer au nom de monsieur le Ministre de l'économie numérique et de la poste qui aurait voulu prendre personnellement part aux présentes assises, aux vues des questions inscrites à l'ordre du jour de ces rencontres. Malheureusement, son agenda politique lié aux prochaines élections présidentielles et législatives dans notre pays ne lui en a pas donné l'occasion, aussi m'a-t-il fait l'honneur de le représenter.

C'est donc un grand plaisir pour moi d'exprimer ici, au nom du gouvernement et de monsieur le Président de la République Gabonaise, chef de l'état, son Excellence Ali Bongo Odimba,

notre profonde gratitude à sa Majesté Mohammed VI, le roi du Maroc, pour l'accueil ainsi que pour toutes les commodités qui ont été mises en place pour rendre agréable notre séjour dans ce beau pays, et particulièrement dans la ville de Marrakech, considérée comme nous l'a dit ce matin monsieur Fadi Chehade, le pays aux 24 000 palmiers, d'après ce que nous avons compris.

Le sujet que nous débattons ce jour concernant l'avenir et la gestion de la régulation de l'Internet constitue une importante préoccupation pour le Gabon, qui a fait du développement de l'Internet une des priorités du plan opérationnel sectoriel que nous appelons Gabon numérique, pour la période 2011-2016, en vue de vulgariser son accès à tous les citoyens et opérateurs économiques installés sur le territoire national.

Aussi l'adhésion du Gabon au processus de transition de l'IANA mettant en exergue la nécessité d'examiner les aspects liés au renforcement de la responsabilité de l'ICANN et du rôle des gouvernements de la nouvelle configuration de cette société va permettre d'atteindre ces objectifs.

C'est dire que le gouvernement gabonais, à l'instar des autres pays qui nous ont précédé sur cette tribune, soutient cette transition car le Gabon est pour un Internet pour tous. C'est pourquoi nous comptons beaucoup sur les réformes de l'ICANN pour une contribution au développement, au niveau du Gabon,

de l'écosystème de l'Internet qui se met progressivement en place, grâce notamment à la construction des infrastructures numériques et du forum national pour la gouvernance de l'Internet, la promotion de son domaine national le .GA, l'élaboration d'un cadre juridique et moderne, sécurisé.

Enfin, monsieur le Président, je voudrais exprimer toute notre reconnaissance au Président Directeur Général de l'ICANN sortant, monsieur Fadi Chehade, pour le professionnalisme avec lequel il a modernisé et redynamisé le fonctionnement de l'ICANN avec un accent particulier pour le développement de l'Internet en Afrique. Nous lui souhaitons plein succès dans ses futures activités et souhaitons la bienvenue à son successeur monsieur Goran Marby, avec lequel nous espérons poursuivre dans le même dynamisme.

Je vous remercie, monsieur le Président.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

La parole est à présent à monsieur Hassan Abdoulay Taroung, du Tchad.

HASSAN ABDOULAY TAROUNG : Merci.

Il m'échoie de prendre la parole au nom de son Excellence Daoussa Deby Itno, ministre des postes et des nouvelles technologies de l'information et de la communication du Tchad.

Au nom de la délégation qui m'accompagne, à l'instant où la communauté internationale s'est réunie ici, à Marrakech, au Royaume du Maroc, afin de discuter et d'orienter la destinée de la gouvernance de l'Internet.

Son Excellence monsieur Daoussa Deby Itno, à cause de son emploi du temps chargé, m'a délégué pour transmettre ses salutations et ses meilleurs vœux pour l'année 2016 à ses collègues et à tous ceux ici présents, et souhaite être parmi nous au prochain rendez-vous, pour l'ICANN 56.

Je profite de cette occasion pour présenter mes sincères remerciements au président du comité consultatif gouvernemental, le GAC, qui a après analyse des lettres d'adhésion de la République du Tchad, a entériné pour que nous soyons là, parmi vous, en tant que pays membre de cette institution.

Ces remerciements vont aussi à l'endroit de monsieur Emmanuel Adjovi, responsable des programmes de la société de l'information et de l'organisation internationale de la francophonie, l'OIF, qui n'a ménagé aucun effort pour accompagner la République du Tchad dans ce processus jusqu'à

son aboutissement. Qu'il reçoit ici en retour toute la gratitude de mon pays.

Enfin, je tiens à remercier au nom de la délégation tchadienne, et en mon nom propre les autorités du Royaume du Maroc pour l'accueil chaleureux à la délégation.

Je vous remercie.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

Madame Megan Richards, conseiller principal de la Commission Européenne.

MEGAN RICHARDS : Merci beaucoup, monsieur le Ministre.

Je serai brève et j'aimerais vous remercier également. Merci au Maroc, merci à toutes les parties prenantes du Maroc, merci au personnel de l'ICANN, merci à Fadi Chehade de nous avoir soutenus.

Nous avons donc ce document qui a été adopté en décembre de l'année dernière qui a vraiment souligné l'importance de ce fossé numérique qui ne peut plus se creuser dans le monde entre les pays, entre les citoyens. La société de l'information est essentielle pour nous tous, pour tous les gens, pour tous les

citoyens du monde. Il y a donc une forte importance pour une coopération internationale pour régler ces problèmes, pour bâtir des capacités multilingues, pour parler de ces aspects, comment le DNS peut permettre le développement dans les pays moins développés. Que peut faire l'ICANN à ce sujet ? Dans le communiqué de février 2014, la Communauté Européenne a parlé à toutes les parties prenantes pour renforcer les capacités. C'est ce que nous avons demandé pour que nous ayons un processus multipartite pour que cela soit fortement établi et développé.

La Commission veut renforcer ces programmes de développement pour la liberté de l'expression, pour les avancées technologiques, pour tout ce qui a trait à l'Internet et à son développement, pour renforcer les capacités, notamment en Afrique où une population si jeune va jouer un rôle important dans l'avenir et dans l'avenir de l'Internet. Il y a toujours un fossé qui s'est creusé qui existe, nous devons résoudre cela avec une meilleure gouvernance de l'Internet. Nous avons besoin d'outils pour une meilleure participation, des systèmes de gouvernance solides doivent exister aux niveaux régional, local, national pour un accès accru à l'Internet.

La Commission Européenne a un outil de renforcement des capacités, un observatoire qui s'appelle GIPO, qui est un outil accessible pour toutes les parties prenantes du monde entier

pour en savoir plus sur les politiques et la gouvernance de l'Internet, sur l'économie numérique. Cela intéresse de plus en plus de gens, c'est extrêmement complexe néanmoins et parfois on reçoit trop d'informations ou les informations sont trop complexes.

Dans le domaine des technologies de l'information, nous avons besoin de plus d'outils pour bien comprendre la situation de la gouvernance de l'Internet et nous devons également remercier l'ICANN pour ses efforts éducatifs de formation de participation au GAC, efforts de sensibilisation également. L'ICANN sera présent au Kenya et cela est tout à fait positif.

Il faut, je pense également, accepter plus de noms de domaines internationalisés, plus de multilinguisme dans nos noms de domaines pour améliorer l'accès et avoir plus de renforcement des capacités.

Les fonds arrivent. Dois-je continuer? Je parle de fonds maintenant, de financement. Nous avons tous l'obligation de travailler ensemble avec toutes les parties prenantes et d'avoir de meilleures pratiques à tous les niveaux, que ce soit juridique ou en soutien financier. Nous allons apporter 50 000 Euros pour le développement et le renforcement des capacités, pour s'assurer que nos objectifs seront atteints.

Nous allons contribuer à renforcer les capacités avec une participation accrue des gouvernements à l'ICANN et du GAC à l'ICANN. Nous en sommes très satisfaits.

Désolée de ne pas avoir été brève.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup. Je crois que tout le monde a compris la démarche, plus on met de contributions, plus on a de parole, c'est cela ? C'est pas tout à fait ça, mais en tout cas merci beaucoup.

Donc la parole, à présent, est à monsieur Victor Lagunes, directeur général du département de stratégie digitale relevant de la présidence du Mexique.

VICTOR LAGUNES : Merci beaucoup et félicitations au Royaume du Maroc pour son hospitalité et l'organisation d'une manifestation pertinente. Merci à l'ICANN, merci à Fadi Chehade pour son leadership, non seulement à l'ICANN mais pour l'amélioration des sociétés du monde entier, pour un Internet plus solide et plus sûr.

Je parle au nom du gouvernement mexicain, je vais maintenant m'exprimer en langue espagnole.

L'Internet a certainement été un outil d'une grande interopérabilité qui doit toujours être renforcé, d'où que nous provenions. Cela s'est traduit en modèle de gouvernance. Nous faisons partie de l'écosystème, nous en faisons tous partie, c'est pour cela que nous devons développer l'Internet.

Au Mexique, nous reconnaissons le travail de l'ICANN dans le cadre du processus de transition IANA, et au Mexique nous sommes de plus en plus engagés en ce sens, dans ce modèle multipartite.

Le Mexique est sûr que cette proposition sera acceptée cette semaine et que nous lancerons une nouvelle ère qui s'ouvrira pour mieux gérer nos ressources dans la communauté internationale, avec un objectif clair à l'esprit. Il faut être bien conscients de ce renforcement des capacités mené par l'ICANN. Notre DNS doit continuer à être solide pour tous les membres de cet écosystème. Nous allons participer à l'IGF et le Mexique reconnaît l'importance de ces modèles pour la gouvernance de l'Internet.

J'ai confiance, ce modèle ascendant fonctionne et les défis seront réglés.

MOULAY HAFID ELALAMY : La parole est maintenant à monsieur Antonio Correia, président de l'autorité nationale des communications du Timor Leste.

ANTONIO CORREIA : Merci, monsieur le Président. J'aimerais tout d'abord remercier le gouvernement et le Royaume du Maroc, tout particulièrement monsieur le Ministre Elalamy qui est un hôte extrêmement agréable.

Le Timor Leste comprend bien que nous avons un besoin fort en développement et apprécie cette séance exceptionnelle qui parle de certains pays moins avancés.

Ce matin, nous avons eu monsieur Fadi qui a parlé de l'importance de l'Internet pour le développement et cela est très clair. Ces questions de spectre de noms de domaines, de numéros comme les numéros de téléphone sont des ressources qui existent maintenant dans le cyberspace. L'Internet joue un rôle essentiel dans le monde pour l'économie numérique, c'est une ressource cruciale pour le développement de nos pays en développement.

Je le dis parce que beaucoup de pays en développement souffrent actuellement. Nous l'avons vu dans nos chiffres, la participation est faible provenant des pays moins avancés. Nous avons entendu de nombreux ministres nous parler de difficultés

qu'ils rencontraient pour l'inscription de noms de domaines ou de noms de pays. Donc chers collègues, pour que nous travaillions tous ensemble à cette gouvernance de l'Internet, pour véritablement arriver à des sociétés justes reposant sur l'économie numérique, je vous propose, je propose que le GAC crée un centre ccTLD, une ressource permettant d'aider ceux qui en ont besoin.

Je vous remercie et je vous souhaite tout le succès possible.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci.

La parole est à présent à monsieur Wadji Alquliti, représentant l'organisation de la coopération islamique.

WADJI ALQULIDI : Merci, Excellence.

Chers participants, chères Excellences, mesdames et messieurs, j'aimerais tout d'abord vous transmettre le meilleur souvenir de notre président de notre association. Nous sommes très heureux d'être heureux à Marrakech, dans cette belle ville, dans ce beau pays et de participer à cette réunion de haut niveau de l'ICANN.

Cela est une véritable valeur ajoutée par rapport à toutes les réunions de l'ICANN, une contribution forte pour répondre à nos

objectifs de développement technologique et de gouvernance, dans le cadre des noms de domaines.

Il y a des défis devant nous que nous devons relever. Ils sont assez difficiles à relever et c'est pour cela que nous devons travailler de manière constructive avec une approche, celle de toutes les parties prenantes, de manière transparente. Nous avons besoin d'un écosystème véritablement renforcé et plus solide. Un cyberspace qui soit une plateforme qui nous permette d'avoir une perception plus claire des différentes cultures, des différentes religions qui existent dans le monde.

Hélas, nous voyons un peu l'opposé. En ce qui concerne l'Islam et le monde musulman, notre association pense qu'il y a beaucoup d'aspects sensibles pour les noms de domaines de l'Islam, cela doit être limité aux états membres. Nous en avons déjà parlé dans les réunions de l'ICANN, c'est notre position officielle, nous l'avons indiqué, nous demandons des limites.

Mais ce n'est pas une exception uniquement pour l'Islam, nous voulons simplement nous assurer que l'inscription des noms de domaines ne sera pas le fait d'abus qui seraient inacceptables pour certaines croyances et cultures.

Nous sommes pour la liberté d'expression, y compris dans le cyberspace. Notre association a des principes forts de liberté d'expression, néanmoins pour nous tous, et pour tous les gens

rationnels, nous avons de fortes responsabilités qui nous incombent.

Mesdames et messieurs, nous avons beaucoup de membres qui sont des pays en voie de développement et ont besoin d'un meilleur accès à l'information et notre association va améliorer l'accès de la communauté musulmane à l'Internet. Nous voulons travailler plus étroitement avec l'ICANN à des projets de sensibilisation pour nos états membres. Nous avons des objectifs de bâtir une infrastructure Internet renforcée, nous voulons travailler avec l'ICANN pour naviguer cette transition Internet, pour toutes les parties prenantes, pour les états membres qui joueront leur rôle entier.

Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci beaucoup.

La parole est à présent à mademoiselle Nicola Treolar, représentante de la Nouvelle-Zélande.

NICOLA TREOLAR : Merci beaucoup, monsieur le Président.

Chers collègues, nous remercions également le gouvernement du Maroc pour l'organisation de cette réunion.

En Nouvelle-Zélande, nous avons un Internet global qui nous permet d'accéder au monde tout entier, où que nous soyons situés sur la planète, c'est cela la valeur ajoutée de l'Internet pour le développement économique et social. Nous sommes loin du reste du monde, la connectivité est essentielle et difficile pour nous parce que nous sommes éloignés. Nous comprenons bien les caractéristiques et les défis qui se posent à l'ICANN pour avoir un développement durable pour tous. Nous sommes un petit pays, nous sommes une île, nous devons nous développer avec plus de coopération, avec une représentation au niveau mondial. Cela représente donc notre situation dans le monde et la stratégie de l'ICANN montre bien que nous avons un engagement multilingue, large et international.

Les petites îles ont beaucoup de problèmes de développement qui sont tout à fait spécifiques et ils peuvent beaucoup bénéficier d'un meilleur accès à l'Internet.

Nous avons un groupe de travail au GAC où nous nous retrouvons avec d'autres pays similaires. Je crois que le GAC doit nous soutenir, nous soutenir plus dans nos plans stratégiques. Nous devons comprendre que nos ressources sont parfois limitées, nous avons besoin de méthodes de travail et de participation qui soient fiables dans le monde entier, y compris pour les petits pays ou les pays isolés comme le nôtre.

Nous voulons absolument souligner le fait que notre développement en tant que petit pays, en tant qu'île, représente des besoins urgents. Nous avons un modèle multipartite qui nous permet d'avoir accès à des experts, et qui nous permet de trouver ensemble des solutions. Si l'ICANN peut jouer un rôle, ce sera un rôle de soutien de nos communautés et un rôle visant à prendre en compte nos spécificités pour que tous les pays puissent bénéficier de cela.

Merci beaucoup.

MOULAY HAFID ELALAMY : Merci bien.

La dernière question, c'est le représentant de l'Inde, s'il veut bien prendre la parole.

ARVIND GUPTA : Merci, monsieur le Président.

Au nom du chef de ma délégation, j'aimerais faire une brève intervention. A la base, j'ai deux choses à mentionner.

A chaque seconde qui passe, deux nouveaux citoyens de mon pays font l'expérience de l'Internet pour la première fois. Beaucoup de comprennent pas l'anglais et utilisent leurs propres caractères. Cela est vrai non seulement pour les gens de

l'Inde, mais également pour les milliards de personnes qui vont arriver en ligne bientôt.

Il est donc important que le contenu soit disponible, les services que nous prenons pour acquis, s'assurer que les IDN sont réellement soutenus par tous. Autrement, l'acceptation universelle qui est un domaine dans lequel l'ICANN peut avoir un rôle important, ne voudrait rien dire. En Inde, nous avons sept alphabets différents donc l'acceptation universelle est une question très importante pour nous.

Deuxième point dont je souhaitais parler, les demandes de nouveaux gTLDs. Je crois que c'est plus de 180 000 dollars, c'était le cas lors de la première série et c'est très élevé pour les candidats qui viennent des économies émergentes, donc voilà une des raisons pour lesquelles la participation de l'Inde est faible. C'est la même chose pour d'autres pays, il n'y a pas de solution unique à ce problème. Nous devons prendre en considération différentes démarches et étudier les candidatures de manière indépendante. La plupart des demandes ne sont pas retenues. Il y a un système de besoins et donc il faudrait qu'il y ait une assistance financière de manière à ce que les gens soient sur un pied d'égalité.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Les interventions sont terminées. Je donne la parole à Thomas Schneider pour quelques mots de clôture.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, monsieur le Ministre.

Tout d’abord, j’aimerais vous remercier tous pour votre présence ici, pour vos points de vue ainsi que pour votre écoute des points de vue de chaque personne présente.

Le travail de l’ICANN est en cours et je vois que l’Intérêt augmente et cela est très positif.

Bien sûr, nous allons continuer notre travail dans les jours à venir afin d’obtenir un résultat positif au sein du GAC, en ce qui concerne les propositions sur la responsabilité et les commentaires qui sont exprimés. Au cours des jours à venir, les co-présidents recevront ces commentaires du GAC.

J’aimerais remercier le gouvernement de la Suisse ainsi que le représentant de la Commission Européenne pour leur contribution au financement du secrétariat du GAC.

J’aimerais également remercier le Pérou qui a annoncé précédemment qu’il serait impliqué, avec la Norvège, la Suède et le Brésil, parce que le travail du secrétariat du GAC est d’une importance primordiale pour la qualité de nos contributions.

Cela représente un soutien car vos représentants qui sont présents au GAC ont des ressources limitées. Le secrétariat représente donc une assistance non négligeable. La participation aux appels, aux groupes de travail, la rédaction de propositions, de documents, etc., tout ceci est extrêmement important et j'aimerais souhaiter la bienvenue à toutes les délégations, quel que soit le niveau auquel il peut s'engager pour soutenir le travail du secrétariat. N'hésitez pas.

En tout cas, je vais m'arrêter là, et merci à tous.

MOULAY HAFID ELALAMY : Fadi Chehade, les intervenants ont beaucoup fait référence et se sont adressés à toi, j'imagine que tu auras un petit mot pour eux.

FADI CHEHADE : Merci, monsieur le Ministre.

Oui, de toute évidence, vous avez été extrêmement généreux de me remercier, de remercier mon équipe pour ce que nous avons accompli. Parce que nous avons essayé de tenir notre promesse aux cours de ces dernières années.

Je vous suis très reconnaissant pour votre engagement envers l'ICANN, pour votre engagement par rapport à ce modèle. Je crois que vous avez été très généreux et je prends tous vos

commentaires comme un encouragement pour le travail que je vais continuer à faire dans le domaine de la gouvernance de l'Internet. Je suis sûr que nous allons nous retrouver dans différents lieux.

J'aimerais quand même vous faire part d'une chose. Pour tous ceux d'entre nous qui observons le processus de proposition, pour tous ceux d'entre nous qui nous demandons un peu comment cela va fonctionner, je suis allée à Oxford et à Harvard et je leur ai décrit cette proposition. J'ai parlé à un certain nombre de professeurs et leur réponse a été la suivante : « Oui, c'est quand même différent, c'est particulier. Nous ne sommes même pas sûrs que cela va fonctionner, c'est vraiment complètement novateur. » Et c'est vrai, c'est novateur.

Nous sommes impliqués dans un processus d'innovation en matière de gouvernance. C'est ça, notre travail. Certes il y a des choses particulières, différentes de ce dont nous avons l'habitude, nous essayons de comprendre quels seront les rôles des différentes parties prenantes, mais je vous encourage à vous mettre en mode Silicon Valley en termes de gouvernance, donc en mode innovation.

Nous sommes en train d'innover, d'apprendre ensemble, dans un monde mondialisé.

J'aimerais donc vous remercier pour votre courage qui est illustré par votre présence ici et j'aimerais terminer en remerciant notre hôte, surtout monsieur le Ministre Elalamy qui, je crois, a vraiment organisé cette réunion de manière exemplaire aujourd'hui, donc nous l'applaudissons.

Merci.

MOULAY HAFID ELALAMY : Nous allons conclure avec la lecture d'un résumé du Président que je vais vous lire en quelques minutes, si vous le voulez bien.

J'ai eu l'honneur et le privilège de présider la réunion gouvernementale de haut niveau de l'ICANN, en présence de ministres et hauts fonctionnaires gouvernementaux, et d'organisations intergouvernementales, le 7 mars 2016, à Marrakech, dans le cadre de la 55^e réunion publique de l'ICANN.

Cette réunion s'est tenue dans un contexte particulier de l'évolution de l'écosystème mondial de la gouvernance d'Internet. Elle intervient à un moment crucial de finalisation du processus de transition suite à la décision du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique de transférer sa supervision des fonctions de l'IANA à la communauté multipartite.

La réunion de Marrakech a été l'occasion pour les gouvernements d'échanger, de dialoguer sur une panoplie de

questions stratégiques liés à la gouvernance de l'Internet et au processus de transition de l'IANA entre gouvernements et avec les responsables de l'ICANN.

Ces débats font suite à d'autres réunions multilatérales d'importance récente, telles que NETmundial au Brésil ou la réunion de haut niveau de l'assemblée générale de l'ONU sur la révision de la mise en œuvre des résultats du sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information.

J'ai été particulièrement impressionné par le niveau élevé de participation, avec la présence de représentants de près de 100 gouvernements, membres et non-membres du GAC et de 22 organisations intergouvernementales. Cette présence importante et ce niveau de représentation aujourd'hui, à cette réunion, témoigne de notre volonté commune visant à faire de l'ICANN une organisation réellement mondiale, ouverte et inclusive.

Je compte vous communiquer mon rapport sous peu. Dans l'immédiat, je voudrais partager avec vous quelques unes des idées que j'ai retenues des discussions d'aujourd'hui.

Premièrement, les gouvernements et les organisations intergouvernementales jouent un rôle important et actif au sein de la communauté de l'ICANN et contribuent au processus de

développement de politiques de l'ICANN par l'intermédiaire de leur adhésion au comité consultatif gouvernemental, le GAC.

Deuxièmement, l'importance de la contribution du GAC à l'ICANN n'est plus à démontrer. En témoigne le nombre le nombre d'adhésions au GAC qui compte aujourd'hui 162 membres et 35 observateurs. Les gouvernements doivent continuer à faire partie intégrante de la communauté mondiale de l'ICANN pour que le processus multipartite fonctionne efficacement dans le plein respect de l'intérêt public.

Troisièmement, le processus de transition des fonctions IANA a requis un travail immense par les différents groupes de travail et un engagement sincère du GAC sur la base du dialogue, du compromis et du consensus.

Quatrièmement, la question de la responsabilité et de la redevabilité de l'ICANN dans le cadre du processus de transition sont des questions fondamentales dans l'examen de la performance de l'ICANN sur ces aspects clefs de la gouvernance. La discussion sur la responsabilité est un processus continu et devrait continuer à nous animer et nous inspirer pour favoriser une ICANN responsable, transparente et redevable envers les différentes parties prenantes.

Cinquième point, ces dernières années ont connu l'addition d'un grand nombre de nouvelles expansions génériques dans le

système des noms de domaines Internet. Le GAC s'est engagé pleinement dans ce processus et compte continuer à s'impliquer dans les discussions sur de nouveaux cycles d'introduction des gTLDs.

Sixième et dernier point, l'importance de l'engagement des pays en développement dans l'ICANN et dans toutes les activités liées à l'Internet a été soulignée, en particulier le renforcement des capacités de ces pays. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous mes collègues des gouvernements et des organisations intergouvernementales qui ont participé et contribué à la réunion gouvernementale de haut niveau, à tous les intervenants qui ont si bien préparé le terrain pour nos diverses discussions, aux interprètes qui ont fait un excellent travail, et à tous les membres de l'ICANN qui se sont intéressés à nos discussions.

A titre personnel, comme la réunion de Marrakech à laquelle participera mon ami Fadi Chehade en sa qualité de PDG de l'ICANN, je voudrais le remercier pour le travail qu'il a accompli en faveur de l'organisation, pour les différentes parties prenantes et pour le développement de l'Internet en général. Je lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions et beaucoup de succès dans sa brillante carrière.

Je souhaite également la bienvenue au nouveau PDG, monsieur Goran Marby.

Je vous remercie tous et vous souhaite le succès dans vos travaux qui se poursuivront cette semaine. Nous sommes tout près d'une étape décisive sur le chemin de la transition. Les gouvernements se doivent de saisir cette occasion historique et de se positionner pour l'avenir aux côtés des autres parties prenantes de la communauté Internet. Je suis optimiste et vous souhaite bonne chance.

Ceci dit, n'oubliez pas de joindre l'utile à l'agréable évidemment, pour aller prendre un peu de temps et visiter la belle ville de Marrakech, la ville ocre qui représenter l'une des capitales impériales du royaume.

Je vous remercie.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : ... dans la tente Orion, donc n'hésitez pas à vous y rendre si vous avez le temps, ce sera très agréable, merci.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : ... qu'il y a des noms qui ont été mal imprimés ou qui étaient complètement faux dans la liste des participants de votre délégation. Si c'est le cas, j'apprécierais énormément que vous

nous donniez les corrections, soit à moi, soit à mon assistant à l'arrière de la salle. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]